

MÉLANGES

INTERESSANS ET CURIEUX.

TOME DIXIEME.

MELANGES

INTERESSANS ET CURIEUX

OU

ABRÉGÉ

CHISTOIRE NATURELLE

MELANGES

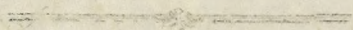
DE L'ASIE, L'AFRIQUE ET DE
INTERESSANS ET CURIEUX
TERRES VOYAGES

deuxième édition, augmentée de nouvelles
TOME DIXIEME

TOME DIXIEME



PARIS



M. DE LA HARPE

M E L A N G E S

INTERESSANS ET CURIEUX,

OU

A B R É G É

D'HISTOIRE NATURELLE,

MORALE, CIVILE ET POLITIQUE,

DE L'ASIE, L'AFRIQUE, ET DES

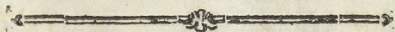
TERRES POLAIRES.

Seconde édition, revue, corrigée, & diminuée.

T O M E D I X I E M E.



T V E R D O N



M D C C L X V I I.



DISTOIRE NATURELLE

MÉTIERE D'UN NATUREL

DE LA

CONSTITUTION

DE LA

TOME DIXIÈME
INTRODUCTION

Où ne doit pas s'attendre à trouver
 une description complète, tant en ma-
 tière physique qu'humaine, de toutes les
 dont nous avons fait le complément de la
 de ce volume. Cette entreprise de l'ouvrage
 une profixité contraire à nos vues & au plan
 que nous avons annoncé. L'abandonner des ma-
 tières nous oblige à s'arrêter, & à s'arrêter avec
 encore plus de précaution qu'aujourd'hui. Ce-
 dant, en relisant nos notes, nous ne craignons
 pas d'ajouter qu'il n'en deviendrait que plus
 agréables. Dans le cas où il s'en feroit



ISLES
DE LA
ZONE TORRIDE.

INTRODUCTION.

ON ne doit pas s'attendre à trouver ici une description complète, tant en matière physique qu'historique, de toutes les isles dont nous avons fait l'énumération à la tête de ce volume. Cette entreprise demanderoit une prolixité contraire à nos vues, & au plan que nous avons annoncé. L'abondance des matières nous oblige à abréger, & à analyser avec encore plus de précision qu'auparavant. Cependant, en resserrant nos récits, nous ne craignons pas d'assurer qu'ils n'en deviendront que plus agréables. Dans le cas où il faudra se décider

entre la suppression de quelques longueurs intéressantes par leur utilité, ou de celle de quelques faits amusans, l'avantage de paroître restera à ces derniers. Le desir de plaire l'emportera sur celui d'instruire: & nous nous contenterons d'indiquer les ouvrages qui pourront suppléer notre silence & nos omissions.

Description des isles Mariannes.

Ces Isles sont les plus voisines du tropique du Cancer, & les premières qu'on rencontre en partant de ce point pour approcher de la ligne équinoxiale. Les isles Mariannes forment une chaîne qui s'étend depuis le treizième degré de latitude septentrionale jusqu'au vingt-deuxième. Elles sont situées à l'extrémité de la mer Pacifique. à près de quatre cent lieues des Philippines, & à cent soixante degrés ou trois mille deux cent lieues du méridien de l'isle de fer. Dans cette position, elles occupent environ cent soixante lieues de mer. Elles furent d'abord nommées *isles des Larrons* par Magellan qui les découvrit en 1521, parce que les Insulaires lui volèrent quelques instrumens de fer; ensuite la multitude de petits bâtimens qui venoient à voiles déployées au-devant des bâtimens Espagnols, leur fit donner le nom d'*isles de Las-Velas* ou des *Voiles*. Elles l'ont enfin perdu à la fin du siècle dernier pour recevoir celui qu'elles por-

tent aujourd'hui en l'honneur de la Reine d'Espagne, Marie - Anne d'Autriche, femme de Philippe IV, laquelle resta régente du royaume après la mort de son mari. Ce fut sous sa régence que les Espagnols formerent des établissemens dans ces Isles, à la sollicitation des Jésuites, & sur-tout du pere Sanvitorès qui déterminâ la Reine à en faire prendre possession.

Pour donner des connoissances exactes de l'état actuel des isles Mariannes, il nous semble que le voyage du lord Anson, qui les a visitées assez récemment, mérite la préférence sur tous ceux qui l'ont précédé, & sur l'histoire même que le Pere Gobien a publiées de ces isles; histoire, qui, si elle n'a pas été altérée, ne peut plus absolument convenir à l'état dans lequel les Anglois les ont trouvées en 1742.

On compte ordinairement douze de ces isles, & elles ont été autrefois fort peuplées, dit l'éditeur du voyage d'Anson (a). On prétend même qu'il n'y a pas plus de soixante ans que *Guam*, *Rota* & *Tinian*, qui en sont les trois principales, contenoient plus de cinquante mille habitans. Depuis ce tems-là *Tinian* est absolument dénuée d'habitans; on n'a laissé que deux ou trois cent Indiens à *Rota* pour cultiver du riz qui sert à

(a) Livre 3, p. 267, édit in-4°.

nourrir les habitans de Guam: en sorte qu'il n'y a proprement que cette dernière isle qu'on puisse dire habitée. C'est-là que les Espagnols ont un gouverneur, une garnison & une colonie. Ils disent que cette isle a trente lieues de tour, qu'elle est peuplée de quatre mille ames, dont le quart habite la ville de *S. Ignatio de Agand*, capitale de l'isle, & résidence du gouverneur.

Les autres isles, quoiqu'inhabitées, sont fertiles en plusieurs sortes de productions, mais sans aucuns ports, ni bonnes rades; & il arrive souvent que le galion d'Espagne, qui va du Mexique à Manille, quoiqu'il ne séjourne que vingt-quatre heures à la rade de Guam, chassé sur ses ancres, est jetté en mer, & contraint d'abandonner sa chaloupe. On ne cesse, de la part du conseil de Manille, d'exhorter le gouverneur de Guam à employer toute son industrie pour découvrir un port sûr dans ces quartiers. Cependant il est certain que jusqu'à présent on ne connoît pas un seul bon port dans aucune des isles qu'on trouve entre le Mexique & les Philippines, quoique dans tout autre quartier du monde rien ne soit si commun que de trouver de fort petites isles fournies de ports excellens. Nous avons rapporté cette observation d'un homme de mer, pour que l'on puisse voir combien il se trouve d'inexactitude dans la description du Pere Gobien, qui nomme plusieurs ports qu'il dit être très-commodes & excellens.

En général, quoique toutes les Mariannes soient situées dans la Zone torride, leur climat est assez tempéré: on y respire un air pur; le soleil y est serein, & la chaleur n'y est jamais excessive; les arbres y sont toujours chargés de verdure & de fruits. On y trouve une grande quantité de cocotiers, de goyaves, de limons & d'oranges, tant douces qu'amères, des melons & plusieurs sortes de plantes, dont les Anglois éprouverent les meilleurs effets contre le scorbut qui avoit fait périr la plus grande partie de l'équipage: puisque de mille hommes partis d'Angleterre en 1740, sur trois vaisseaux, il n'en restoit pas deux cens au mois d'août 1742, lorsqu'ils aborderent aux isles Mariannes. Revenons aux productions de ces isles; la plus merveilleuse, sans doute, & qui leur est particuliere, est un fruit appelé *rima* par les Insulaires, & *fruit à pain* par les Européens. Nous le mangions, est-il dit dans le voyage d'Anson, au lieu de pain, & généralement tout le monde le préféreroit à cette nourriture, de façon que pendant notre séjour dans l'isle de Tinian on ne distribua point de pain à l'équipage. Ce fruit croit sur un grand arbre qui s'éleve assez haut, & qui à son sommet se divise en grandes branches qui s'étendent au loin. Les feuilles de cet arbre sont d'un beau verd foncé, ont les bords dentelés, & peuvent avoir depuis un pied jusqu'à dix huit pouces de longueur. Le fruit vient indifférem-

ment en toutes les parties des branches, & y est attaché comme les pommes & les poires le font à leurs arbres; sa forme est plutôt ovale que ronde, avec une écorce épaisse & forte, & sept ou huit pouces de long. On ne le mange que quand il a acquis toute sa grosseur, mais il faut qu'il soit encore verd. On le fait cuire à l'eau, ou rôtir. Dans cet état il approche beaucoup du fond d'artichaud, tant par le goût, que par la contexture de sa chair. Lorsqu'il est tout-à-fait mûr, il devient jaune, mou, acquiert un goût doucereux & une odeur agréable qui tient un peu de celle d'une pêche mûre. On prétend qu'alors il est mal sain, & qu'il cause la dyssenterie. Cette description n'est pas parfaitement d'accord avec celle que donne Gemelli Carreri (a); mais l'usage que les Anglois ont fait du fruit pendant deux mois, doit donner plus de confiance que l'observation momentanée de Carreri.

Les animaux des isles Mariannes sont des bœufs & des porcs qui y ont été portés par les Espagnols, & qui s'y sont beaucoup multipliés. Les poules & la volaille viennent de la même source: mais Carreri se trompe, lorsqu'il assure que ces isles ne nourrissent aucun animal venimeux. Les Anglois, qui accompagnoient le

(a) Histoire générale des voyages, t. 10, p. 373.

Lord Anson, disent, qu'outre une infinité de moucherons & d'autres insectes dont ils étoient incommodés, ils y trouverent des scorpions & d'autres reptiles qui paroissent venimeux, mais dont cependant aucun d'eux n'eut à souffrir.

De toutes les isles Mariannes, celle de Guam étant la seule qui soit peuplée aujourd'hui, ainsi que nous l'avons dit, & les Indiens ayant nécessairement pris les mœurs & les usages des Espagnols dont ils sont comme les esclaves, ils ne peuvent nous offrir que peu de singularités à cet égard. D'ailleurs ils ne sont bien connus que des Espagnols qui ne souffrent pas qu'aucune autre nation ait des relations avec ces Insulaires. Quoique l'éditeur du voyage d'Anson s'attache peu à les faire connoître, ce qu'il en dit, suffit pour faire révoquer en doute ce que Pigaphetta rapporte d'eux; savoir, qu'avant la descente de Magellan dans les Mariannes, les habitans *ne connoissoient pas le feu, & qu'ils le prirent pour un animal qui s'attachoit au bois, & qui le dévoroit pour s'en nourrir.*

Ces Insulaires, dit le voyageur Anglois, sont bien faits, rébus & très-ingénieux, à en juger par quelques-uns de leurs usages: leurs *pros* qui sont les seuls vaisseaux dont ils se servent depuis des siècles, sont d'une invention qui feroit honneur aux nations les plus civilisées. On ne peut rien imaginer de plus convenable que ces *pros* pour la navigation de ces isles qui gisent toutes

à-peu-près sous le même méridien, entre les limites des vents alisés, & où par conséquent, pour passer de l'une à l'autre, il falloit des bâtimens propres sur-tout à recevoir le vent de côté. Outre cet avantage, ils ont encore celui d'être d'une construction très simple, dans laquelle il n'entre ni cloux, ni fer, & d'une vitesse extraordinaire. Suivant l'estime des mariniers anglois, ces pros, avec un vent alisé frais, faisoient vingt milles ou dix lieues en une heure. Comment supposer que des peuples si ingénieux dans la construction de leurs barques ne connussent pas le feu avant l'arrivée des Européens. D'ailleurs étoient-ils tombés du Ciel dans ces isles. Les premiers qui les peuplerent, n'avoient-ils pas une origine humaine, & par conséquent une connoissance des usages de leurs ancêtres ?

Description des Isles Philippines.

On comprend, sous le nom de Philippines, toutes les isles qui sont au nord des Moluques, & au sud de Formose, c'est-à-dire, entre le Tropique & la ligne équinoxiale, vis-à-vis les côtes des royaumes de Malacca, de Siam, de Tonquin, de la Cochinchine & de la Chine. Elles forment un grand archipel, que Magellan, qui y aborda en 1521, avoit nommé de *Saint-Lazare*. Quatre ans après un capitaine Espagnol en fit la conquête pour l'Espagne, & les nomma *Philippines*, parce que Philippe II régnoit alors.

On ne s'accorde pas sur le nombre de ces isles, que quelques-uns font monter à plus de cinquante. Les Orientaux leur donnent le nom de *Luçon*, du nom de la plus grande, & les Portugais celui de Manille qui est, dit-on, leur premier nom connu depuis Proloméé.

Ce seroit manquer notre but, que de nous arrêter à faire l'énumération de toutes ces isles. Parlons seulement des principales. On ne compte communément deux, qui sont Mindanao & Manilla, aussi appelée *Luçon*. Nous les ferons connoître particulièrement, après avoir donné une idée générale du climat & des richesses naturelles de toutes les Philippines. Il ne faut pas croire qu'elles appartiennent en entier aux Espagnols; ils n'en ont pas soumis la dixième partie, & c'est à Manille qu'est le centre de leur établissement.

Histoire naturelle des Philippines.

Les différentes opinions sur la manière dont ces isles se sont formées, n'ont rien qu'on ne puisse appliquer à toutes celles du monde; cependant on remarque particulièrement que les Philippines ont beaucoup de volcans & de sources d'eau chaude au sommet des montagnes, que les tremblemens de terre y sont fréquens, ainsi que des ouragans terribles qui déracinent les plus grands arbres, & chassent dans les terres une si grande quantité d'eau, que des cantons entiers

s'en trouvent inondés. Le fond, qui sépare ces isles, est rempli de bancs, & l'embaras est extrême à trouver des canaux faciles pour la communication. Ces observations font juger que si dans l'origine du monde toutes ces isles, ou quelques unes d'entr'elles étoient jointes à la terre ferme, il n'est pas besoin de supposer un déluge pour expliquer leur séparation.

La chaleur & l'humidité regnent à peu-près au même degré dans ces isles, & il en résulte une assez grande température de climat. Il n'y fait jamais aussi chaud qu'en Italie dans les jours caniculaires, & cependant la chaleur y est plus incommode par l'abondance de la transpiration qu'elle cause: ce qui affoiblit les meilleurs tempéramens. L'humidité qui tempere la chaleur, vient du grand nombre de lacs, d'étangs, des pluies fréquentes qui tombent pendant la plus grande partie de l'année, & des rosées qui arrosent la terre dans les jours les plus sereins. On observe comme une propriété particulière aux Philippines, que les orages y commencent par la pluie & les éclairs, & que le tonnerre ne s'y fait entendre que lorsque la pluie a cessé. La proximité où ces isles sont de la ligne, les fait jouir d'un équinoxe perpétuel, & l'on n'y voit jamais ni glace, ni neige. La saison d'hiver commence au mois de juin, & finit en octobre. On voit régner pendant ce tems les vents de sud & d'ouest, qui amènent des pluies si violentes,

que toutes les campagnes se trouvant inondées, on est obligé d'avoir recours à des barques, pour communiquer d'un lieu à l'autre. Depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars regnent les vents du nord qui amènent la belle saison & l'été, mais qui est souvent mêlé de tonnerre, d'éclairs & de pluies épouvantables.

Le mélange de chaleur & d'humidité qui existe perpétuellement dans ces isles, n'y rend pas l'air fort sain. Aussi les Européens y sont-ils très-incommodés, les jeunes gens sur-tout, lorsque l'intérêt de leur santé ne leur laisse pas oublier que la sobriété & la tempérance doivent être comptées parmi les premiers moyens de se préserver de toute maladie. Les habitans naturels vivent communément quatre-vingt & cent ans, mais les Européens arrivent très-rarement au premier de ces termes.

Outre les qualités nuisibles de l'air qu'on y respire, les Philippines offrent encore aux Européens des inconvéniens qui ne sont pas moins dangereux. Elles sont, ainsi qu'on l'a déjà dit, fort sujettes aux tremblemens de terre qui ne sont jamais plus terribles que dans la saison sèche. Manille surtout semble plus exposée à ce fléau que toutes les autres. En 1627 & 1645 elle ressentit des tremblemens si violens qu'ils coûtèrent la vie à plus de six mille personnes. Les Indiens assurèrent les Espagnols que ces malheurs avoient été autrefois beaucoup plus fréquens, &

que delà étoit venu l'usage de ne bâtir que de bois. Les Espagnols ont suivi cet exemple, du moins pour les étages au-dessus du premier. Malgré cette précaution, leurs allarmes sont continuelles à la vue du grand nombre de volcans dont toutes ces isles sont remplies, & qui vomissent des flammes sans cesse, en jettant des pierres fort loin, avec un bruit semblable à celui du canon.

Tous les voyageurs nous représentent le terroir des Philippines comme un des plus agréables & des plus fertiles du monde connu. En toute saison l'herbe croît, les arbres fleurissent, & dans les montagnes comme dans les jardins les fruits accompagnent toujours les fleurs: les orangers, les citroniers & tous les arbres connus en Europe donnent régulièrement du fruit deux fois l'année; & si l'on plante un rejetton, il en porte l'année suivante. Villalobos, Dampierre & Carreri s'accordent à déclarer qu'ils n'ont jamais vu de campagnes si couvertes de verdure, des forêts si remplies d'arbres vieux & épais, ni d'arbres qui fournissent plus de secours & de commodités pour la subsistance des hommes.

On y distingue quarante especes de palmiers dont quelques-unes fournissent une écorce qui tient lieu de pain, & donnent du vin, du vinaigre & beaucoup d'autres avantages. On peut voir dans Carreri, & dans l'histoire générale des Voyages,

Voyages, la description de beaucoup d'autres arbres remarquables par leurs fruits ou par différentes propriétés; mais nous ne devons pas omettre de dire quelque chose de ce fruit fameux, appelé *noix igasur* ou *feve de saint Ignace*, parce qu'on en doit la découverte aux Jésuites. La plante qui la porte, s'appelle *tantara* ou *catalongay*, elle est rampante comme le lierre; ses feuilles ressemblent à celles du malabarthumb, & ses fleurs à celles du grenadier; son fruit, qui parvient à la grosseur ordinaire du melon, a la peau unie & bleuâtre. Il contient, au milieu d'une substance ferme & amère, une douzaine de pepins de forme triangulaire, durs, acides, nuancés de jaune & de verd, de la grosseur d'une noisette. C'est de ces pepins broyés & mêlés dans de l'eau & du vin que les Jésuites ont trouvé le secret de tirer un puissant antidote contre le poison, un remède admirable dans les maladies d'entrailles, les diarrhées, les maux d'estomac, les fièvres opiniâtres & les accouchemens difficiles; mais les Missionnaires préviennent qu'il ne faut prendre ce fruit qu'avec précaution, parce qu'il produit des mouvemens convulsifs, entr'autres le ris sardonique & le spasme. Les médecins Européens regardent les vertus de ce fruit comme peu différentes de celles de la noix vomique.

Carreri parle encore d'un arbre qui peut passer pour un phénomène fort extraordinaire, s'il est

vrai que ses feuilles n'arrivent à leur maturité que pour se transformer en animaux vivans qui se détachent des branches, & qui volent en l'air, sans perdre la couleur de feuilles. Mais, comme ce voyageur n'appuie son récit que sur le témoignage d'un Evêque & d'un Cordelier, dont l'état demande des connoissances plus profondes en théologie qu'en botanique, il est très-raisonnable de ne pas y ajouter foi jusqu'à ce que d'habiles Physiciens aient démontré la réalité de cette singularité merveilleuse. On ne doit pas oublier de compter parmi les richesses végétales des Philippines différentes sortes de gommés & d'aromates, la casse, le gingembre, le cacao, les cannes de sucre, la cire, le tabac & une quantité prodigieuse de plantes médicinales, & d'autres vénéneuses. Parmi ces dernières, il y en a quelques-unes qui portent un venin si subtil, que non-seulement elles font mourir ceux qui ont le malheur d'y toucher, mais qu'elles infectent l'air autour d'elles jusqu'à y répandre une contagion mortelle, lorsqu'elles sont en fleurs.

Le genre animal ne comprend pas moins de variété dans ses productions que celui que nous venons de parcourir. On trouve dans les forêts une quantité prodigieuse de buffles sauvages, de cerfs, de sangliers, de chevres & de singes. Les Espagnols, à leur arrivée dans ces Isles, n'y trouverent ni chevaux, ni bœufs; ils y en ont porté qui ont très-bien multiplié. La civette &

le taguan ou chat volant font les deux plus curieux dans la classe des quadrupedes.

La Civette.

La civette est à peu-près de la grosseur du chat, naturellement farouche, & même un peu féroce. Cependant on l'apprivoise aisément : elle a les dents fortes & tranchantes, mais ses ongles sont foibles & émouffés ; elle est agile & même légère, quoique son corps soit assez épais. Ces animaux sautent comme les chats, & peuvent aussi courir comme les chiens ; ils vivent de chasse, surprenant les petits animaux & les oiseaux : leurs yeux brillent la nuit, & il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent, les civettes se nourrissent de fruits. Elles produisent en assez grand nombre dans leur climat ; mais quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées, & qu'elles y rendent, comme dans leur pays natal, une liqueur parfumée, elles ne peuvent y multiplier. La liqueur, qui fait l'objet des soins qu'on prend d'élever ces civettes, & qui porte son nom, se trouve dans une poche placée au-dessous de l'anus, & entre les parties propres au sexe de chacun de ces animaux. Sa capacité est assez grande pour contenir un œuf de poule. La liqueur qu'on y trouve, est une humeur de la consistance du miel & de couleur blanche ; son parfum est très-

agréable, quoiqu'un peu fort. On nourrit un grand nombre de ces animaux en Hollande, pour recueillir cette liqueur odorante qu'elles donnent, & qu'elles s'efforcent de faire sortir dès qu'il s'en est amassé une certaine quantité.

Le taguan est un quadrupede que les voyageurs ont appelé improprement chat volant. Tous les Naturalistes sont portés à croire que c'est plutôt un écureuil ou un rat volant, semblable à ceux que l'on voit en Sibérie, dans la Nouvelle-Espagne & le Canada, & dont la peau des côtés étant attachée aux jambes de devant & à celles de derriere, peut être étendue comme une membrane, & procurer à l'animal le moyen de parcourir en l'air plusieurs toises, en présentant une surface grande & légère qui le soutient pendant un court espace de tems. Dans la classe des oiseaux des Philippines, on doit placer une grande quantité de paons, de perroquets, de cailles avec des pieds & un bec rouges, & des coqs sauvages. Mais parmi plusieurs autres encore qui ne sont connus qu'imparfaitement, le plus admirable par ses propriétés, est celui qu'on appelle *tavon*. Empruntons la description de l'histoire des Voyages, qui la donne d'après Carri; c'est un oiseau de mer, noir, plus petit qu'une poule avec des pieds & un cou assez long. Il fait ses œufs dans des terres sablonneuses, & leur grosseur est à peu près celle des œufs d'oie. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'après que

les petits sont éclos, on y trouve le jaune entier sans aucun blanc ; & qu'alors ils ne sont pas moins bons à manger. On fait rotir les petits, sans attendre qu'ils soient couverts de plumes, & ils sont aussi bons que les meilleurs pigeons. Les Espagnols mangent souvent dans le même plat la chair des petits & le jaune de l'œuf. Ce qui fuit mérite encore plus d'admiration. La femelle rassemble ses œufs jusqu'au nombre de trente ou quarante dans une petite fosse qu'elle couvre de sable, & dont la chaleur de l'air fait une espèce de fourneau dans lequel ils éclosent. Lorsque les petits ont la force de secouer la coque, & d'ouvrir le sable pour en sortir, la mere se place dans un endroit voisin, & fait plusieurs fois le tour du nid, en criant de toute sa force. Les petits, excités par le son, font alors tant de mouvemens & d'efforts, que forçant tous les obstacles, ils trouvent le moyen de se rendre auprès d'elle.

Parmi une multitude de poissons de tout genre, on distingue celui que les Espagnols ont nommé *pesce muger*, ou poisson femme, parce qu'il a les parties & les mammelles d'une femme. Sa chair a le gout de celle du porc, mais on ne connoît point le mâle de cette espèce. On trouve aussi dans ces mers des baleines de différente grandeur, des chevaux marins, des espadons ou *épées de mer*, des raies & des huitres d'une grosseur prodigieuse.

Les lacs & les rivieres sont remplies de crocodiles & d'une autre espece de poisson monstrueux, que les Insulaires nomment *buhayas*, & dont Carreri, souvent outré dans ses récits, rapporte des particularités trop incertaines & trop peu vraisemblables pour mériter une entière confiance (a).

Les Philippines nourrissent des serpens d'une grandeur extraordinaire : Carreri en nomme un *ibitin*, qui se tient pendu par la queue au tronc d'un arbre, pour attendre qu'il passe des cerfs, des sangliers, & même des hommes. Il est si gros & si long, dit ce voyageur, qu'il les dévore tout entiers, après quoi il se ferre contre l'arbre pour les digérer. Il y a encore des serpens qui ne font la guerre qu'à la volaille, & d'autres qui jettent un venin si dangereux que la mort suit immédiatement leur morsure.

Les Philippines offrent plusieurs especes d'abeilles qui leur sont particulieres. Celles qu'on nomme *pokoytan*, sont plus grandes que les nôtres : elles déposent sur la tête des arbres, des rayons qui ont six ou sept palmes de long sur une largeur proportionnée, & qui tiennent si fort aux branches, que les pluies les plus orageuses ne peuvent les détacher. D'autres abeilles, ap-

(a) Voyez le 10me volume de l'histoire générale des voyages, page 413.

pellées *liquam*, sont de la grandeur de celles d'Europe, & font leur miel dans des troncs d'arbres. Une troisieme espece, nommée *lokat*, & sans aiguillon, forme un miel acide & une cire noire; sa grandeur est celle d'une mouche commune. On compte encore une quatrieme espece, nommée *camomo*, mais elle n'offre rien de remarquable.

Le regne minéral n'est pas moins riche que les deux autres. A en juger par le rapport des voyageurs, les montagnes de ces isles donnent du soufre, des mines d'or, de fer, de calamine; des carrieres de belle pierre propre à bâtir. Les côtes offrent des perles & de l'ambre.

L'isle de Mindanao, que nous avons promis de faire connoître a 80 lieues d'étendue de l'orient au couchant, & 60 du nord au sud; c'est la seconde des Philippines, par sa grandeur.

Les voyageurs divisent les habitans de cette isle en cinq nations principales, sous les noms de *Mindanos*, de *Caragos*, de *Lutaos*, de *Subanos* & de *Dapitans*. Les *Mindanos* sont renommés par leur perfidie; les *Caragos*, par leur bravoure, ainsi que les *Dapitans* qui y joignent une grande prudence, & qui ont puissamment assisté les Espagnols dans la conquête des isles voisines. Les *Lutaos* sont de misérables pêcheurs qui ne connoissent point la culture des terres, & qui habitent les bords des rivieres, près desquelles ils bâtissent des cabanes élevées sur des pieux.

Les Sabanos menent à peu près la même vie. Ils passent pour les vassaux des Lutaos, & sont regardés de toutes les autres nations avec mépris. Leur usage est de bâtir près des rivières leurs maisons sur des pieux si hauts qu'on n'atteindroit pas avec une pique à cette espece de nid. Ils s'y retirent la nuit, à l'aide d'une perche qui leur sert d'échelle.

Tous ces peuples habitent sur les côtes ou dans le voisinage; mais l'intérieur du pays est peuplé par des montagnards qui ne descendent jamais dans les plaines. On y trouve aussi quelques noirs féroces, qui font servir leur barbarie à conserver leur liberté. Tous ces peuples sont sauvages, vivant dans les forêts ou sur les montagnes, sans loix, sans religion, comme sans gouvernement. Ils ont une haine mortelle pour les Espagnols. Lorsqu'ils en tuent quelques-uns, ils célèbrent leur victoire par une fête, & ils boivent tour à tour dans son crâne. Leurs armes sont le sabre, le poignard, un petit bouclier de bois, l'arc & les fleches dont ils empoisonnent la pointe, & dans l'extrémité desquelles ils font une entaille, afin qu'elles se rompent dans le corps de leurs ennemis.

Quant aux autres habitans de ces isles qui commercent sur les côtes, ils sont Mahométans, au moins de nom: ils ne connoissent guere que la défense de manger du porc, la loi de la circoncision, & la permission d'entretenir plusieurs

femmes; d'ailleurs ils sont fort sobres & fort simples. Voici le portrait que Dampierre fait des habitans de Mindanao. Ils ont le taille médiocre, mais fort droite, les membres petits, la tête menue, le visage ovale, le front plat, les yeux noirs & petits, le nez écrasé & court, la bouche grande, avec des dents noires, & un teint bazané tirant plus vers le jaune clair que dans les autres parties de l'Inde.

L'habillement des hommes consiste en une espece de pantalon qui sert à la fois de culote, d'habit & de chemise. Celui des femmes est une sorte de sac qui leur sert de jupe pendant le jour, & de draps & de matelas sur une mauvaise natte pendant la nuit. Leurs maisons, qui sont toutes de bois, sont couvertes de joncs, la terre leur sert de siege. Leur nourriture est du riz ou du poisson cuit simplement à l'eau; les feuilles d'arbre leur tiennent lieu de plats; des tuyaux de cannes remplacent nos vases, & les noix de cocos sont leurs tasses.

Tous les voyageurs nous apprennent que la souveraineté de l'isle de Mindanao est partagée entre deux princes Mahométans qui sont maîtres aussi des isles de Basilan & de Xolo, lesquelles sont voisines de la premiere; cette dernière est remarquable par l'avantage qu'elle a entre les Philippines de nourrir seule des éléphants; mais ils ne nous disent rien de la position & des limites de ces deux royaumes. Les parties méridi-

dionales forment l'état le plus puissant, le plus riche par son commerce, & le mieux peuplé; les maisons y sont bâties comme à Siam, sur des pieux, pour éviter les inondations. Le palais du Souverain n'est pas d'une construction différente. Il est porté par une multitude de pilliers qui ont jusqu'à 40 pieds de hauteur, avec de larges échelles pour servir d'escaliers, & l'approche de cet édifice est défendue par quelques pieces de canon montées sur leurs affuts.

Les deux Rois gouvernent leurs royaumes, & rendent la justice par un premier ministre qui porte le nom de *Zarabandal*. Cet office est la première dignité dans les deux Cours. Il y a d'autres titres pour les nobles & les princes du sang royal. Ceux-ci se nomment *Cachil*, & les autres *Tuam*. *Otamayas* est le titre des seigneurs qui ont un grand nombre de vassaux. Les uns & les autres traitent leurs sujets avec beaucoup de tyrannie, & l'autorité souveraine est trop foible pour réprimer ce désordre.

Le ferrail du Roi est, comme on le pense bien, rempli des plus jolies femmes; & celle qui lui donne le premier enfant mâle, a le rang de Reine. Un de ses privilèges est de passer deux nuits de suite auprès du Monarque, lorsque son tour vient de coucher avec lui; au-lieu que les autres femmes n'ont qu'une nuit chacune, à leur rang.

On ne nous apprend rien des cérémonies du mariage chez ces peuples, si non que la femme

prend un habillement blanc le jour de la célébration, & l'homme un rouge; que les noces se font avec un grand appareil, & durent quinze jours.

La magnificence & la piété n'éclatent pas moins dans les devoirs funebres que les Mindanos rendent à leurs parens ou à leurs amis. Quelque pauvres qu'ils puissent être, ils revêtent le mort d'un habit neuf, brûlent des parfums autour de son corps, & plantent autour du sépulcre des arbres & des fleurs. On nous assure qu'ils ont, ainsi que les Chinois, l'usage singulier d'avoir leur cerceuil dans leurs maisons, & de le tenir dans un endroit exposé à la vue, afin, disent les voyageurs, de ne jamais oublier que la condition humaine les destine à la mort: mais disons nous-mêmes, que c'est par un ancien usage qu'ils ont vu pratiquer à leurs peres, peut-être d'origine Chinoise. Il y auroit de la contradiction à prêter à des peuples sauvages & sans principes, une façon de penser qui suppose des connoissances morales & des vues philosophiques dont les peuples éclairés sont à peine capables.

On parle assez avantageusement du naturel de ces peuples. On les représente comme ayant naturellement de l'esprit, & capables d'industrie autant qu'aucun autre peuple. Cependant ils ne font presque aucun usage de ces heureuses dispositions, & la faim est la mesure de leur travail.

Les femmes sont chastes & modestes, peut-être par la raison qu'elles trouvent dans leur laideur un grand secours pour l'exercice de cette vertu.

Isle Manille ou Luçon.

Cette isle étant la plus considérable des Philippines par son étendue, par ses richesses & sa population, c'est ce qui nous a déterminé à définir un article particulier à la faire connoître. Elle s'étend du nord au sud-est depuis le treizième degré de latitude septentrionale jusqu'au dix-neuvième dans la longueur de 150 lieues. Sa plus grande largeur est de 30 à 40 lieues. Les Espagnols la divisent en plusieurs Provinces, dont l'énumération seroit aussi inutile qu'ennuyeuse. Occupons nous seulement de la principale, qui a donné son nom à l'isle, ou qui en a reçu le sien, lequel est celui de la ville capitale de toutes les Philippines. Cette capitale, nommée *Manille*, est située sur le bord oriental d'une grande baie qui forme un bassin circulaire de près de dix lieues de diamètre, circonscrit presque par-tout par les terres. Elle est très grande, & renferme tous les édifices qu'on voit dans une capitale de pays Espagnols, c'est-à-dire, un grand nombre d'églises, de couvens & de maisons religieuses: le tout est défendu par une citadelle, par des bastions & quelques forts à une petite distance de la ville à laquelle on ne donne qu'une

lieue de tour, & 5 ou 6000 habitans. Mais dans ce calcul on ne comprend pas ceux des fauxbourgs, qui sont beaucoup plus vastes & plus peuplés que la ville même. On en compte douze ou quinze, parmi lesquels celui qu'on nomme *parian*, n'est habité que par des Chinois, appellés *Sangleys* : ils ont si souvent donné des inquiétudes aux Espagnols, que ceux-ci les gouvernent avec la plus grande rigueur. Les autres fauxbourgs sont habités par des peuplades d'Indiens, par des metices & toutes sortes de nations. Le port de Manille, dit l'éditeur du voyage d'Anlon, est à deux lieues de cette ville, vers le sud, & s'appelle *cabite*. C'est une petite ville bâtie sur une langue de terre assez étroite, bordée d'un côté par la grande mer, & de l'autre par le port. Les navires y sont par-tout à l'abri des vents du sud, mais ils ont fort à souffrir de ceux du nord, s'ils ne se tiennent fort près de terre. Tous les édifices de Cabite, sans en excepter les églises, sont de bois ou de cannes, à la réserve de celles des Augustins & du collège des Jésuites, qui sont de pierre. Près du château qui défend cette ville, est un vaste chantier où les Espagnols emploient continuellement trois ou quatre cens Indiens à la construction des vaisseaux & des galions.

Nous n'entreprendrons pas de donner l'histoire de la découverte des Philippines, & des obstacles que les Espagnols ont eu à surmonter, pour

y établir des colonies. On peut consulter sur cette matiere l'histoire de la conquête des Moluques, par Argensola (a), l'histoire générale des Voyages (b), & l'histoire moderne qui a analysé ces deux ouvrages (c). Remarquons seulement que Magellan, un des plus illustres navigateurs du seizieme siecle, prit terre à Zebu, une des Philippines, en 1521, & fut ensuite massacré dans un festin, avec toute sa suite, par le Roi du pays qui l'y avoit invité, & qui avoit remporté différentes victoires sur les Princes ses voisins, avec les secours que les Espagnols lui avoient prêté. Cette premiere disgrâce fut encore suivie de quelques autres qui firent perdre de vue les Philippines jusqu'en 1564 que les Espagnols formerent dans l'isle de Zebu un établissement solide, qui fut bientôt suivi de la conquête de l'isle de Luçon. Au commencement du dix-septieme siecle, de nouveaux accidens penserent détruire cette colonie naissante. Un embrasement affreux consuma plus de la moitié de Manille, fit périr beaucoup de monde, & ruina quantité de familles. Dans le même tems les Sangleys ou marchands Chinois qu'on soupçonna d'être les auteurs de ce désastre, s'attrouperent au nombre

(a) Tome premier, page 49.

(b) Tome 10, p. 402.

(c) Tome 6, p. 48.

de 5 à 6000, s'avancèrent jusques dans les faux-bourgs de Manille, & y commirent une infinité d'horreurs & de violences. Mais les sages précautions du gouverneur de la ville parvinrent à étouffer cette dangereuse révolte, & à délivrer le pays de ces cruels ennemis.

Argensola assure qu'il périt plus de vingt mille Chinois dans les différens combats que les Espagnols leur livrerent. Ces derniers ont tenté plusieurs fois de soumettre quelques-unes des Philippines où ils pouvoient se promettre des avantages pour leur commerce; mais ils n'ont eu que peu de succès, & leur domination s'étend à peine sur la dixieme partie de ces isles. Le centre de leur puissance est, comme on l'a dit, à Manille dont la situation est très-favorable pour le commerce de la Chine, du Japon, de Borneo, de Camboye & des Moluques. Tous les ans on y voit arriver quantité de vaisseaux de ces différentes contrées. Le concours des étrangers y est si grand, sur-tout à l'arrivée des flottes Chinoises, qu'on en compte treize à quatorze mille qui sont forcés de camper sous des tentes. Un endroit tel que Manille, dans les mains d'une nation plus laborieuse & plus active, pourroit devenir le plus riche entrepôt de l'univers. Mais la plupart des Espagnols dédaignant les soins pénibles du commerce, mettent tout leur bien entre les mains des Sangleys, & ceux-ci s'enrichissent aux dépens de ces maîtres indolens.

Le commerce de Manille avec la Chine & les autres pays des Indes orientales, est-il dit dans le voyage d'Anson (a), consiste principalement en marchandises propres pour le Mexique & le Pérou. Telles sont les épiceries, les soieries de la Chine, sur-tout des bas de soie, dont ils ne s'en transporte pas moins de cinquante mille paires par an, grande quantité d'étoffes des Indes, mouffelines, toilles peintes & autres, sans compter les ouvrages d'orfèvrerie, dont la plus grande partie se travaille par des Chinois établis à Manille même, où il y en a plus de vingt mille, tant domestiques qu'ouvriers, courtiers & fripiers. Toutes ces marchandises sont transportées par le moyen d'un vaisseau, quelquefois de deux, qui partent tous les ans de Manille pour *Acapulco*, principal port du Mexique.

Ce commerce n'est pas permis à tous les Espagnol des Philipines, mais restreint à certaines personnes, & sur-tout aux maisons religieuses. Chacune peut y charger un certain nombre de balles de grandeur égale; & les jésuites ont le privilège de la plus grande quantité. C'est une espece de gratification que le Roi leur fait, dit notre rélateur, pour soutenir leurs missions. La

(a) Page 188, in-4°

quantité des marchandises est proportionnée au nombre des balles assigné à chaque couvent; & s'il n'use pas de son privilège, il peut le transporter à qui il veut. Ce commerce est limité par les ordonnances à une valeur qui ne doit pas excéder six cens mille piastras, mais cette loi est mal observée, puisque les retours d'Acapulco montent rarement à moins de trois millions de piastras, qui valent sept millions de notre monnoie. Ces retours pour Manille consistent sur-tout en argent, soit en lingots ou en pieces. Le reste de la cargaison est composé de quelque quantité de cochenille, de confitures de l'Amérique Espagnole, de merceries & de colifichets d'Europe pour les femmes de Manille, de vins d'Espagne, de Tinto, ou vins secs d'Andalousie, nécessaires pour dire la messe. C'est une observation singuliere, que le Roi d'Espagne fournit à toutes les églises des Philippines, du vin pour les messes, & de l'huile pour les lampes. Ce navire aussi richement chargé, doit être parti d'Acapulco avant le premier Avril. L'éditeur Anglois du voyage d'Anson s'amuse à nous représenter avec quelles précautions ce bâtiment voyage; combien les Espagnols craignent la rencontre de quelques ennemis, ou le naufrage de ce gallion si précieux. Ils emploient, dit-il, un tems excessivement long à cette navigation. Cette lenteur vient autant de l'indolence & de l'inhabilité des ma-

rins Espagnols , que des précautions inutiles qu'ils prennent. J'ai vu les instructions qu'on donne à leurs Capitaines , certainement elles avoient été dressées par quelqu'un qui avoit plus de peur d'un vent fort , quoique favorable , que des inconvéniens & de la mortalité même , qui font si souvent les fuites d'une longue navigation.

On peut se faire une idée des richesses que produit chaque année le commerce de Manille à Acapulco , par la cargaison qui se trouva sur le gallion Espagnol en 1743. M. Anson , chef d'une escadre qui croisoit dans ces parages , s'en empara après un combat assez court. L'éditeur de son voyage dit que la valeur de la prise étoit d'un million trois cens treize mille huit cens quarante - trois pieces de huit , & trente-cinq mille six cens quatre-vingt-deux onces d'argent en lingots , outre une partie de cochenille & quelques autres marchandises.

Nous ne nous étendrons pas sur la forme du gouvernement Espagnol établi dans les Philippines. C'est en donner des notions suffisantes , que de dire que le Gouverneur qui joint à ce titre celui de Capitaine-général , est Président d'un Tribunal souverain , en qui réside toute l'autorité civile ; & qu'en sa qualité de Gouverneur il dispose de tous les emplois militaires. Il a le pouvoir d'accorder aux Indiens des commissions de colonels , de capitaines , & de dis-

tribuer aux soldats Espagnols des terres, & de les ériger en seigneuries. Quant au gouvernement ecclésiastique, il est entre les mains de l'Archevêque de Manille & de trois suffragans qui sont les Evêques de *Zobu*, de *Camarines* & de *Cayayan*. Outre ces quatre prélats, il y a toujours à Manille un évêque titulaire, qui prend possession du premier siège qui vient à vaquer; précaution nécessaire pour conserver au Roi d'Espagne le droit de nomination, & pour maintenir le bon ordre dans le diocèse qui seroit trop long-tems privé de chef, s'il falloit attendre qu'il en vint un de Madrid. C'est le Gouverneur qui nomme à tous les bénéfices royaux, choisissant un sujet sur ceux que présentent les évêques, & la nomination est confirmée par la Cour de Madrid. Il y a une distinction singulière établie dans l'usage des pouvoirs de confesseur. Tout religieux peut entendre la confession d'un Indien, sans la permission de l'évêque; mais il ne peut confesser une Espagnol, sans les pouvoirs de l'ordinaire. On n'a pas oublié d'établir dans les Philippines une cour du saint Office, & le tribunal du Mexique nommé le grand Inquisiteur. C'est assez nous occuper des détails de l'administration Espagnole. Terminons cet article par les traits les plus remarquables qu'offrent en général les mœurs des Philippinois naturels.

Le sentiment de tous ceux qui ont fréquenté

ces peuples, est qu'ils sont un mélange de plusieurs colonies Indiennes arrivées en différens tems dans ces isles. Il paroît que la plus ancienne race est celle de ces Indiens qui habitent les montagnes, & qui se sont mêlés à des noirs aussi sauvages qu'eux. Les uns & les autres n'ont point de demeure fixe: nous avons ci-devant parlé de leur vie qui diffère peu de celle des bêtes.

On croit que les autres races d'habitans ont une origine plus moderne; les unes paroissent venues de Malacca, de la Chine & des pays voisins; les autres de Sumatr, de Borneo, des Celebes & des autres isles de l'Océan Indien. De tous ces différens peuples on ne connoît guere que les *Bisayas* & les *Tagales* qui étoient maîtres de la plus riche portion des Philippines avant l'arrivée des Espagnols. Quoiqu'ils aient pour la plupart subi le joug de ces conquérans, ils ne laissent pas de se gouverner par leurs propres loix; leur langue est la même qu'on parle dans la presqu'isle de Malacca. Dans leur écriture ils n'emploient que trois voyelles, quoiqu'ils en prononcent différemment cinq, & ils ont treize consonnes. Avant que les Espagnols leur eussent communiqué l'usage du papier, ils écrivoient sur la partie polie de la canne, ou sur des feuilles de palmier avec la pointe d'un couteau; mais aujourd'hui tous les Indiens sujets à l'Espagne, ont oublié leur ancienne écriture.

ture, & se servent de caracteres Espagnols.

Une des premieres loix de ces Insulaires est d'aimer & d'honorer les auteurs de leur naissance. Ils sont divisés en peuplades qui portent le nom de Barangué, & qui ont chacune un chef. qui juge tous les différends, assisté d'un conseil composé des anciens de la nation. Dans les causes civiles on appelle les parties, on s'efforce de les accomoder; & si ce prélude est sans succès, on les fait jurer de s'en tenir à la sentence des juges, après quoi les témoins sont examinés. Si les preuves sont égales, on partage la prétention. Dans les causes criminelles on ne prononce point de sentence juridique; si le coupable manque d'argent pour satisfaire la partie offensée; le chef & les principaux du Barangué lui ôtent la vie à coups de lance. Quand le mort est un homme considérable, toute sa parenté fait la guerre à celle du meurtrier jusqu'à ce qu'on soit convenu d'un accommodement qui consiste en une quantité d'or, dont on donne la moitié aux pauvres, & l'autre à la femme, aux enfans ou aux parens du mort.

Pour découvrir l'auteur d'un larcin, on oblige toutes les personnes suspectes de mettre quelque chose sous un drap, dans l'espérance que la crainte portera le voleur à profiter de cette occasion pour restituer sans honte. Mais si rien ne se retrouve par cette voie, les accusés ont

deux manieres de se purger. Ils se rangent sur le bord de quelque riviere profonde, une pique à la main, & chacun est obligé de s'y jeter, celui qui fort le premier, est déclaré coupable. Il arrive de là, que plusieurs se noient par la crainte de subir le châtement. La seconde épreuve consiste à prendre une pierre au fond d'un bassin d'eau bouillante. Celui qui refuse de s'y soumettre, est condamné à payer le montant du vol.

La punition de l'adultere est la même que pour l'homicide, c'est-à-dire, que l'argent satisfait au châtement. Après le payement qui est réglé par la sentence des anciens, l'honneur de l'offensé est rétabli, & il est obligé de reprendre sa femme. Il n'y a point de compensation pécuniaire pour l'inceste; il est toujours puni rigoureusement.

Les loix de leurs mariages n'ont pas moins de singularité que toutes celles qu'on vient de voir. Non-seulement les femmes ne portent point de dot aux hommes, mais leur famille exige une somme d'argent avant de les livrer. Les frais de la nôce sont en outre excessifs. Le mari est tenu de payer l'entrée de la maison, qui se nomme *passava*, ensuite la liberté de parler à sa femme; puis celle de boire & de manger avec elle, & enfin une somme proportionnée à la condition des parens, pour obtenir le droit de la consommation qui termine la cérémonie.

Les Tagales ne se permettent point la polygamie. Mais s'ils n'ont point d'enfans de leurs femmes, ils peuvent avec son consentement recevoir une esclave dans leur lit. Les Bisayas prennent sans scrupule plusieurs femmes, avec cette différence, que les enfans de la première héritent des deux tiers, & ceux des autres d'un tiers seulement. On ne connoît point d'exemple d'une coutume aussi barbare que celle qui s'étoit établie dans ces isles, d'avoir des officiers publics pour ôter la virginité aux filles, parce qu'elle étoit regardée comme un obstacle aux plaisirs d'un mari. A la vérité il ne reste aucune trace de cette infâme pratique depuis la domination des Espagnols. Cependant Carreri ajoute, sur le témoignage des Missionaires, qu'aujourd'hui même un Bisayas s'afflige de trouver sa femme à l'épreuve du soupçon, parce qu'il en conclut que n'ayant été désirée de personne, elle doit avoir quelque mauvaise qualité qui l'empêchera d'être heureux avec elle. En général toutes ces nations sont fort livrées aux plaisirs des sens, & il s'y trouve très-peu de personnes dans l'un & l'autre sexe, qui regarde la continence comme une vertu.

Tous ces insulaires sont généralement de moyenne taille, bien faits & d'une couleur rougeâtre qui approche du noir. L'habillement des deux sexes est à peu près le même que celui des Mindanos, ou des Indiens de deçà le Gange.

Les femmes mettent leur gloire à tenir leurs dents très-noires, mais cependant propres & d'égale grandeur. Quelques-unes même les ornent de petites lames d'or. Leur principale ambition est, comme par-tout ailleurs, d'avoir un grand nombre de bijoux, qu'elles portent au cou, aux doigts, aux oreilles, & même aux jambes. Autrefois tous ces Insulaires se marquoient la peau de plusieurs figures, ce qui avoit fait donner le nom de *Pintados*, par les Espagnols, aux Bisayas qui regardoient ce bizarre ornement comme une marque de noblesse & de valeur. Aujourd'hui la nation des Ilocos est la seule qui conserve cet usage dans l'isle de Manille.

Ils mangent assis, mais leurs chaises & leurs tables sont fort basses. Comme les Chinois, ils ont autant de tables que de convives. Le riz bouilli à l'eau est la nourriture principale. La viande est réservée pour les jours de cérémonie & pour les festins. Leur musique, leur danse ressemblent aussi à celle des Chinois. Ils représentent dans ces danses des combats feints avec des pas & des mouvemens mesurés, & en maniant une lance avec beaucoup de grace. Mais ils mettent leur principal amusement à faire combattre des coqs qu'ils arment d'un fer tranchant.

On n'a rien trouvé jusqu'à présent qui puisse jetter du jour sur la religion & sur l'ancien gouvernement des insulaires naturels. Ceux qui sont

soumis à la domination de l'Espagne ont presque tous embrassé le christianisme. Les autres font profession de l'idolâtrie. Les uns adorent les astres, des animaux terrestres & aquatiques, les autres des oiseaux, des rochers, des rivières, &c. Mais tous ont beaucoup de respect pour les vieux arbres; & c'est un sacrilège parmi eux de les couper, parce qu'ils sont persuadés que les ames de leurs ancêtres ont leur résidence à la cime de ces arbres.

Ainsi que les Lapons, ils ont quelques dieux particuliers nommés *Anitos* chez les Tagales, & *Davatas* par les Bisayas, qu'ils font présider aux montagnes, aux édifices, à la conservation des enfans. Ils mettent au rang des mêmes dieux leurs ancêtres qu'ils honorent par des sacrifices, & qu'ils invoquent dans leurs besoins. D'après ce préjugé, les vieillards choisissent pour leur sépulture quelque endroit remarquable dans les montagnes, ou sur des caps très-avancés en mer, afin d'être un objet de culte pour les pêcheurs & les gens qui fréquentent les mers. Ils n'ont d'autres écritures sur leur religion, que quelques chansons anciennes qui renferment la généalogie de leurs dieux, quantité de fables sur la création du monde & de ses premiers habitans.

On a remarqué depuis long-tems, que jamais ces insulaires ne mangent seuls, & qu'ils veulent du moins un compagnon. Un mari qui perd sa femme, est servi pendant trois jours par

des hommes veufs. Les femmes, après la mort de leurs maris, reçoivent le même service de trois veuves. La sépulture des pauvres est une simple fosse creusée dans leur maison. Les riches sont enfermés dans un cercueil de bois précieux avec des bracelets d'or & d'autres ornemens. Anciennement le plus grand honneur qu'on pût rendre à un mort, c'étoit de bien traiter l'esclave qu'il avoit le mieux aimé, & de l'égorger sur sa tombe pour qu'il lui tint compagnie. L'habit de deuil est noir chez les Tagales, & blanc parmi les Bisayas. A la mort du chef d'une peuplade, tous les habitans du canton gardent un profond silence pendant plusieurs jours, & tous les travaux cessent.

Ils ont l'usage de se saluer entre eux avec beaucoup de civilité, en ôtant de dessus leur tête une espece de bonnet qu'ils nomment *manputon*. S'ils rencontrent quelqu'un d'une haute qualité, ils plient le corps assez bas, en se mettant une main ou toutes les deux sur les joues, & levent en même tems un pied en l'air avec le genou plié. Cependant quand c'est un Espagnol qu'ils voient passer, ils font simplement leur révérence en ôtant le *manputon*, baissant le corps, & tendant les mains jointes.

Les Espagnols ne trouverent dans tout l'Archipel des Philippines ni Rois ni Seigneurs d'une grande puissance. Toutes les nations étoient divisées par tribus soumises à un Capitaine, dont le petit

état portoit le nom de *Barangué*. Dans les guerres que ces insulaires avoient entr'eux, ils passoient les jours entiers par mer & par terre à chercher des victimes, & lorsqu'ils en avoient immolé à leur rage, ils exprimoient leur satisfaction par des grands cris.

La noblesse parmi tous ces peuples n'étoit point autrefois une distinction héréditaire. Elle s'acqueroit par l'industrie ou par la force, c'est-à-dire, en excellant dans quelque profession. Ceux du plus bas ordre n'avoient pas d'autre exercice que l'agriculture, la chasse & la pêche. Depuis qu'ils sont soumis aux Espagnols, ils ont contracté la paresse de leur maîtres, quoiqu'ils soient capables de travailler avec beaucoup d'adresse. Ils excellent à faire des petites chaînes & des chapelets d'or d'une invention fort délicate. Les femmes font des dentelles qui approchent de celles de Flandres, & ont une adresse à broder en soie, qui leur attire l'admiration.

Isles d'Orange, de Grafton, &c.

Entre les Philippines & l'isle Formose, on place communément cinq isles auxquelles les Anglois ont donné les noms suivans, isles d'*Orange*, de *Grafton*, de *Montmouth*, de *Bachi* & des *Chevres*. Leur situation est sous le vingtième degré, vingt minutes de latitude nord.

Elles ont été reconnues par David & Dampierre, deux navigateurs fameux, qui ont publié quelques notions de ces isles.

La plus grande & la plus occidentale qu'ils nommerent l'isle d'Orange en l'honneur de Guillaume III, Roi d'Angleterre, n'a que sept ou huit lieues de long sur deux de large. Elle est absolument inhabitée, & ses bords n'offrent que des rochers escarpés. La plus septentrionale qui est celle où les Anglois aborderent, a quatre lieues de long, & une demi lieue de large. Dampierre l'appella Grafton en mémoire de la Duchesse de ce nom, à qui sa femme étoit alliée par le sang. Elle parut fort peuplée, & on y découvrit quatre grandes bourgades peu éloignées des bords de la mer.

Les fruits, disent ces voyageurs, croissent en abondance dans ces cinq isles. L'herbe y est forte; mais les arbres ont peu de grosseur. Les cannes de sucre & le coton n'y sont pas rares; les chevres & les porcs sont les seuls animaux qui s'y rencontrent.

Les habitans de ces isles sont des sauvages qui ne vivent que de plantes & du produit de leur pêche. Ils mangent aussi des sauterelles qui font de grands ravages dans ces isles, & Dampierre dit qu'il en a mangé de grillées, & qu'il les a trouvées de bon goût. Ils n'ont ni temples ni idoles, & notre voyageur dit n'avoir remarqué parmi eux aucune trace de religion. Il paroît que

l'égalité, l'indépendance & une liberté absolue font l'heureux partage de ce peuple. Les peres seuls ont quelque autorité sur leurs enfans jusqu'au tems du mariage.

Ils ont aussi quelques loix relatives au bien public, si l'on s'en rapporte à l'exécution dont parle Dampierre, laquelle ne pouvoit venir que d'une autorité supérieure. Un jour dans une grande affluence de peuple, il vit amener un jeune homme qu'on gardoit avec soin. Une femme qui faisoit de grandes lamentations, lui ôta les anneaux qu'il portoit aux oreilles. On fit dans la terre un trou assez profond: le jeune homme y fut mis sans paroître affligé de son sort, & sans faire le moindre mouvement pour s'en défendre; on jeta de la terre sur lui, & sans-doute il fut bientôt étouffé.

Chaque famille de ces insulaires possède la portion de terre qui peut suffire à sa subsistance. Les femmes & les filles cultivent ces plantations; les hommes & les jeunes gens s'occupent à la pêche. La polygamie n'est point connue parmi ces Insulaires. Ils sont d'une propreté extrême dans leurs personnes & dans leurs maisons, doux & honnêtes les uns avec les autres, civils & généreux envers les étrangers. [Dampierre assure que dans le cours de ses voyages, il n'a point rencontré de nation plus sociable.

Isles Carolines ou Palaos.

Une barque d'une structure étrangere, & remplie de trente personnes, aborda en 1696 à la côte de Guivam, bourg situé dans une des Philippines; & y apporta des connoissances des isles Palaos. Le P. le Clain Missionnaire jésuite, étoit à Guivam. Il accueillit ces étrangers de son mieux, & tira d'eux, à ce qu'il dit, les éclaircissemens suivans. Leurs isles sont au nombre de trente-deux, vers le onzième ou le douzième degré de latitude, & environ à trois lieues des Philippines. Il se persuada aussi que c'étoient les mêmes isles qui avoient été aperçues par deux gallions de Manille qui faisoient route au sud-ouest, & auxquelles on avoit donné le nom de *Nouvelles Philippines*, de *Saint barnabé* ou de *Carolines*, du nom de Charles II, alors Roi d'Espagne. Mais on eut de nouvelles connoissances de ces isles par une barque qu'un hazard semblable à celui qui avoit amené la première, fit aborder à un endroit désert de *Guaban* du côté de l'est, qu'on appelle *Taro-sofo*. Il y avoit dans cette dernière barque vingt-quatre personnes, savoir onze hommes, sept femmes & six enfans.

Sur le récit qu'on tira de ces étrangers le P. Gantove jésuite Espagnol, (a) a donné des no-

(a) Recueil des lettres édifiantes, tome 12, page 182.

tions de ces isles & de leurs habitans. Voici ce que son rapport offre de plus important.

Les isles Carolines sont situées entre le sixième & le onzième degré de latitude septentrionale, & courent par les trentième degré de latitude à l'est du cap d'*Espritu Sancto*, situé sur une des Philippines. Cet Archipel est partagé en cinq provinces qui ont chacune leur langue particulière, mais quoique différentes entre elles, ces langues paroissent avoir une origine commune, & il est assez vraisemblable qu'elles la doivent à la langue Arabe.

Ces isles ne produisent aucune sorte de grains, & on n'y trouve aucun quadrupede. Il y a seulement des especes de poules & d'autres oiseaux.

Les habitans des isles Carolines sont de haute taille & assez bien faits. La plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, des yeux grands & vifs, & la barbe fort épaisse. Quant à leur teint, il est différent entre eux. Les uns l'ont semblable à celui des Indiens, les autres paroissent être des métices nés d'Espagnols & d'Indiennes, & des muâtres nés de Negresses & d'Indiens, ou de Negres & d'Indiennes. On soupçonne que les métices qu'on trouve ici, doivent leur origine à l'aventure suivante. En 1566, Martin Lopez, pilote d'un vaisseau qui passoit de la nouvelle Espagne aux Philippines, avoit complété avec vingt-huit autres de jeter le reste

de l'équipage dans une isle déserte , de s'emparer du vaisseau , & d'aller pirater sur les côtes de la Chine ; mais ce complot ayant été découvert , ses auteurs subirent eux-mêmes le sort qu'ils préparoient aux autres ; on les *déserta* dans une isle de barbares , située à l'est des Mariannes. On ne doute pas que cette isle ne fit partie des Carolines , où sans-doute ces rebelles auront épousé des Indiennes qui ont donné lieu à une nouvelle race parmi ces Insulaires. Ils s'habillent à peu près comme les Philippinois , & portent à leurs oreilles des fleurs , des herbes aromathiques , des grains de coco , ou des morceaux de verre. Ils sont logés dans des cabanes couvertes de feuilles d'arbre , & ne vivent que de fruits , de racines & de poisson.

Quoiqu'on ne voye parmi ces peuples ni temples , ni idoles , ni sacrifices , ni aucun culte extérieur que celui qu'ils rendent aux morts , ils reconnoissent cependant de bons & de mauvais esprits célestes , à chacun desquels ils donnent un corps , & deux ou trois femmes. La tradition de leurs peres leur a transmis différentes fables aussi absurdes que singulieres sur la génération de ces divinités. Ce seroit perdre du tems que de s'y arrêter.

Lorsqu'il meurt un *Tamole* qui est un chef de famille noble , ou une personne chere , tous ceux qui étoient sujets à sa domination , les parens & les amis s'assemblent pour célébrer ses
obseques

obsèques, & la cérémonie se passe avec de grandes démonstrations de douleur. Au moment que le malade expire, on lui peint le corps de couleur jaune. L'assemblée venue au-tour du cadavre pleure de concert la perte commune. Leur douleur s'exhale en des cris aigus, & on n'entend plus que des lamentations & des gémissemens. A ce cri succede un morne & profond silence. Alors une femme, d'une voix fréquemment entrecoupée de sanglots & de soupirs, prononce l'oraison funebre du défunt. Ainsi que parmi nous, c'est l'éloge de toutes les belles qualités qui l'ont rendu recommandable pendant sa vie. On vante dans les meilleurs termes, sa beauté, sa noblesse, son agilité à la danse, & son adresse à la pêche. Ceux qui veulent donner les dernières preuves de la douleur, se coupent les cheveux & la barbe, & les jettent sur le cadavre. Tout le monde observe ce jour - là un jeûne rigoureux, mais on s'en dédommage la nuit suivante.

Il y a de ces insulaires qui renferment le corps du défunt dans un cercueil de pierre qu'ils gardent dans leurs maisons. D'autres & c'est l'usage le plus général, enterrent le cadavre dans un lieu écarté, & l'environnent d'un mur de pierre, après avoir mis auprès du mort différentes sortes d'alimens.

On voit parmi eux des especes de forciers & de forcieres qui sont leurs prêtres. Ils prétendent avoir commercé avec les ames des défunts, & ce sont eux

qui de leur autorité privée, déclarent quels sont ceux qui sont heureux ou malheureux, & que l'on doit invoquer ou négliger. Ceux qui sont réputés heureux, sont honorés comme des esprits bienfaisans, & on leur donne le nom de *Tabuput*, qui signifie *saint patron*. Chaque famille a le sien, qu'elle invoque en cas de maladie, avant d'aller à la pêche, ou d'entreprendre un voyage, & enfin dans toutes les circonstances de la vie. On lui offre des présens de fruit & de poisson, que l'on suspend dans la maison, soit pour obtenir les faveurs que l'on demande, soit en action de grâces après les avoir obtenues. La pluralité des femmes est non-seulement permise parmi ces insulaires, mais elle est encore une marque d'honneur & de distinction. Les Tamoles en ont autant qu'ils veulent. L'adultère est en horreur, mais cependant celui qui en est coupable obtient aisément la rémission de son crime, en faisant un présent au mari offensé.

Ils ne sont réciproquement unis par leurs mariages, qu'autant qu'ils sont contents l'un de l'autre. On se quitte lorsqu'on cesse de se plaire. Si un homme meurt sans postérité, la veuve peut épouser le père de son mari.

Toute l'autorité est partagée entre plusieurs familles nobles, dont les chefs s'appellent *Tamoles*, ainsi que nous l'avons dit, mais indépendamment de ces nobles, il y a en chaque

canton un Tamole principal auquel tous les autres sont soumis.

Ces Tamoles laissent croître leur barbe, pour s'attirer plus de respect. Ils ne paroissent jamais qu'avec un air grave, parlent peu, & commandent avec hauteur. Les peuples ne leur parlent qu'en rampant, & avec les demonstrations du plus profond respect. Ce sont ces Tamoles qui jugent les différends, & leurs sentences sont autant d'oracles sacrés qu'on n'ose contredire. Les crimes graves qui sont assez rares, ne se punissent jamais par des peines corporelles, mais par l'exil; on fait passer le coupable dans une autre isle, & il ne lui est plus permis de rentrer dans sa patrie.

La principale occupation des hommes est de construire des barques, de pêcher & de cultiver la terre dans laquelle ils plantent des racines. Comme ils manquent de fer, ils se servent de coignées & de haches de pierre pour couper le bois. Si par hazard un vaisseau étranger laisse dans leurs isles quelques vieux morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux Tamoles qui en font faire des outils, du mieux qu'il leur est possible: ces outils font un fond avantageux pour ce chef, car il les donne à lonage au prix le plus cher qu'il peut.

Le divertissement qui paroît être le plus du goût de ces Insulaires, est la danse, & souvent ils la font servir à amuser leur Tamole, qui quel-

quefois donne aux danseurs une pièce d'étoffe pour récompense.

Quand il s'éleve quelque querelle entre deux peuplades ou entre deux isles, on s'assemble en armes de part & d'autre. Ils n'en ont d'autres que des pierres & des lances armées d'os de poisson. On range les combattans sur trois lignes; la premiere est composée des jeunes gens; la seconde, de ceux qui sont de la plus haute taille; les plus âgés forment la troisieme. Chacun combat d'homme à homme; quand quelqu'un du premier rang est blessé, il est remplacé par un homme du second, & celui-ci par un du troisieme.

Description des Isles Moluques.

Ces isles, à proprement parler, dit Argensola (a), ne sont qu'au nombre de cinq, savoir, Tenate, Tidor, Machiam, Motir & Bachian. Cependant on comprend encore sous ce nom l'isle d'Amboine avec ses dépendances; celles de Ceram, de Banda, de Timor & quelques autres qui sont moins connues. Les Moluques proprement dites, c'est-à-dire, les cinq

(a) Histoire de la conquête des isles Moluques, tome 1, page 6.

isles dont nous avons rapporté les noms , n'occupent guere qu'un espace de cinq à six lieues , toutes à la vue les unes des autres. Elles sont séparées par des bras de mer , & par quelques autres isles beaucoup plus petites , & la plupart désertes. Leur situation est à l'est de Macassar , & elles en sont si voisines qu'on la met quelquefois au rang des Moluques. On dérive le nom de ces dernières , d'un mot indien *molot* , qui veut dire tête ou chef , ou de *Matuco* , terme arabe , qui signifie royaume. L'un & l'autre emportent une idée d'excellence & de distinction , & marquent , dit Argensola , le grand nombre de royaumes qu'on trouve dans ces isles.

Donnons une idée générale des Moluques ; nous décrirons ensuite en particulier , celles qui mériteront d'être connues parmi les autres isles auxquelles on étend ce nom.

Leur forme est ronde , & leur grandeur à peu près la même. La plus étendue n'a guere que douze ou quinze lieues de circuit , & sept ou huit de longueur. Les côtes offrent une perspective très - agréable par la verdure dont elles sont couvertes mais leur approche est très dangereuse , à cause des écueils & des bancs de sable qui les environnent. Argensola rapporte que le terroir de ces isles est si spongieux , que quoiqu'il y pleuve beaucoup , souvent les ruisseaux & les torrens qui tombent des montagnes

ne parviennent pas jusqu'à la mer. L'air y est en général assez mal sain, sur-tout pour les étrangers qui sont sujets à une maladie, qu'on nomme *berber*, laquelle fait enfler tout le corps, & lui cause une espece de paralysie.

La nature n'a donné aux Moluques ni or ni argent, & très-peu d'autres métaux. Elle leur a refusé même le riz & la plupart des grains; mais elle les en a dédommagé par des richesses d'un autre genre. Elles produisent une variété surprenante d'épiceries & de plantes aromatiques, sur-tout quantité de clous de girofle, de canelle, de muscade, de sandal, d'aloës, d'oranges, de limons, de cocos & d'autres fruits. Le *sagu*, espece de palmier sauvage supplé au défaut de pain & de riz. On en tire la moëlle, ou même on prend de son bois qu'on pile, & l'un & l'autre rendent une farine très-blanche, dont on fait de fort bon pain. Le même arbre fournit aussi une liqueur excellente qui tient lieu de vin; & les habitans ont encore les mêmes ressources dans le cocotier & dans d'autres arbres.

On ne trouve dans les Moluques aucuns quadrupedes que ceux qui y ont été portés par les Espagnols, & qui y sont assez multipliés pour les besoins des habitans. Parmi les oiseaux qui sont en grand nombre, on distingue les perroquets, à cause de l'éclat & de la variété de leurs

couleurs, & de la disposition qu'ils ont à apprendre à parler.

L'oiseau de paradis, autrefois si fameux par les fables qu'on en racontoit, & aujourd'hui si recherché des curieux, pour l'agréable variété de son plumage, & pour la singularité, la forme & la situation de ses ailes, vient aussi des Moluques, & particulièrement de Ternate où ils sont en si grand nombre, qu'on leur a donné le nom d'hirondelles de Ternate. Les Portugais les appellent oiseaux du soleil. On en distingue deux especes: une grande qui se nourrit de petits oiseaux, & une petite qui ne vit que de fruits. Quelque voyageurs ont eu la simplicité de débiter que ces oiseaux n'avoient pas de pieds, qu'ils voloient continuellement, & qu'ils se nourrissoient d'air; cette opinion, toute ridicule qu'elle est, a eu long-tems des partisans, parce qu'en effet tous les oiseaux de paradis que l'on apportoit, n'avoient pas de pieds, & que les Indiens qui les vendoient, les leur coupoient si adroitement, qu'il ne restoit aucun indice qu'ils en eussent eu. On voit dans ces isles des crocodiles très-dangereux par leur voracité, & de grandes coulœuvres qui ne sont pas vénimeuses, mais qui sont remarquables par l'instinct qu'on leur attribue; il consiste à mâcher une certaine herbe, qu'elles vont ensuite dégorger aux bords de la mer; aussi-tôt divers

poissons l'avalent, & tombant dans une sorte d'yvresse qui les fait demeurer sans mouvement sur la surface de l'eau, ils deviennent la proie de leurs ennemis.

Les productions des isles Moluques, dans le genre minéral, se réduisent à quelques mines de fer qui sont dans la petite isle de Lambaco, d'où les Moluquois tirent la matiere de leurs lances, de leurs sabres & de leurs crits. On trouve au centre de Ternate une haute montagne, dont le sommet offre la vue d'un gouffre qui paroît aussi profond que la montagne même, & qui dans les équinoxes sur-tout, vomit avec un bruit horrible des flammes mêlées de fumée & d'une poussiere très-déliée. Une chose très-particuliere à ce volcan, c'est qu'il est couvert depuis le pied de la montagne jusqu'à son sommet, d'arbrisseaux & d'herbages qui ne perdent jamais leur verdure. Les Moluques ont l'avantage de fournir aux cabinets des curieux les coquilles les plus rares & les plus estimées par la vivacité, l'agrément de leurs couleurs.

Habitans des Moluques. Leurs usages, leur religion, leur gouvernement.

L'origine des Moluquois est absolument inconnue. De ce qu'on parle plusieurs langues dans

leurs isles, on en infère qu'elles ont été peuplées par divers peuples & en différens tems. La langue de Malacca ou des Malais, y est la plus répandue. Argensola prétend que les Chinois occupèrent autrefois les Moluques & qu'elles ont eu successivement pour maîtres les Javanois, les Malais & les Arabes.

Les Moluquois sont d'une couleur jaunâtre, un peu obscure. Ils ont les cheveux plats qu'ils parfument d'huiles odoriférantes. La plupart ont les yeux grands & le poil des sourcils fort long. Ils se colorent d'une sorte de peinture particulière, aussi bien que celui de leurs paupieres.

Les femmes sont en général d'une taille médiocre, blanches, assez jolies, d'une humeur vive & d'un naturel perfide. Quelques soins que leurs maris apportent à mériter leur attachement & à les garder, ils ne peuvent se garantir de leurs infidélités. Les deux sexes sont fort recherchés dans leurs habillemens : celui des hommes consiste en une veste, une culotte & un manteau, le tout de damas de différentes couleurs. Ils portent, au lieu de chapeaux, des turbans ornés de plumes ou de pierres précieuses. Les femmes sont vêtues de robes à la Turque ou à la Persane, & ne manquent pas d'ajouter à leur parure des bracelets, des pendants d'oreille & d'autres ornemens de ce genre, suivant leurs facultés. Les étoffes de soie & d'écorce d'arbres sont com-

munes à tous les états & aux deux sexes. Elles leur viennent de toutes les parties de l'Inde, qui s'empressent de venir les échanger pour des épiceries.

L'occupation des hommes est de porter les armes, d'aller à la pêche, ou de fabriquer des canots, & quelques armes pour leur usage. On assure qu'autant ils sont infatigables à la guerre & à la mer, autant ils sont paresseux & indolens dans leurs maisons. Les femmes emploient leur tems à filer du coton & aux travaux du ménage.

Le mahométisme est leur religion, & on croit qu'ils l'ont reçue des Arabes. Ils y mêlent quantité de superstitions, reste de leur ancienne idolâtrie. D'anciennes familles, quoique fort attachées à l'Alcoran, se font encore honneur de tirer leur origine des premières divinités du pays.

Les loix de ces Insulaires sont grossières & barbares. Elles permettent la pluralité des femmes, sans en fixer le nombre & sans aucune règle pour le bon ordre du mariage. Le larcin est puni sévèrement, & l'on fait grâce à l'adultère. Dans l'opinion de ces peuples, la propagation du genre humain paroît être le premier objet de la politique. Toutes les villes & les bourgades de ces isles entretiennent des officiers publics qui sont obligés de se promener dès la pointe du jour dans toutes les rues, en battant la caisse pour éveiller les personnes mariées, & les faire

souvenir du devoir conjugal. Ces Insulaires, dit leur historien (a), vivent long tems, quoiqu'ils blanchissent de bonne heure. Ils sont doux & officieux à l'égard des étrangers, mais importuns par leurs demandes continuelles, intéressés dans le commerce, soupçonneux, trompeurs, menteurs, pauvres, néanmoins fiers & orgueilleux; & pour joindre plusieurs vices en un seul ils sont ingrats.

Les isles de Ternate, de Tidor & de Bachian ont chacune leur Roi particulier; mais le plus puissant de ces trois Princes est celui de Ternate, qui compte dans ses états la plupart des isles voisines. On dit que ce Prince en a possédé jusqu'à soixante & douze.

Isles d'Amboine, de Ceram, de Banda & autres, auxquelles on étend aussi le nom de Moluques.

L'isle d'Amboine fut découverte par les Portugais en 1515, en même tems que Ternate. On lui donne vingt ou vingt-cinq lieues de circuit. Elle est située à quatre degrés de latitude méridionale. Deux golphes qui s'enfoncent assez profondément dans les terres, la divisent en deux

(a) Tome 1er. page 22.

parties. Cette division naturelle forme deux quartiers principaux, dont le plus grand se nomme *Hito*, & l'autre *Leitimor* ou *Rossanive*. *Hito* a plusieurs villes habitées par des Mahométans appelés aussi *Hitos*, soumis aux Hollandois qui ont un fort en chaque quartier. En 1677, ils y comptoient seize cent sujets Nègres, originaires de ceux qu'ils avoient apporté dans toutes leurs isles, & ils pouvoient lever plus de trois mille soldats dans le reste de l'isle d'Amboine.

Les quartiers d'*Hito* & de *Rossanive* sont gouvernés chacun par un chef Mahométan, dont l'autorité est subordonnée à celle du gouverneur Hollandois. Amboine étoit bien avant l'arrivée des Européens, partagé entre deux races d'habitans, qui formoient deux factions toujours en guerre. L'une se nomme *Olivisa* & l'autre *Olilima*. Chacune a un langage particulier qui est inconnu à la rivale. La plupart des *Olivisa* sont Mahométans, & les *Olilimas* sont un mélange de Chrétiens, de Mahométans & d'Idolâtres.

Ces deux peuples sont aussi répandus dans les isles voisines, appelées *Uliasser*, lesquelles dépendent d'Amboine, & sont, ainsi que cette isle, les lieux les plus fertiles en girofle. Ce fruit croîtroit avec la même abondance dans les autres Moluques, mais les Hollandois, qui ont établi le centre de leur puissance à Amboine, ont détruit tous les girofliers des autres isles, pour les multiplier dans cette dernière.

L'isle de Ceram n'est qu'à vingt lieues au nord d'Amboine, & son étendue est beaucoup plus considérable. On lui donne soixante lieues de long, & vingt ou vingt-cinq de large. Les Hollandois y possèdent quelques habitations dans la partie du sud, & le reste de l'isle est peuplé d'Idolâtres, dont une partie est soumise aux Hollandois, & l'autre indépendante.

Les isles de Banda sont à trente lieues d'Amboine; on en compte huit ou dix de ce nom, qui ont leurs dénominations particulières; mais celle de Banda est la plus considérable, & n'a que dix lieues de tour. Toutes ces isles sont très-pauvres & n'offrent aucun avantage. Si cependant les Hollandois entretiennent des forts, des garnisons & quelques colonies qui cultivent des plantations de muscade, c'est autant pour l'intérêt de leur commerce que pour empêcher que d'autres Européens ne viennent s'établir dans le voisinage d'Amboine & des Moluques, d'où ils tireroient des épiceries. Les relations des Hollandois nous assurent que les habitans de Banda sont Mahométans, que les hommes mènent une vie oisive, ne s'occupant qu'à faire la guerre avec toute la férocité des peuples les plus barbares, tandis que les femmes cueillent & préparent la noix, muscade & veillent à leurs ménages. Ces Insulaires vivent très-long-tems, & l'on voit parmi eux des gens âgés de plus de cent vingt & de cent trente ans.

Timor, Sologo, Botton, Solor & Gilolo sont encore des isles voisines d'Amboine & des Moluques. Elles sont habitées par des Mahométans & d'autres peuples farouches peu connus, qui paroissent sans loix & sans religion. Timor est la plus grande de toutes; on lui donne soixante & dix lieues de long, & dix-huit ou vingt de large. Les Hollandois y possèdent un fort qui sert d'entrepôt pour le commerce des Moluques, & où ils entretiennent une petite garnison. Les Portugais ont aussi dans cette isle un établissement appelé *Lafao*, à soixante lieues de l'habitation Hollandoise. C'est une bourgade où il se fait quelque commerce par le moyen de plusieurs navires qui y viennent tous les ans de la Chine.

Terminons l'article de toutes ces isles par dire quelque chose de la façon dont les Hollandois sont parvenus à chasser les Portugais & les Espagnols des Moluques, & quelle est la forme de leur gouvernement.

Les Portugais, après avoir découvert les Moluques en 1515, se hâterent de bâtir un fort à Ternate où ils avoient abordé, après avoir fait alliance avec le Roi du pays qu'ils secoururent contre un de ses voisins qui l'inquiétoit. Ces auxiliaires commencerent bientôt à vouloir dominer à Ternate. Le trône avoit changé de maître depuis leur arrivée; mais il étoit toujours possédé par un *Cachilou*, Prince descendant de ce

lui qui les avoit reçus. Les gouverneurs du fort Portugais, toujours animés par la passion de commander, commirent à différentes fois, des cruautés horribles, des assassinats indignes. Foulant aux pieds les engagements les plus respectables, & abusant de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, ils se jouoient de ces Monarques Indiens & de leur famille; ils faisoient périr les uns publiquement sur des échaffauds avec une forme apparente de justice, & les autres en trahison par le poison ou par le fer.

Des forfaits aussi inhumains ne manquèrent pas d'inspirer l'horreur & l'exécration, & d'exciter un soulèvement général contre la nation Portugaise. En vain le viceroy de Goa, à qui les Ternatais avoient député un ambassadeur pour demander justice contre Mesquita qui avoit lâchement fait assassiner leur Roi, essaya-t-il de conjurer l'orage, en faisant passer à Ternate un nouveau commandant, avec ordre d'envoyer Mesquita chargé de fers à Goa. Cette satisfaction beaucoup trop légère pour un attentat dont la punition ne pouvoit être ni assez prompte, ni assez publique, ne fut point capable d'appaîser les troubles.

Babu, prince, qui avoit succédé au Monarque assassiné, parut avec des forces considérables devant la citadelle Portugaise, & au bout de cinq ans, les alliés furent réduits à capituler.

En 1575, les Portugais obligés de sortir de Ternate, se retirèrent, les uns à Malacca, & les autres à Amboine & dans les isles voisines. Babu, après cette conquête, porta la terreur dans la plupart des isles qui étoient alliées ou sujettes du Portugal, & c'est ainsi que leur puissance s'éteignit aux Moluques.

Cependant la couronne d'Espagne ayant été réunie en 1582 à celle de Portugal, sur la tête de Philippe II, ce Prince se proposa de rétablir le fort de Ternate. Il envoya, dans cette vue, plusieurs flottes considérables aux Moluques qui parvinrent heureusement à remplir ses intentions en 1600 & dans les années suivantes. Les Espagnols y devinrent aussi puissans que l'avoient été les Portugais avec lesquels ils étoient censés ne faire plus qu'un peuple. Mais ils furent peu de tems après supplantés par les Hollandois dont l'activité & l'industrie leur a conservé jusqu'à ce jour ces riches possessions. Les années 1605 & 1606 furent les époques des victoires rapides des Hollandois, & de l'entière expulsion des Espagnols & des Portugais de Ternate, d'Amboine, de Tidor & de toutes les isles voisines, à l'exception de Timor & de Solor où il existoit encore des colonies Portugaises. La trêve conclue en 1608 entre la couronne d'Espagne & la République des Provinces - Unies, suspendit pour quelque tems les hostilités des deux partis; mais elles

elles recommencerent en 1611, & les Hollandois s'emparèrent l'année suivante de Solor & de Timor. Enfin, en 1638 & 1641 ils devinrent si redoutables qu'ils ont toujours conservé leur supériorité dans cette contrée. Le Portugal, qui venoit de secouer le joug de l'Espagne, & qui se voyoit privé de Malacca que les Hollandois lui avoient enlevé, conclut avec les derniers un traité qui ne lui laissa, de toutes ses anciennes possessions dans l'Inde, que Goa & quelques autres places de peu d'importance. Les Espagnols parurent aussi dans le même tems renoncer à l'espérance de se maintenir dans ces isles. La plupart des familles Castellanes, qui étoient établies dans ces quartiers, se retirèrent aux Philippines ou au Mexique. Ainsi les Hollandois demeurèrent seuls possesseurs des Moluques.

Les Hollandois, dit le continuateur d'Argensola (a), régissent ces isles avec beaucoup de douceur & de modération. Quoiqu'en osent publier leurs ennemis, il n'y a point de domination chrétienne en Europe qui soit plus douce que la leur. Ils retirent un profit considérable, mais qui n'est point à charge aux habitans, & dont la compagnie n'est redevable qu'à ses propres travaux &

(a) Histoire de la conquête des Moluques, tome 3, page 235.

à son industrie. Elle a augmenté les richesses naturelles du terroir en donnant tous ses soins aux plantations de girofle & de muscade, en élevant de nouvelles, en introduisant dans le pays plusieurs graines & plusieurs plantes d'Europe. Elle a soin d'ailleurs d'y porter tous les ans quantité de subsistances, & de pourvoir abondamment aux besoins des Insulaires. Aussi le sort des Moluquois est en quelque sorte plus heureux qu'il ne l'étoit avant la conquête des Hollandois. Leur condition deviendroit encore meilleure s'ils vouloient cultiver leurs terres, & imiter les Colons qu'on est obligé d'envoyer dans leurs isles. Mais rien n'est capable de réveiller leur paresse, & de leur faire préférer un travail modéré à une vie molle & oisive. Il n'y a que l'orgueil qui en excite quelques-uns à se donner du mouvement. L'amour de l'indépendance les a portés à vouloir secouer le joug en 1674, & à entrer en guerre avec la compagnie; mais en 1680, tous les troubles furent apaisés, & les Insulaires rentrèrent dans le devoir. Pour donner une idée des richesses que la possession des Moluques & autres isles qui donnent les épiceries, apportent aux Hollandois, ajoutons ici ce que M. Vallemont de Bomare a dit à ce sujet en 1762, dans son dictionnaire d'histoire naturelle, à l'article *muscade*.

Les magasins que les Hollandois ont de précieux aromates, sont immenses & d'une richesse

très-considérable. Ils en ont actuellement chez eux la récolte de seize années ; ils ne distribuent point à l'Europe la dernière récolte, mais la plus ancienne. En 1760, ils vendoient la provision de 1744. Quand ils ont trop de girofle, de muscade, &c. dans leurs magasins, ils ne les jettent pas à la mer comme on le dit communément, mais ils les brûlent. Le 10 juin 1760, j'en ai vu à Amsterdam, près de l'Amirauté, un feu dont la matière étoit estimée huit millions d'argent de France ; on en devoit brûler autant le lendemain. Les pieds des spectateurs baignoient dans l'huile essentielle de ces aromates ; mais il n'étoit permis à personne d'en ramasser, & encore moins de prendre les épices qui étoient dans le feu. Quelques années auparavant, un pauvre particulier, qui, dans un semblable incendie, ramassa quelques noix de muscades qui avoient roulé du foyer, & se disputa à les emporter, fut arrêté, condamné à être pendu & exécuté sur le champ.

De l'Isle Celebes ou Macassar.

Cette isle, située à l'est de Borneo, à environ quatre-vingt lieues des Moluques, s'étend depuis la ligne équinoxiale à un degré & demi du côté du nord, & environ à six degrés vers le sud. Suivant cette position, sa longueur du sud au nord est à-peu-près de cent soixante lieues, & sa

largeur comprise entre le cent trente-cinquième & le cent trente-neuvième degré de longitude, n'a pas moins de soixante lieues. Un canal, dont la largeur commune est de quarante lieues, la sépare de Borneo, & porte le nom de détroit de Macassar.

La situation de cette isle étant au milieu de la zone torride, on pense aisément qu'il y regne une extrême chaleur; peut-être seroit-elle inhabitable, si les ardeurs n'étoient modérées par des pluies abondantes, & si les vents de nord qui soufflent une bonne partie de l'année, ne purifioient l'air des suites de ce mélange de chaleur & d'humidité auxquelles se joignent encore des vapeurs malignes qu'exhalent les mines de cuivre qui sont en assez grand nombre dans le pays. Aussi-tôt que les vents viennent à manquer, le pays est désolé par des maladies contagieuses; mais ces accidens sont rares; & les Macassars jouissent en général d'une santé vigoureuse qui les fait parvenir jusqu'à l'âge de cent à cent vingt ans.

L'intérieur de cette grande isle est peu connue, & les différens voyageurs qui l'ont visitée, ne s'accordent pas sur le nombre des royaumes qui la divisent; mais ils conviennent que les plus puissans des Princes qui gouvernent, sont ceux de Celebes & de Macassar, deux états considérables qui ont autrefois partagé l'empire de l'isle, d'où il est arrivé qu'elle a emprunté leurs noms,

& que les navigateurs l'ont appelée indifféremment isle Celebe ou Macassar, suivant l'endroit où ils prenoient terre.

Productions naturelles de l'isle de Celebes.

Les voyageurs Hollandois (a) nous apprennent que tous les fruits des Indes croissent admirablement dans cette isle, & que de ceux d'Europe elle ne produit que des noix. L'historien des voyages fait une peinture charmante du royaume de Macassar. De toutes les provinces qui le composent, il n'en est aucune que la nature n'ait distinguée par quelque faveur particuliere qui la rend nécessaire à toutes les autres. Celles qui ne sont composées que de rochers & de montagnes inaccessibles, contribuent à la richesse du pays par leurs carrieres & par leurs mines d'or, de cuivre & d'étain, tandis que d'autres fournissent toute sorte de bois odoriférans, de charpente, de menuiserie & de marine.

D'autres ne semblent formées que pour le plaisir de leurs habitans. Quantité de petites rivieres dont elles sont arrosées, fournissent d'excellens poissons, & servent à embellir des paysages délicieux. Leur variété est infinie, & leur aspect ad-

(a) Recueil des Voyages, &c. déjà cité tome 3, page 171.

mirable. Ce font des collines couvertes de palmiers, de citroniers & d'orangers; des campagnes plantées de cotonniers ou de riz, remplies d'arbres toujours verts; de fruits & de fleurs en toute saison, & d'oiseaux qui ne cessent jamais de chanter. Entre le jasmin & les tubereuses, les œillets & les roses, & nombre d'autres fleurs que la terre produit d'elle même, on en trouve une particuliere à l'isle Celebes; elle approche du lys, mais son odeur est infiniment plus douce, & se répand beaucoup plus loin. Les Insulaires en tirent une essence dont ils se parfument pendant leur vie, & qui sert à les embaumer après leur mort.

Cette isle n'est pas moins abondante en bestiaux que l'Europe. Il s'y trouve des chevaux, des buffles, des cerfs & des sangliers, mais point de tigres, de lions, ni d'éléphants. Les singes y sont comme en possession de l'empire de l'isle, autant par leur grandeur & leur force, que par leur nombre. Il y en a de blancs, de noirs & de jaunes. On en distingue deux especes principales. L'une de ceux qui marchent toujours à quatre pattes, & l'autre, de ceux qui se tenant droits comme des hommes, ne vont presque jamais que sur les pieds de derriere. Les blancs, parmi lesquels on en voit de plus grands que les plus gros dogues d'Angleterre, sont les plus dangereux. Ils font particulièrement la guerre aux femmes. Le premier qui en apperçoit une rassemble

aussi-tôt ses compagnons par ses cris. Ils se saisissent d'elle, lui font toutes sortes d'outrages, & finissent par la déchirer en pièces, après avoir assouvi sur elle leur infame lubricité. Ces singes ont des ennemis redoutables dans des serpens monstrueux qui leur donnent perpétuellement la chasse. Il y en a d'assez gros pour avaler un singe d'un seul coup; d'autres moins forts, pour leur faire une guerre ouverte, emploient diverses sortes de ruses pour les surprendre, & chaque jour leur apporte une nouvelle proie. Malgré ce goût des serpens de Celebes pour les singes, qui empêche leur excessive multiplication, il en reste encore assez pour causer des allarmes continuelles aux Insulaires qui ont sans cesse leurs femmes & leurs champs à défendre contre des animaux également lassifs & voraces. A la vérité ils sont craintifs devant les hommes, & le seul mouvement d'un bâton les met en fuite. On trouve dans le corps de ces singes des pierres de bézoard, plus estimées que celles qu'on tire des chevres, & c'est un avantage qui devient pour les hommes un nouveau motif de les détruire.

Parmi les oiseaux dont on fait le nombre excessif, soit qu'ils y naissent tous, ou que la beauté du pays les y attire des isles voisines, on vante singulièrement le *tenrou joulon*, qui est de la grosseur d'une allouette, & admirable par l'éclat & la variété des plus belles couleurs, & par l'instinct

qu'il met à attraper un petit poisson qui lui sert de nourriture (a).

On peut prendre une idée des productions de Celebes dans le genre minéral, par ce qu'on a vu ci-devant.

Etat politique des Celebes.

Nous avons dit précédemment que les voyageurs reconnoissent deux principaux Souverains dans l'isle de Celebes, celui d'un royaume de ce nom, & le Roi de Macassar.

L'état de Celebes est situé dans la partie septentrionale de l'isle, & aux environs de la ligne: les Indiens le nomment plus ordinairement *Boné*, du nom de sa ville principale; c'est à quoi se réduit tout ce qu'on nous apprend de ce royaume.

Quant à celui de Macassar, on nous le fait connoître plus particulièrement. Il est situé dans la partie méridionale de l'isle, & sa capitale est *Macassar* ou *Maçagar*. On la représente comme une ville aussi considérable par son étendue, que par sa population. Sa situation est à l'embouchure d'une grande riviere qui traverse tout le royaume, sous le sixième degré de latitude méridionale; ses rues sont en assez grand nombre & fort larges; elles sont bordées d'un double rang d'arbres fort

(a) Voyez l'Histoire des Voyages, tome 101, page 459.

touffus, qu'on entretient avec foin, pour que les maisons en reçoivent de l'ombre & de la fraîcheur. On n'y voit point d'autres édifices de pierre que le palais du Roi, & quelques mosquées; mais quoique toutes les autres maisons soient de bois, elles n'en méritent pas moins l'admiration par la variété de leurs couleurs, par l'éclat de l'ébène qui y domine principalement, & par l'art avec lequel toutes les pièces sont enchaînées. Le plus grand de ces bâtimens n'a pas plus de quatre à cinq toises de long, sur une ou deux de largeur; les fenêtres en sont fort étroites, & le toit n'est composé que de feuilles d'arbres, dont l'épaisseur résiste à la pluie; la plupart sont élevés & soutenus en l'air sur des colonnes de dix huit à vingt pieds de hauteur, & on y monte par des échelles; chacun la tire soigneusement après soi, dans la crainte d'être suivi par quelque chien: cet animal passant pour immonde parmi les Macassars qui sont les plus superstitieux des Mahométans. Le toit de chaque maison est surmonté de trois croissans, dont deux sont droits; les deux extrémités de celui du milieu renversées. On trouve à Mançazar tout ce qu'on peut désirer pour l'aïssance d'une grande ville. On y voit des mosquées, de belles places où se tient le marché deux fois le jour, c'est-à-dire, le matin avant le lever du soleil, & le soir, une heure avant qu'il se couche. Jamais on n'y rencontre que des femmes; un homme se rendroit digne de mépris, s'il osoit

y paroître ; il se verroit exposé aux dernières insultes de la part des enfans, qui sont élevés dans l'opinion que le sexe viril est réservé pour des occupations plus sérieuses & plus importantes. Passons à des observations sur les habitans de Celebes.

Macassarois ; leur portrait , leurs usages.

Les Macassarois ou Macassars , comme les appelle le comte de Forbin dans ses mémoires , ressemblent beaucoup aux Siamois par les traits du visage ; cependant leur teint est moins bazanné , & ils ont le nez plus plat & plus écrasé. Ce nez, qui les défigure à nos yeux , est chez eux une beauté qu'on se plaît à former dès leur enfance. Aussi-tôt qu'ils sont nés, on les couche nuds dans un petit panier , & les nourrices prennent soin, à chaque heure du jour , de leur presser le nez doucement de la main gauche , tandis que de l'autre elles le frottent avec de l'huile ou de l'eau tiède. On leur fait les mêmes frottemens dans toutes les autres parties du corps , pour faciliter les développemens de la nature ; & c'est delà apparemment qu'ils ont tous une taille fine & dégagée. A l'âge de cinq ou six ans les enfans mâles de quelque distinction sont mis en dépôt chez un parent ou un ami , de peur que les caresses de leur mere , & l'habitude d'une tendresse mutuelle n'amolliissent leur courage. Ils ne retournent dans leur

famille qu'à l'âge de quinze ou seize ans, & ils ont alors le droit de se marier; mais il est rare qu'ils usent de cette liberté avant de s'être perfectionnés dans tous les exercices de la guerre. La sobriété n'est pas moindre ici que dans toute l'Inde. Les repas des Macassars sont très-simples, & l'eau est leur boisson ordinaire, mais en secret on boit le vin de palmier, l'arack & les autres liqueurs fortes qui sont défendues par l'alcoran. Ces Insulaires se distinguent entre tous leurs voisins par la propreté de leurs habits, & cette recherche va jusqu'au luxe parmi les nobles. Ils ont des robes de drap d'or & d'argent; des ceintures de la même richesse, des sabres & des crits dont la poignée est d'or massif. Le crit, dit M. de Forbin, est une espèce de poignard d'environ un pied de long, & large d'un pouce & demi par en bas, avec une pointe en langue de serpent. Il coupe comme un rasoir (a). La poignée des armes des simples soldats est d'ivoire ou de bois précieux. L'usage commun du pays est de marcher pieds nus, mais les nobles & les riches portent des sandales brodées d'or & d'argent; ils ajoutent à leur parure un riche turban, ou un petit bonnet de moëre bordé d'or, quantité d'anneaux & de bagues à leurs doigts, des cercles précieux autour des bras, & des boucles de diamans aux

(a) Mém. du Comte de Forbin, tome 1er p. 164.

oreilles. L'empire de la mode n'est pas moins respecté dans cette isle qu'en France. Elle prescrit de se faire limer, polir, & peindre les dents en verd ou en rouge : tout le monde se conforme à cette loi, quoiqu'il en coûte toujours du sang pour cette opération. Il est aussi du bel usage parmi les grands de se peindre les ongles en rouge.

Bien que les femmes paroissent avoir encore plus de passion pour la propreté que les hommes, elles sont cependant moins magnifiques ; leur habillement consiste en une chemise d'une belle mouffeline qui leur couvre le sein, & dont les manches fort étroites, ne viennent que jusqu'au coude ; elles portent aussi des jupons d'une mouffeline rayée & très-claire, à travers de laquelle on apperçoit leurs caleçons qui sont de brocard d'or ou d'argent ; leurs cheveux noués par derrière composent leur unique coëffure. On leur voit peu de bagues & de pierreries ; c'est l'ornement des hommes. Elles n'ont pour collier qu'une petite chaîne d'or que leur mari leur donne pour les faire souvenir qu'elles sont leurs premières esclaves. Elles ont la liberté de s'assembler entr'elles, de s'amuser à la danse & à d'autres divertissemens, pourvu qu'elles n'aient point d'hommes pour témoins. La jalousie des maris est telle, qu'ils ne permettent pas à leurs femmes, dans leur absence, de recevoir la visite d'un frere. Un sourtire, un coup d'œil accordé à un homme, est un cri-

me capital à Macassar, & une cause suffisante de répudiation.

Il y a peu d'esclaves dans l'isle de Celebes. Les loix n'y permettent point, comme dans la plupart des autres pays des Indes, aux peres & aux meres d'y vendre leurs enfans, ni aux personnes avancées en âge, d'engager leur liberté. Les prisonniers que les Macassars font dans leur guerre, ils les font vendre dans les contrées voisines. Les riches entretiennent par ostentation un grand nombre de domestiques dont ils se font accompagner lorsqu'ils sortent, mais ils n'en exigent aucuns travaux pénibles, ni humilians. Chacun se sert soi-même, & les femmes sont chargées de tous les soins du ménage. La modestie de ces peuples est admirable dans l'intérieur de leurs maisons. Tout l'ameublement s'y réduit à quelques ustenciles de cuisine & de table, à des nattes tapis pour s'asseoir, à des matelats pour coucher, & à quelques coussins qu'on présente aux étrangers dans les visites.

Passons sur tous les usages qui sont communs aux Macassars avec les autres Mahométans des Indes; mais rapportons une cérémonie qui a le mérite de la singularité. C'est Gervaise qui la rapporte dans son histoire de Macassar. Après les formalités usitées dans les mariages, on enferme les nouveaux époux dans une chambre obscure où il n'y a point d'autre lumière que celle d'une petite

lampe. On les laisse seuls en cet endroit trois jours & trois nuits, sans qu'il leur soit permis d'en sortir, ni à personne d'y entrer. Une vieille femme se tient seulement à la porte pour leur fournir toutes les choses dont ils ont besoin. Cette retraite est si rigoureuse, qu'on a pourvu à tout ce qui auroit pu exiger qu'ils en sortissent. Les trois jours qu'ils passent ensemble, sont employés par les parens & les amis des deux familles en réjouissances & en festins. Le matin du quatrième jour un valet entre dans la chambre des mariés, tenant d'une main un grand vase rempli d'eau, & de l'autre une barre de fer sur laquelle sont gravés quelques caracteres myltérieux. Le plus âgé de l'assemblée des parens suit bientôt; il oblige les deux époux de se lever & de mettre les pieds nuds sur la barre de fer, puis il leur jette sur le corps toute l'eau du vase, en prononçant sur eux quelques prieres. Les femmes ne perdent point leur nom en se mariant, mais elles y ajoutent celui de leurs maris. C'est un titre très-recommandable d'avoir plusieurs femmes, & sur-tout une famille nombreuse.

La noblesse Macassaroise n'est pas comme dans la plupart des royaumes d'orient, une distinction passagere dont le caprice du Prince dispose en faveur de qui il lui plaît, sans qu'elle passe aux descendans. Elle est fondée sur des titres qui la rendent perpétuelle. Aussi les nobles y sont-ils

extraordinairement fiers. On en distingue trois ordres qui répondent à-peu-près à ceux de nos ducs & pairs, de nos comtes & marquis, & de la simple noblesse.

Les premiers portent le nom de *dacus* ; leur noblesse est attachée à des terres qui leur ont été concédées par le Roi, moyennant une certaine redevance annuelle, & sous la condition de le suivre à l'armée, & de le servir avec un certain nombre de leurs vassaux qui, de leur côté, sont obligés à des corvées envers leurs maîtres, à moins qu'ils ne se rachètent à prix d'argent. Ces *dacus* ne paroissent à la Cour qu'avec un cortège pompeux ; ils marchent immédiatement après les princes de la maison royale, & remplissent les premières charges de la couronne.

La seconde classe de noblesse est celle des *carvés*. C'est aussi un bienfait du Prince, mais que l'on obtient facilement.

La troisième classe comprend les *lolos*, qui sont les simples gentilshommes. Ce titre est héréditaire, & n'appartient qu'aux personnes ennoblies directement par le Prince, ou issues d'ancêtres nobles ; mais la flatterie le donne souvent à de riches marchands. Dans toutes les familles distinguées la succession appartient uniquement à l'aîné des fils, ou, au défaut des mâles, à l'aînée des filles. Dans les autres conditions tous les enfans partagent par égales portions.

Pour se former une idée du gouvernement politique de cette nation, il faut se rappeler qu'elle est partagée entre plusieurs Souverains, dont les plus puissans sont les Rois de Boné ou Celebes, & de Macassar : l'un & l'autre sont despotiques, & laissent leur autorité entre les mains d'un premier ministre qui jouit réellement de l'autorité souveraine, & dispose de toutes les places. Le trône est héréditaire, mais les freres du Roi lui succèdent, à l'exclusion de ses enfans, peut-être pour éviter les troubles qui arrivent ordinairement dans les minorités. A l'armée, chaque datus a son drapeau particulier, qu'il ne confie qu'à des gens éprouvés & d'une bravoure consommée, parce que sa perte attire au chef une disgrâce de la part du Roi, & couvre de honte ceux à qui ce dépôt précieux étoit confié.

Ils observent dans leurs campemens le même ordre que les Mogols de l'Inde, c'est à-dire, que la tente du Prince est placée dans un lieu éminent, au centre, d'où il peut étendre ses regards sur l'armée qui l'environne. Leurs marches sont longues & pénibles. L'historien des voyages, & l'auteur de l'histoire moderne rapportent que le premier choc des Macassars est furieux, mais qu'il n'est pas de longue durée; & que, lorsqu'on leur résiste, on a bon marché d'eux. On verra ci-après que rien n'est plus déstitué de fondement. L'affaire

faire que le Comte de Forbin eut avec ces peuples , nous en fournira une preuve convaincante. Continuons à faire connoître le système politique de cette isle. Tous les différens états de l'isle forment une alliance étroite qui les oblige de se défendre mutuellement en cas d'attaque , & de se réunir contre l'agresseur. Les Hollandois , qui sont parvenus à la fin du siècle dernier à chasser les Portugais de l'isle , & à former un établissement considérable , sont les auteurs de cette ligue , & président à sa conservation en qualité de protecteurs. Les Princes de l'isle s'assemblent quelquefois pour les affaires qui concernent l'intérêt général. C'est le Roi de Boné qui convoque la diete , & le gouverneur Hollandois y assiste avec quelques députés de la colonie. Tout ce qui est décidé dans cette assemblée , est une loi pour chaque état particulier.

Quoique les royaumes de l'isle soient héréditaires , on fait néanmoins l'élection d'un Roi pour la forme , en présence de deux députés Hollandois. Les électeurs , au nombre de sept , doivent procéder au choix du successeur immédiatement après la mort du Monarque. S'il survient quelque contestation , les Hollandois la terminent par leur suffrage , & ils réussissent toujours à faire pancher la balance du côté qu'ils veulent favoriser. Ils éclairent de près toutes les démarches de ces différens despotes , & ils les tiennent dans une dépendance étroite les uns des autres , afin qu'au-

cun d'eux ne puisse s'élever au préjudice de l'autorité de la compagnie. Elle les a presque tous déarmé, en leur ôtant leur artillerie & leurs forteresses, sous prétexte d'établir de l'égalité dans leurs forces mutuelles, en leur ôtant les moyens de se nuire les uns aux autres. Au reste, elle fait un usage assez modéré de son pouvoir. Tous les officiers se conduisent avec beaucoup de circonspection, & traitent les Rois de Boné & de Macassar avec tous les égards dus à leur rang.

Il n'y a pas deux cent ans que les Macassars étoient encore dans les ténèbres de l'idolâtrie, ne connoissant rien de plus respectable dans l'univers que le soleil & la lune, & leur adressant des prières dans leurs besoins, ainsi qu'à d'autres idoles particulières; mais enfin des Mahométans de l'isle de Sumatra s'étant trouvés à la cour de Macassar, & voyant que le Roi étoit dégoûté de l'idolâtrie dont il reconnoissoit l'absurdité, ils lui proposèrent l'alcoran. Cependant, comme le Christianisme s'étoit déjà introduit depuis quelques années dans l'isle, par deux marchands Macassars qui avoient été baptisés aux Moluques par le gouverneur Portugais, au défaut de prêtres, & qu'un Raja, voisin de Macassar, avoit embrassé l'Évangile avec toute sa famille & une partie de ses sujets; le Roi de Macassar ne se rendit pas d'abord à la proposition des Mahométans, il leur déclara qu'ils n'avoient qu'à faire venir deux de leurs docteurs d'Achem, tandis qu'en même-tems il de-

manderoit des prêtres chrétiens aux Portugais de Malacca ; & qu'alors , après avoir examiné l'une & l'autre religion , il se détermineroit pour la meilleure. Mais son conseil lui représenta que , dans la crainte que ces docteurs étrangers ne partageassent l'esprit des peuples , l'intérêt de son état demandoit qu'il embrassât la religion des premiers qui arriveroient , d'autant plus , qu'il pouvoit espérer que le ciel lui feroit connoître par cette voie , le choix auquel il devoit s'attacher. Ces représentations eurent leur effet. Les prêtres Achemois arrivèrent les premiers. Le Roi de Macassar se fit circoncrire avec la plus grande partie de son peuple. Le mahométisme fit dès-lors tant de progrès qu'il étouffa en peu de tems toutes les semences de l'Évangile. Les voyageurs Hollandois (a) rapportent que cet événement est de 1603. Environ soixante ans après, ces Européens donnèrent lieu à une autre révolution politique qui ne fut pas moins étonnante, & qui coûta la vie à un grand nombre de Macassars.

Les Portugais avoient une colonie florissante dans l'isle Celebes. Ils étoient aimés du peuple , & considérés des grands & du Roi qui les avoit admis aux grandes charges du royaume. Lorsque la Compagnie Hollandoise parvint à obtenir la liberté de commercer dans cette isle , elle reconnut

(a) Tome 3, page 171.

bientôt que ses bénéfices croitroient au double, s'ils n'étoient pas partagés avec les marchands Portugais : il ne lui en fallut pas davantage pour chercher à se défaire de ces dangereux rivaux, & elle y parvint heureusement au bout de quelques années, pendant lesquelles elle prépara toutes les voies nécessaires à l'exécution de ses vûes ambitieuses. Cette compagnie marchande battit les flottes de ses rivaux, ruina leurs comptoirs, affligea le Roi de Macassar dans sa capitale, & le réduisit au point de recevoir la loi la plus humiliante. Voici quels en étoient les articles.

Que la ville, la forteresse & le port de *Jompandam*, le meilleur du royaume, demeureroient en propriété à la compagnie, avec une étendue de terrain de trois ou quatre lieues aux environs, & que le Roi renonceroit à tous ses droits sur ces possessions pour lui & ses successeurs.

Que les jésuites seroient chassés du royaume, leurs églises démolies, leurs maisons rasées & tous leurs biens confisqués au profit de la compagnie, pour la dédommager des frais de l'ambassade dont on les accusoit d'avoir fait manquer récemment le succès à la cour de Pekin, en portant l'Empereur à lui refuser la liberté de commerce dans ses ports.

Que les Portugais seroient privés de toutes les dignités & des privilèges dont le Roi les avoit honorés; leurs magasins fermés, leurs fortifications détruites, & qu'on les obligeroit de sortir du ro-

yaume, s'ils n'aimoient mieux y demeurer, sans faire aucun commerce; & que dans ce cas ils seroient relégués dans quelques Villages éloignés des villes.

Que le Roi feroit partir incessamment un ambassadeur chargé de présens, pour aller demander au conseil de Batavia la ratification de ce traité.

Et qu'enfin les Hollandois s'obligeroient de leur côté aussi long tems que le Roi & ses successeurs seroient fideles à leurs promesses, de ne leur causer aucun trouble dans la possession de leurs états, de les assister dans leurs guerres étrangères ou domestiques, & de continuer le commerce, suivant leurs anciens traités.

Sombanco fit ratifier à Batavia ces dures conditions, & elles furent rigoureusement exécutées. Les Hollandois presserent *Dam-ma-allé*, frere du Roi, & héritier présomptif de sa couronne, d'accéder au traité, mais il lui parut si honteux qu'il ne voulut jamais y signer. Ce refus indisposa contre lui les Hollandois, & les porta à le rendre suspect au Roi qui se déterminà à le faire périr. *Ma-allé*, averti par un officier du palais, que sa mort avoit été résolue, se retira à Java chez un prince de son sang, dont les états étoient voisins de Batavia: les Hollandois ne le laisserent pas tranquille dans cette retraite, & obligèrent par leurs menaces le Prince qui l'avoient retiré à le faire sortir de ses états. C'est à la suite de ses persécutions que ce Prince infortuné se rendit à Sam en 1664

avec sa femme & ses parens, & plus de soixante familles Macassaraises que l'attachement avoit déterminé à le suivre. Chaou-Naraie alors régna, il le reçut avec de grandes distinctions, & lui donna un palais & une pension considérable; mais l'intérêt de sa religion ayant fait entrer Ma-allé dans une conspiration contre son bienfaiteur, il lui en coûta la vie, ainsi qu'à presque tous ceux qui l'avoient suivi (a). Il laissa deux fils fort jeunes que les jésuites demanderent à Chaou-Naraie, & qu'ils amenèrent en France pour y recevoir une éducation chrétienne au collège de Louis le Grand. Ils y furent baptisés sous la protection de Louis XIV & de M. le Dauphin qui leur servirent de parrains; on les a vu servir ensuite dans la marine.

Craen-biset, fils de Sombanco, lui succéda au trône de Macassar, régna avec beaucoup de gloire, & témoigna pour le mahométisme autant de zèle que son pere. On n'a point de relations qui nous instruisent de ses successeurs.

Passons à la peinture des qualités naturelles des Macassars; elles répondent très-bien à celles de leurs corps. Tous les voyageurs assurent qu'il n'y a point de peuple en Asie qui ait reçu de la nature plus de disposition aux arts, aux sciences

(a) M. de Forbin rapporte toutes les circonstances de cette conspiration, tome 1er. page 186.

(b) Idem, page 167.

& aux armes. Leur valeur les distingue encore très-avantageusement, & les fait passer pour les meilleurs soldats de l'Asie méridionale. Ajoutons ici le récit abrégé du comte de Forbin que nous avons annoncé. Ayant été chargé d'arrêter une barque montée de cinquante-quatre Macassars qui retournoient à leur isle; il faillit à être la victime de ces malheureux, dont il ne parvint à se défaire qu'après plus d'un mois de fatigue, & avoir perdu plus de huit cent hommes.

» Au moment que j'eus fait dire au capi-
 » taine de ces Macassars, que j'avois ordre de
 » l'arrêter, ils jetterent leur bonnet à terre, mi-
 » rent le crit à la main, & s'élançant comme des
 » démons, tuerent dans l'instant l'interprete &
 » les mandarins. Voyant ce carnage, je me re-
 » tirai vers mes soldats qui étoient armés de lan-
 » ces, je sautai sur la lance d'un d'entr'eux, & je
 » criai aux autres de tirer. Il y en eut quatre de
 » tués. Un de ces enragés qui restoit, vint sur
 » moi le crit à la main, je lui plongeai ma lance
 » dans l'estomac. Le Macassar, comme s'il eût été
 » insensible, venoit toujours en avant, & faisoit
 » des efforts incroyables pour parvenir jusqu'à
 » moi, malgré le fer que je lui tenois enfoncé
 » dans le corps. Il y seroit parvenu sûrement, si
 » la garde de la lance ne l'en eût empêché. Tout
 » ce que j'eus de mieux à faire, fut de reculer,
 » sans oser redoubler; enfin, je fus secouru par
 » d'autres lanciers qui acheverent de le tuer. »

Les quarante-sept autres seulement, avec leur crit, attaquèrent plus de mille soldats armés de lances & de fusils, les culbutèrent, & firent un carnage horrible. Suivant le témoignage de M. Forbin, les cinquante-quatre Macassars lui tuèrent plus de sept à huit cens hommes, & ne furent réduits qu'après plus d'un mois, dans un tems où ils étoient exténués par la faim, & obligés de vivre dans les bois, de racines & de fruits sauvages. Voici par où cet amiral Siamois termine son récit. J'étois si frappé de tout ce que j'avois vu faire à ces hommes qui me paroissent si différens de tous les autres, que je souhaitai d'apprendre d'où pouvoit venir à ces peuples tant de courage, ou pour mieux dire, une valeur enragée. Des Portugais qui demeuroient dans les Indes depuis leur enfance, me dirent que ces Insulaires étoient mahométans & très-superstitieux, que leurs prêtres leur donnoient des lettres écrites en caractères magiques qu'ils leur attachoient eux-mêmes au bras, en les assurant qu'ils seroient invulnérables, tant qu'ils les porteroient sur eux, & qu'un point particulier de leur créance, étoit que tous ceux qu'ils pourroient tuer sur la terre, seroient autant d'esclaves destinés à les servir dans l'autre monde. Enfin ils ajouterent qu'on leur imprimoit si fortement dès l'enfance, qu'il y avoit du deshonneur à se rendre, qu'il étoit hors d'exemple qu'un seul y eût contrevenu. Il dit ensuite dans un autre endroit, qu'ayant fait dépouil-

ler quelques-uns de ces Macassars, on leur avoit trouvé à tous sur le bras gauche de ces caractères mystérieux dont on vient de parler,

Isle de Borneo.

Cette isle, située au nord-est de celle de Java, dont elle est éloignée de soixante & dix lieues, est coupée par l'équateur en deux parties inégales, dont l'étendue n'est pas bien connue. Les uns ne donnent à toute l'isle que 160 lieues du levant au couchant. D'autres, suivant les voyageurs Hollandois, lui donnent plus de deux mille lieues de circuit; il y en a même qui soutiennent qu'on ne peut en faire le tour par mer en trois mois (a). Mais ces rapports sont fort incertains, puisque tous les Européens n'ont fréquenté que les parties méridionales de cette isle, & que l'intérieur en est absolument inaccessible à tout étranger, autant par ses montagnes escarpées, que par la férocité des peuples qui l'habitent.

Cowley, capitaine de vaisseau Anglois, qui se trouvoit en 1685 devant Borneo, en donne l'idée suivante. C'est une fort grande isle qui s'étend depuis le quatrième degré de latitude nord, jus-

(a) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Pays-Bas dans les Indes orientales, tome 2, page 103.

qu'au neuvième. Il y a quantité de vivres & de marchandises de valeur. On y peut trouver du girofle à un prix raisonnable, parce qu'on y en apporte en secret des isles voisines. Borneo nourrit des éléphans, des tigres, des panthères, des léopards, des gazelles ou antilopes & des sangliers. On y trouve aussi d'excellens bézoards, du musc. Quantité de voyageurs Anglois & Hollandois ont parlé de Borneo, mais ne l'ayant gueres connue que par deux de ses villes marchandes, ils ne donnent point de lumieres sur lesquelles on puisse compter. Ces observations annoncent assez qu'on ne peut faire de cette isle qu'une description très-imparfaite.

En ajoutant à la remarque du capitaine Anglois, que Borneo produit le meilleur camphre de l'univers, qu'on y trouve tous les arbres qui sont communs aux autres isles des Indes, une grande abondance de laque, des bois très-utiles pour la teinture, des plantes aromatiques, de la poudre d'or, des diamans, plusieurs especes de poivre, de la muscade & quelques épiceries, on aura des connoissances générales de l'histoire naturelle de cette isle. Carreri, que nous avons déjà cité si souvent, parle aussi de Borneo. Il va nous fournir des éclaircissemens qu'il paroît avoir tiré d'une lettre que le pere Ventimiglia, religieux Théatin de Goa, qui s'étoit retiré à Borneo, par zele pour l'Évangile, écrivoit au Roi de Portugal, en lui demandant des ouvriers évangéliques,

propres à seconder son zele. Après avoir fait la réation des productions naturelles dans le regne végétal de cette isle telle à peu près qu'on vient de la voir, il dit que Borneo surpasse toutes les autres isles par la variété, comme par la beauté de ses oileaux. Entre ses animaux à quatre pieds, elle en a plusieurs d'une figure tout-à-fait extraordinaire. Celui qui ressemble parfaitement à l'homme, non-seulement par la force, mais par un grand nombre d'actions extérieures, sur-tout par celles qui procedent des passions, porte dans le pays le nom d'*Orang-outang*; les Portugais lui donnent celui de *Beaujou*, comme aux anciens habitans de l'isle, parce qu'ils ne le croient pas beaucoup plus sauvage. Carreri dit avoir vu un de ces Orangoutans qui étoit si gras, que ne pouvant se lever sur ses jambes, il étoit contraint de se traîner sur les fesses. Lorsqu'il changeoit de place, il emportoit sa natte avec lui pour se coucher. On voit encore à Borneo des races de singes rouges, & d'autres noirs & blancs, desquels on tire le meilleur bézoard du monde. Terminons cet article par quelques remarques sur les anciens habitans de Borneo, auxquels les Portugais ont assimilé les Orang-outangs.

Habitans de Borneo.

Ces Insulaires, autrefois les maîtres de toute l'isle, n'en occupent aujourd'hui que le centre.

Ils sont en général bazanés, de belle taille, & naturellement robustes. Ils se peignent la peau avec du bleu, & la frottent d'une huile grasse, dont l'odeur est très-forte. Leur habillement se réduit à se couvrir la ceinture avec des feuilles de palmier, quelques-uns portent aussi une espèce de veste d'étoffe faite d'écorce d'arbre, & teinte de différentes couleurs. Sur la tête ils ont un chapeau de feuilles de palmier, fait en pain de sucre, à bords abattus; mais le plus singulier de leur parure, c'est de porter au cou des dents de tigres, enfilées dans un cordon.

Ce peuple est naturellement guerrier, adonné à la chasse & à la vie pastorale. Ses mœurs, sa religion sont remplies de superstitions; cependant ils n'adorent aucune idole: les sacrifices ou les offrandes que font les Beaujous sont adressés à un seul Dieu qui tient dans ses mains la récompense & les punitions. Ils croient une vie future, puisqu'ils reconnoissent un paradis pour les justes, & des lieux de tourmens pour les méchants. L'usage plutôt qu'aucune loi les assujettit à n'épouser qu'une seule femme. Ils regardent l'infidélité dans le mariage comme un crime odieux qu'ils punissent de mort, sans aucune exception, en faveur des hommes. Aussi la modestie est-elle également le partage des deux sexes, sur-tout des jeunes filles que leurs maris ne voient jamais avant le jour de leur union.

Les Beaujous sont ennemis du vol & de la

fraude. Ils paroissent fort sensibles aux bienfaits. L'amitié qui regne entr'eux va jusqu'à s'entrecéder mutuellement tout ce qui reste dans leurs campagnes, lorsque quelqu'un a recueilli de son propre travail ce qu'il croit nécessaire à la subsistance de sa famille. La noblesse regne dans leurs plaisirs ; leur principale gloire consiste à se distinguer à la chasse, d'où ils s'efforcèrent de rapporter quelques cornes ou quelques dents qu'ils polissent pour les suspendre à leur ceinture. Mais pour être si humains entr'eux, ils n'en sont pas moins cruels & farouches avec les étrangers, sans doute, parce qu'anciennement ils en ont reçu des mauvais traitemens. Ils se font un plaisir barbare de tremper les mains dans le sang des Maures & des Européens. Les Anglois, qui ont eu quelque tems un comptoir à Borneo, étoient obligés d'être continuellement sur leurs gardes, pour n'être point exposés aux insultes de ces peuples sauvages. Les armes de ces Insulaires sont des poignards & des sarbacanes de huit pieds de long avec lesquelles ils soufflent de petits traits armés d'une pointe de fer qui est souvent empoisonnée.

Les Maures, qui habitent les parties maritimes de Borneo, & qui cherchent sans cesse à tenir les Beaujous dans l'oppression, forment une nation inconstante, orgueilleuse, perfide & généralement livrée au vol & à tous les vices. La plupart ont le même habillement que les Insulaires naturels.

Leurs habitations sont sur le bord des rivières, & ne sont composées que de bois avec des toits de feuilles de palmier. Le Roi de *Benjar-Massin*, royaume Maure, qui comprend environ un quart de l'isle, est lui-même logé très-misérablement à vingt lieues des côtes. Son palais est bâti, ainsi que toutes les maisons, sur deux pieux très-élevés, & on y monte par une échelle.

Ces Maures, quoique spirituels, intelligens & nés avec d'heureuses dispositions pour les sciences, s'adonnent à une paresse qui rend tous ces avantages inutiles. Ils sont entièrement livrés à la pyratie, & ils l'exercent sur de petits bâtimens jusques dans le golphe de Bengale, à quatre ou cinq cent lieues de Borneo.

On croit, avec assez de vraisemblance, que ces Maures sont Arabes d'extraction. Leurs ancêtres, après avoir inondé plusieurs régions de l'Inde, furent obligés de céder le terrain aux Mogols qui envahissoient tout le continent; de là, sans-doute, les migrations dans les isles & dans les contrées voisines où on en trouve encore aujourd'hui. On en voit au Pégu, à Siam, à Malacca & dans les isles les plus voisines.

Les Portugais, les Espagnols, les Hollandois & les Anglois ont vainement tenté plusieurs fois de former à Borneo des établissemens qui seroient devenus très-avantageux à leur commerce dans ces contrées par l'heureuse

Situation de cette isle ; la perfidie des Maures les a toujours exposées à des revers fâcheux qui ont entraîné le massacre de leurs colonies, ou la nécessité d'abandonner leurs établissemens.

Notions concernant l'isle de Java , ses dépendances , ses productions . & ses habitans.

L'isle de Java est située entre le sixième & le neuvième degré de latitude sud , & entre le cent vingt-deuxième & le cent trente-unième degré de longitude. Sa longueur suivant cette position , est de deux cens lieues de l'est à l'ouest , & sa largeur commune depuis vingt jusqu'à quarante. L'air de cette isle est en général mal sain à cause de ses eaux croupissantes qui laissent les inondations auxquelles elle est sujette. Le pays est coupé par un grand nombre de montagnes qui sont incultes & stériles , mais le terrain des plaines est très-fertile : on y recueille une si grande quantité de riz qu'on en charge plusieurs navires pour les isles voisines ; il n'y croît point de froment , les plus riches Hollandois en font venir de Bengale. Outre tous les arbres & les plantes qu'on trouve dans les Indes & dans les isles voisines , Java en a de particulieres qu'elle doit à la nature ou à l'industrie des Hollandois. Parmi les premiers , on doit compter le *mangas* qui porte un fruit dont le goût surpasse celui des meilleures pêches ; le

cubele ou *cumuc* que ses propriétés pectorales rendent très-estimables, & le *lantor* qui est principalement remarquable par sa hauteur, par la majesté de son ombrage & par l'étendue de ses feuilles qui ont le double avantage d'être très-fermés & assez unies pour tenir lieu de papier aux Insulaires, & pour en composer des livres. On mettra au rang des secondes productions le café, les cannes de sucre & la vigne que les Hollandois y cultiverent avec succès.

Les animaux ne sont pas moins communs dans l'isle que les plantes. Les éléphants, les rhinoceros, les tigres, les sangliers, les cerfs, les buffles y sont en grand nombre, & ces derniers partagent les travaux domestiques avec les bœufs & les chevaux, qui cependant n'y sont ni grands ni forts. Nous ne parlons pas des singes, des bellettes, des civettes, des lapins & d'autres petits quadrupèdes qui sont connus en Europe. Ils ne sont pas plus rares à Java que ceux que nous avons nommés.

Dans une foule d'oiseaux que cette isle nourrit, & qui sont communs en d'autres contrées, tels que les perroquets, les paons, &c. on distingue particulièrement l'ému ou le cafoar & le bantan.

Le premier est un oiseau beaucoup plus grand que le cygne. Son plumage est si singulier qu'on le prendroit plutôt pour du crin ou du poil; ses jambes sont longues, ses pieds gros & ner-

veux

veux. Il s'en sert pour sa défense, ruant & frappant par derrière comme un cheval. C'est une erreur que de dire, ainsi que les auteurs de l'histoire des voyages & de l'histoire moderne, que cet oiseau n'a ni lange ni ailes. On voit dans le cabinet du Roi un de ces oiseaux qui a plus de cinq pieds de hauteur. Sa tête est garnie de plumes, & porte une crête en forme de casque de couleur rouge, laquelle n'est qu'une portion du crâne. L'émeu avoit été inconnu jusqu'en 1597 que les Hollandois en apportèrent en Europe qui leur avoit été donné par un Prince de l'isle de Java. Le directeur du comptoir François de Madagascar en envoya un en 1671 à la ménagerie de Versailles, & il y vécut quatre ans.

Les Anglois ont donné le nom de bantam à une espèce de poule qui a la moitié de la grosseur de la poule-d'inde, & que les Européens nomment par cette raison demi-poule-d'inde; sa chair est succulente & d'excellent goût. Mais ce qui rend les oiseaux singuliers, c'est la colère à laquelle ils sont naturellement très sujets; aussi en élève-t-on pour le plaisir de les faire battre. Ces combats sont si furieux qu'ils ne finissent ordinairement que par la mort de la poule vaincue.

On trouve à Java beaucoup de crocodiles, de serpens de différente grandeur, & d'autres reptiles & insectes de cette classe.

On y voit aussi un volcan qui jette fréquemment des flammes, & qu'on appelle le *Montagal*. On nous assure qu'il y a des mines d'or, d'étain, de fer, & de soufre; mais que les Princes auxquels elles appartiennent ne veulent pas permettre qu'on les fouille.

Lorsque les Hollandois aborderent à Java; ils trouverent le pays partagé entre un grand nombre de Souverains. Il est arrivé dans cette isle, comme dans d'autres pays, que faute de loix ou d'ordre bien établi pour la succession, quantité de particuliers, puissans ou intriguans, avoient aspiré au titre de Souverain, & s'étoient formés de petites principautés par la force ou l'adresse; mais les Européens ont changé la face de l'isle.

On n'y compte plus que cinq principaux états qui sont en quelque sorte dépendans des Hollandois qu'on doit regarder comme les véritables Souverains de l'isle, puisqu'ils y entretiennent un grand nombre de forts qui les rendent maîtres du commerce & des Rois de tout le pays.

Batavia est leur capitale, & la métropole de tous les établissemens Hollandois dans les Indes. Leur colonie réside sur la côte septentrionale de Java, & comprend l'ancien royaume de Jacatra, sur les ruines duquel les Hollandois se sont établis.

L'intérieur de l'isle est sous la domination d'un Empereur appelé *Mataram*, lequel a dif-

férens Princes tributaires qui habitent aussi les parties septentrionales de l'isle. Quant aux parties méridionales, elles sont habitées par les naturels de l'isle qui ont leurs Rajas, & qui sont des idolâtres fort attachés à l'opinion de la mététempicose. Ces peuples ne sont pas plus connus que leurs pays.

On peut distinguer quatre sortes d'habitans dans l'isle de Java ; les Européens, les Maures, les Chinois & les Indiens.

Les Hollandois y pénétrèrent en 1596; & après avoir eu quelques guerres à soutenir, ils parvinrent à s'emparer du royaume de Jacatra & de sa capitale de même nom. Les ruines de cette ville servirent de fondement à celle de Batavia qu'ils construisèrent en 1619. Il suffit, pour en donner une idée, ainsi que de la puissance de ses maîtres, de dire qu'elle a trois lieues de circuit, & qu'on y compte plus de cent mille habitans. Corneille le Bruin (a) dit qu'on peut regarder Batavia comme une des plus belles villes de l'univers pour l'agrement de sa situation, pour la régularité de les bâtimens & pour la magnificence & la commodité des édifices publics. Il y a beaucoup de luxe, & par conséquent beaucoup de licence & (b) de corruption dans les mœurs.

(a) Tom. 5, in-4°, page 17.

(b) Voyez les Voyageurs Hollandois, tome 4, 6, & 7.

Cette ville renferme un conseil souverain auquel le gouverneur général préside. Ce conseil dispose de tous les emplois qui vacquent dans les colonies de l'Inde, délibère sur tout ce qui intéresse leur conservation, & ordonne en même tems l'exécution de ce qu'il juge convenable pour le commerce de la compagnie Hollandoise. L'état florissant où elle a sçu le porter doit être regardé comme une suite de la politique dont elle use à cet égard, & dont toutes les autres compagnies ne paroissent pas sentir les avantages.

Celle d'Hollande ne veut à son service que des gens en état d'avancer leurs affaires, occupés de leur fortune. Tous les officiers qui ont de l'indolence à ce sujet, elle les rejette, ou elle en fait peu de cas; elle juge que quiconque néglige ses intérêts particuliers, est incapable de veiller utilement à ceux des autres. Nul matelot, nul officier, une fois arrivé dans l'Inde ne peut en sortir sans la permission de la compagnie, & elle ne l'accorde jamais sans des motifs raisonnables. On facilite aux uns & aux autres les moyens de faire quelque profit, suivant leur condition, & on pense avec raison que l'aifance devient dans les serviteurs un motif d'affection & d'attachement pour leurs maîtres, & que la bienveillance de ces derniers sert souvent à relever la fidélité chancelante de ceux qui les servent.

Les Maures, qui font la plus nombreuse portion des habitans, paroissent être une colonie d'Arabes Malois. Leur langue est la même que celle qui se parle à Malacca; mais ils savent aussi l'Arabe; ils professent le Mahométisme, & tirent leurs Imans de la Mecque & de Médine. Les Hollandois, dans le premier voyage qu'ils firent à Java, apprirent que cette religion n'étoit devenue dominante que depuis cinquante ou soixante ans; ainsi cette colonie Malaie n'est pas ancienne, ou du moins sa puissance dans le pays est assez récente. Les différens royaumes que l'on connoît dans cette isle sont possédés par les Maures, & sont gouvernés par autant de Sultans despotiques.

On nous assure que ce sont des femmes qui sont préposées à la garde intérieure du palais de ces Princes & au service de leurs appartemens, dont l'accès est absolument interdit aux hommes. Ce sont elles qui environnent le Sultan lorsqu'il donne audience, qui l'accompagnent jusqu'aux portes lorsqu'il sort, qui le servent à table, qui l'habillent, qui couchent dans sa chambre, & qui le gardent la nuit & le jour. Celles qui sont en faction ont à leur ceinture un sabre & un poignard, & manient ces armes avec autant d'adresse que de courage. L'empereur de Mataram a dix mille de ces femmes à sa solde.

Ces Maures Javanois n'ont aucune idée des sciences; toutes leurs connoissances se bornent

à favoir lire & écrire. Ils font plus verſés dans les arts mécaniques ; ils ont d'habiles forgerons ; ils font des fabres & des poignards d'une trempe excellente. Malgré la fréquentation des Européens ces Inſulaires n'ont pas fait juſqu'ici de grands progrès dans la navigation. Ils ignorent l'uſage des cartes marines. Ils doivent aux Portugais la connoiſſance de la bouſſole ; mais ils n'y diſtingnent que huit rhumbs de vent. Leurs bâtimens de mer font de galliotes, des pyrogues & des joncques.

Nous paſſons ſur le détail des cérémonies du mariage & des funérailles des Maures Javanois. Elles n'offriroient rien qu'on n'ait vu à l'article de la religion des Maures d'Afrique, ſi ce n'eſt que ceux de Java ajoutent à leur culte quantité de ſuperſtitious & d'abſurdités qui ſont les ſuites de leur ignorance.

Leurs mœurs ne ſe reſſentent pas moins de ce vice groſſier. Ils ſont grands mangeurs, mais cependant ne vivent que d'alimens ſimples, de riz, de poiſſons & de racines. Ils ont beaucoup de paſſion pour le tabac & pour l'opium. L'incontinence, le penchant au vol, l'arrogance, la diſſimulation & la perfidie ſont des vices preſque généraux chez ce peuple. Ils ne voident point leurs querelles dans des combats particuliers, mais ils ſe vengent par l'aſſaſſinat, & le meurtrier en eſt quitte pour une amende. Les parens & les amis du mort ne manquent pas de

tuer à leur tour l'assassin ; c'est une amande nouvelle qui revient au Prince. Il tolère tous ces désordres , parce qu'ils augmentent ses revenus. Ces barbares sont dans une défiance continuelle les uns des autres. On assure que les plus proches parens n'osent se visiter sans précaution , & qu'un frere ne recevoit pas son frere dans sa maison sans avoir son poignard à sa ceinture.

On retrouve dans les Chinois établis à Java le caractère & les qualités qui distinguent cette nation. Rien n'égale leur industrie & leur activité ; ils ont beaucoup à souffrir de l'humeur impérieuse & tyrannique des Maures ; mais les moyens de s'enrichir que leur fournit l'indolence de ces maîtres orgueilleux , leur font supporter avec patience tous les dégoûts de leur condition. Leurs travaux contribuent beaucoup à la prospérité de la colonie Hollandoise. Ils sont partagés , comme à la Chine , en plusieurs sectes , & on trouve , dit-on , parmi eux beaucoup d'athées. Ces peuples se marient rarement à Java ; mais ils ont des esclaves qui leur tiennent lieu de femmes. On nous assure que chacun d'eux est assujetti à une taxe pour avoir la liberté de porter ses cheveux : sur quoi on observe (a) que telle est l'autorité des Hollandois

(a) Histoire moderne , tome 5 , page. 290.

dans cette isle, que s'ils entreprenoient d'exiger de chaque colon un écu par dent, personne n'oseroit réclamer contre cette vexation. Pour finir le portrait des Chinois de Java, il ne faut qu'ajouter qu'ils sont, ainsi qu'à la Chine, lâches, souples, artificieux, infidèles dans le commerce, ingrats dans la société, & sans cesse enflammés par une cupidité qui compte pour rien les plus honteuses bassesses, pouvu qu'elle les fasse parvenir à leurs fins.

Isles dépendantes de celle de Java.

Ces isles, qui méritent d'être connues, sont au nombre de deux ; celle de Bali & celle de Madura.

La première, qu'on appelle aussi *Petite-Java*, est située à la pointe orientale de l'isle de ce nom, & n'en est séparée que par un détroit d'une lieue de large. Sa forme est triangulaire, & son circuit d'environ vingt ou trente lieues. Cette isle a un Roi qui fait sa résidence dans une ville qui a aussi nom *Bali*. Ses sujets sont idolâtres ainsi que lui-même. Ils s'occupent principalement à cultiver la terre, à la pêche qui fournit à leur subsistance & à la fabrique des toiles de coton qu'ils portent à Java, & qui attirent dans leur isle beaucoup de Chinois qui viennent les échanger contre des sâbres, des armes & des ustensiles de porcelaine.

Le Roi de Bali étoit autrefois un Prince puissant & respecté de ses voisins qui régnoient sur la côte orientale de Java ; mais les Hollandois ont beaucoup restreint son autorité ; on croit même qu'il est leur tributaire.

Madura, seconde isle voisine de Java, s'étend au nord-est, & son circuit est à peu près le même que celui de Bali : la fertilité de son terroir est admirable. Cette isle a eu long-tems un Roi & des habitans de même religion que les *Baliens*. Ils vivoient anciennement de rapines & de pyrateries ; mais les Hollandois, après avoir battu le Monarque, l'ont dépouillé de ses états, & ont contraint les naturels de s'adonner à la pêche & à la culture de leurs terres. C'est en 1725 qu'ils ont ajouté cette conquête à leurs possessions.

Connoissance abrégée de l'isle de Sumatra.

L'isle de Sumatra est située au nord-ouest de Java, dont elle est séparée par un bras de mer, connu des navigateurs sous le nom de détroit de la Sonde. Elle s'étend sur une ligne droite du nord-ouest au sud-est, dont la longueur est d'environ deux cent quatre-vingt lieues. La moitié de cette étendue fait face à la presqu'isle de Malacca dont elle est séparée par un canal de dix à douze lieues de largeur. Coupée en deux parties presque égales par l'équateur, elle s'a-

vance de six degrés au nord & autant au midi. Sa largeur varie suivant les endroits où on la mesure. A la pointe septentrionale, elle n'est que de quinze ou vingt lieues : à quelques lieues au nord de la ligne, cette largeur est de trente ou quarante : sous la ligne, & dans toute la partie méridionale, elle est de soixante à quatre-vingt lieues. On donne à Sumatra cinq cent lieues de circuit.

Le climat est moins chaud qu'à Bengale, à Siam ; mais cependant il y est très-mal sain pour les Européens. Ses mauvaises qualités viennent des pluies abondantes qui tombent, ainsi que dans les Indes, depuis le mois de Juin jusqu'à celui d'Octobre ; du grand nombre de rivières, qui, arrosant le pays, forment en divers endroits des marais & des lacs d'où il s'exhale continuellement des vapeurs qui corrompent l'air & causent des maladies mortelles. Les Européens succombent à la violence de la fièvre le second ou le troisième jour ; où s'ils guérissent, il leur reste des enflures douloureuses & d'autres infirmités dont ils ne peuvent se défaire que très-difficilement. L'auteur de l'histoire moderne rapporte, d'après Salmon, que de quatre-vingt soldats jeunes & vigoureux que le gouverneur du fort Saint-George envoya, dans un besoin extraordinaire, à Ramoul, comptoir Anglois, sur la côte sud-ouest de l'isle, il

n'en resta pas un seul de vivant au bout de deux années.

Le terroir de l'isle est généralement très-bon, & capable de produire toutes sortes de grains & de fruits ; mais on n'y sème que du riz. Les cocotiers y sont très-communs ; tous les arbres des Indes y croissent avec facilité ; le poivre , le gingembre & d'autres épiceries y sont en abondance : mais il y vient peu de légumes & d'herbes potageres. L'intérieur de l'isle est rempli de hautes montagnes ; les côtes abondent en excellens pâturages qui nourrissent quantité de buffles , de bœufs & de chèvres. Les chevaux n'y sont pas plus rares , mais de petite taille , ainsi que les moutons qui y dépérissent sensiblement. On trouve dans les forêts des cerfs , des daims qui surpassent les nôtres en grandeur , beaucoup d'éléphans & de buffles sauvages ; des tygres , des rhinoceros , des civettes , des singes & des sangliers qui ne sont ni aussi grands , ni aussi sauvages qu'en France. Les poules , les canards , les oies sauvages , les perroquets & une grande variété d'oiseaux de toute espece s'y rencontrent par-tout. Il en est de même des couleuvres , de différens lézards très-gros , & d'une multitude d'insectes de tout genre. Les rivières sont assez poissonneuses , & la plupart infectées de crocodiles.

Les productions de Sumatra , dans le genre minéral , ne sont ni moins abondantes , ni moins

variées que celle des deux autres. On y trouve des mines d'or & d'étain. Une montagne, appelée *Balatam*, qui vomit des flammes, fournit aux habitans du soufre & une huile propre à divers usages, qui est vraisemblablement cette forte d'huile de pétrole ou de naphte dont nous avons parlé dans le troisième volume de cet ouvrage. Les pierres précieuses, & particulièrement les rubis, les saphirs font encore des richesses de cette classe. On ramasse l'or en petites parcelles enchassées dans les plus durs rochers, & parmi le sable des rivières qui prennent leur source dans ces montagnes.

Toute l'isle est divisée en cinq ou six royaumes que l'on connoît peu, puisqu'on n'a pas pénétré dans l'intérieur de l'isle. Le Roi d'Achem passe pour être le plus puissant, & ses états sont situés à la pointe septentrionale : s'étendant au sud l'espace de cent lieues. C'est le seul qui mérite de nous occuper.

La capitale du royaume d'Achem se nomme du même nom : on peut la comparer à la ville de Siam pour la forme des maisons, & pour la misère qui régné dans leur construction & dans leur arrangement. Le palais du Roi est vaste & bâti de pierre ; ce qui est la plus grande magnificence pour le pays.

Le portrait, les usages, les habits & la religion des habitans de Sumatra, du moins dans les parties maritimes qui sont les seules connues,

ressemblent entièrement à ce qu'on a lu des autres Malais aux articles précédens de Malacca , de Java & des autres contrées peuplées par cette nation. Il est peu de Princes aussi voluptueux que le Roi d'Achem. Un nombre incroyable de femmes remplit son palais : chacune a ses fonctions assignées , soit pour agiter & rafraîchir l'air auprès du Monarque , soit pour l'amuser par leurs discours , pour le réjouir par leurs chants , soit enfin pour satisfaire ses desirs. Plus de douze cent femmes occupent les salles & les appartemens de l'intérieur du palais où elles montent la garde jour & nuit , & où elles exercent tous les offices auprès du Prince , de même que dans l'isle de Java , chez l'Empereur de Mataram. Outre cette garde féminine , le Roi d'Achem a encore trois mille hommes qui ne sortent presque jamais des premières cours du château , & qui ont entre eux leur bazar , c'est-à-dire , leur marché dans lequel ils font un commerce continuel de leurs ouvrages qu'ils échangent avec les marchands du dehors contre toute sorte de provisions. Il y a aussi cinq cent eunuques préposés à la garde du ferrail qui est ici mieux peuplé qu'en aucune autre cour d'Asie. Dans une multitude de femmes & de concubines , on y comptoit à la fin du siècle dernier vingt filles de Rois , entre lesquelles étoit une Reine que le Roi d'Achem avoit enlevée. De ce grand nombre de femmes , il n'y en a que trois qui ont le rang

d'épouses. Une esclave qui a été exposée en vente ne peut prétendre à ce rang, ni même à l'honneur de partager le lit du voluptueux Monarque. Entre plusieurs exemples de la cruelle jalousie de ces Princes, Davis, voyageur Anglois, en raconte un trait singulier. Le Sultan ayant entendu vanter les charmes d'une belle esclave, la demanda à son maître. Celui-ci, qui en jouissoit depuis plusieurs années, fit céder ses plaisirs à l'envie de plaire à son Roi, & se priva de sa maîtresse. Loin de lui savoir gré de ce sacrifice, le Roi le fit empaler quelques jours après, parce qu'il avoit eu les prémices de cette femme. Dans la suite, il fit aussi mourir l'esclave sous prétexte qu'elle avoit été complice du même crime.

On présume aisément d'après de pareils traits, que le despotisme régné à Achem dans toute sa plénitude. Les rênes de l'état sont dans les mains de quatre ou cinq ministres qui résident dans la capitale, & d'un grand nombre de gouverneurs appelés *Orançaises*, qui ont chacun leurs départemens. Le despote, toujours dans la défiance, fait surveiller les *Orançaises*, & les oblige à se rendre tous les trois jours auprès de lui; il les tient renfermés dans une cour de son palais pendant vingt-quatre heures pour s'assurer de leur fidélité.

Les titres fastueux & ridicules des Rois de Pégu, d'Ava, qu'on a vu cidevant, ne sont rien en comparaison de ceux que prend le Roi d'Achem.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en rapporter l'exemple que nous fournit l'abbé Guyon dans son histoire des Indes (a), en insérant ici la lettre qu'un de ces Souverains écrivit en 1612 à Jacques I, Roi d'Angleterre.

Peduka Sirie, Sultan, Roi des Rois, renommé pour ses guerres, seul Roi de Sumatra; Roi plus fameux que ses prédécesseurs, redouté dans son royaume, honoré chez toutes les nations, l'image véritable de la Royauté, le modèle du parfait gouvernement, formé, s'il est permis de le dire, du plus pur métal, & orné des plus fines couleurs; dont le trône est le plus élevé & le plus accompli; ressemblant à une rivière de crystal, plus transparent que la glace & le verre, duquel découlent la justice & la bonté, & dont la présence est comme l'or le plus fin; Roi de Priamam & des montagnes de l'Or, seigneur de neuf sortes de pierres & des deux paradis d'or battu, ayant pour ses sièges des masses d'or, de même que les équipages de ses chevaux & les dents de son éléphant avec tous ses harnois; la selle d'un autre éléphant, moitié d'or, moitié d'argent, des lames, des cachets de même; les vaisseaux à se baigner & son cercueil d'or pur, au-lieu que ses prédécesseurs ne les avoient que moitié or, moitié argent; son service complet d'or & d'argent; Roi à qui plusieurs autres obéissent; qui

(a) Tome 3, page 56.

a vaincu celui d'Arou & conquis les contrées de Priaman, de Tecoo, de Baroufe, qui possède soixante & dix éléphans avec des provisions pour leur nourriture; qui a toujours des vaisseaux armés pour faire la guerre, & à qui Dieu a donné plus de victoires qu'à tous ceux qui ont occupé le trône avant lui.

Ce Monarque puissant salua Jacques, Roi d'Angleterre, &c.

Quoique le mahométisme soit, ainsi qu'on l'a dit, la religion du royaume d'Achem, il s'y trouve une cérémonie singulière qui indique, par les différentes superstitions dont elle est mêlée, qu'elle tire son origine du judaïsme. Tous les ans, le Roi se rend un certain jour à la mosquée principale d'Achem pour y chercher le Messie, que ces Insulaires attendent comme les Juifs. Il est accompagné d'un nombreux cortège composé de quarante éléphans parés de houffes d'or & de soie. Il y en a un qui est encore plus magnifiquement équipé que les autres, & qui porte sur son dos un siège d'or massif destiné pour le Messie. On arrive à la mosquée d'un pas grave & lent; on y cherche avec empressement l'Envoyé céleste; on visite avec soin tous les coins du temple pour le découvrir; puis on retourne au palais. L'éléphant, qui devoit porter le Messie, ramene le Roi.

Après les délices du ferrail, ce Prince n'a d'autres amusemens que le combat des coqs. Ce sont les

les Orançaises qui en ont la garde & qui doivent les élever de façon à leur inspirer autant de force que de courage. Lorsqu'un des coqs du Roi est vaincu dans un combat, l'Orançaise qui est chargée de le nourrir, a la main coupée, ou subit une autre punition.

Il y a des officiers publics pour rendre la justice, & l'on ne parle qu'avec admiration du respect que les Achemois ont pour son administration. Un criminel arrêté par une femme, par un enfant, n'ose prendre la fuite, & demeure immobile. Il se laisse conduire avec docilité devant le juge, qui le fait punir sur le champ. La bastonnade est le châtiment ordinaire pour les fautes communes. L'exécution finie, chacun s'en retourne tranquillement sans qu'on puisse distinguer le coupable d'entre les accusateurs, & sans qu'on entende ni plaintes ni reproches.

Pour des fautes graves, on coupe les oreilles, le nez, le poing ou les parties naturelles; mais on capitule avec les bourreaux en présence même des juges. Ils demandent aux coupables combien ils veulent donner pour être châtrés proprement, pour avoir le nez ou le poing coupé d'un seul coup, ou même pour recevoir la mort sans languir. Les malheureux, qui n'ont pas d'argent, sont mutilés si mal adroitement qu'ils languissent long-tems dans la douleur de l'exécution, ou que la partie, voisine de celle qu'on leur retranche, a fort à souffrir.

Les loix civiles ne font pas moins rigoureuses, & les débiteurs sur-tout y sont traités avec la dernière févérité lorsqu'ils manquent à leurs dettes.

On peut recueillir des différens récits de nos voyageurs, que le royaume d'Achem a éprouvé de grandes révolutions; qu'il a été tantôt électif, tantôt héréditaire, & que là, comme par-tout, l'intrigue & la force en ont souvent privé l'héritier légitime pour y placer un usurpateur.

Des Mahométans originaires de l'Arabie, & venus sans doute par la presqu'isle de Malacca, sont en possession des parties maritimes de Sumatra depuis plusieurs siècles, sans qu'on puisse trouver l'époque précise de leur invasion. Ils se sont établis à la place de la nation primitive qu'ils ont détruite en partie, & dont les restes se sont dispersés dans les montagnes & dans les isles voisines.

Les Achemois, dit Beaulieu, voyageur François très-estimé, sont un peuple actif, industrieux, entièrement livré au commerce. Ils excellent dans plusieurs arts mécaniques, sur-tout dans l'orfèvrerie & dans les métiers de forgerons, de fondeurs & autres de ce genre. Le même Voyageur leur attribue de l'esprit, de l'éloquence, de l'exactitude dans leur langage, une grande perfection dans l'écriture, du goût pour la poésie, beaucoup de connoissance en arithmétique, & une propreté dans leurs habits & dans leurs maisons qu'ils porteroient volontiers jusqu'à la magnificence, si le

Roi ne faisoit tomber ses principales vexations sur les personnes riches. Quant au caractère moral de ces peuples, c'est dans ses propres termes qu'on en peut prendre une juste idée. „ Ils sont „ orgueilleux, envieux, sans foi ni conscience, „ spécialement à l'égard des chrétiens. Ils sont „ traîtres, larrons & empoisonneurs, s'estimant „ bien plus habiles que leurs voisins, & même regardant les autres nations comme des barbares.

Les Anglois & les Hollandois sont les seuls Européens qui aient des établissemens à Sumatra. Les premiers y possèdent plusieurs comptoirs & une petite ville, avec un district qui leur fournit beaucoup de poivre.

Les Hollandois y sont beaucoup plus puissans. La proximité de Java les a mis souvent à portée de faire la guerre avec avantage à différens petits Princes de Sumatra, & leur a procuré des possessions très étendues.

Il y a aux environs de Sumatra un grand nombre d'isles; quelques-unes assez grandes, mais à dix-huit ou vingt lieues, d'autres plus petites qui n'en sont éloignées que de cinq ou six lieues. Elles ne dépendent d'aucun royaume de la grande isle. Les habitans de celles qui ne sont pas désertes, paroissent de la même race que les anciens naturels de Sumatra, d'où il est vraisemblable qu'ils ont été chassés par les Malais. Il y a de ces Insulaires qui sont des sauvages très-cruels. Ils sont nus, portent une longue chevelure, & mas-

font, sans pitié, tous les étrangers dont ils peuvent se saisir.

La plus considérable de toutes les isles voisines de Sumatra, est celle de Banca à l'est de la première. On lui donne quarante lieues de circuit. On y trouve une ville de même nom qui est assez marchande, & dans laquelle les Hollandois sont très-puissans.

S U I T E



DE L'ISLE

O R I D E

ISLE DE CEYLAN

sa situation, son climat, ses productions.

Cette isle placée entre le dixième & le douzième degré de latitude septentrionale, s'étend depuis le quatre-vingt-dixième degré trente minutes de longitude du méridien de Paris, jus-



S U I T E
 DES ISLES -
 DE LA ZONE
 T O R R I D E .

ISLE DE CEYLAN.

Sa situation, son climat, ses productions.

CETTE isle, placée entre le sixième & le dixième degré de latitude septentrionale, s'étend depuis le quatre-vingt-dix-septième degré trente minutes de longitude du méridien de Paris, jusqu'au quatre-vingt-dix neuvième trente minutes;

suivant cette position, Ceylan a environ cent lieues du nord au sud, & quarante de l'est à l'ouest, dans sa plus grande largeur : Tous les géographes la représentent sous la forme d'une poire, dont la queue s'approche de la côte de Coromandel, à la distance de douze ou quinze lieues.

Les voyageurs s'accordent à parler de cette isle comme d'une des plus belles, des plus agréables & des plus fertiles de l'univers. L'air y est pur & serein. La chaleur n'y est pas plus considérable que dans la presqu'isle de l'Inde, & les saisons y varient de la même façon ; c'est-à-dire, que tandis qu'on éprouve une saison pluvieuse dans la partie méridionale de l'isle, qui est sous le même parallèle que la côte de Coromandel ; le tems le plus sec regne dans l'autre partie, qui est dans la même situation que la côte Malabar.

La fécondité de cette isle est aussi admirable que sa position. On y recueille toute sorte de grains, & même des herbes & des plantes potageres d'Europe, desquelles les graines y ont été portées par les Portugais & par les Hollandois. Tous les fruits & les arbres que produisent les différentes contrées de l'Inde se retrouvent à Ceylan, avec un grand nombre d'autres qui lui sont particuliers. Parmi ceux-ci le *gorunda gonhab*, qui produit la canelle, doit occuper le premier rang. Cet arbre acquiert dix-huit à vingt pieds de hauteur, & ses feuilles sont fort appro-

chantes de celles du laurier. Il porte de petites fleurs étoilées, blanchâtres, à six pétales, & disposées en gros bouquets à l'extrémité des rameaux. Rien n'est plus gracieux que leur odeur; elle est si pénétrante, que lorsqu'il regne un vent de terre, elle se fait sentir à plusieurs lieues de distance des côtes. A ces fleurs succèdent de petites baies ovales, longues d'un demi pouce, & remplies de petites graines noirâtres. Voici comment on recueille la canelle dont on fait tant d'usage.

Dans la saison où la seve est abondante, on choisit de petits caneliers de trois ans, & on leur enleve la premiere écorce que l'on jette: n'étant d'aucun usage. Sous celle-là on en retrouve une seconde qui est mince & rougeâtre, c'est la plus précieuse. On la coupe par rubans ou lames longues de trois ou quatre pieds; on l'expose au soleil, & elle s'y forme d'elle-même en un rouleau de la grosseur du doigt. Son goût est âcre-piquant, mais agréable & aromatique: son odeur est suave & pénétrante; l'âge des arbres, leur exposition, leur culture, les diverses parties de l'arbre que l'on péle donnent lieu à distinguer trois sortes de canelle, la fine, la moyenne & la grossiere. Toute la canelle dont les Hollandois fournissent les deux hémispheres, se recueille dans un espace d'environ quatorze lieues, le long des bords de la mer. Ils ne laissent croître qu'une certaine quantité de ces arbres: connois-

fant par une expérience de plus d'un siècle la quantité de canelle qu'il le faut pour le commerce. On estime que ce qu'ils en peuvent débiter en Europe va à six cens mille livres pesant par an. Outre le canelier, l'isle de Ceylan produit encore d'autres arbres qui sont remarquables par leur utilité. Le premier, qui se nomme *talipot*, est fort droit, & ne peut être comparé pour la hauteur & la grosseur qu'à un grand mât de vaisseau. Ses feuilles, qui croissent à la cime seulement, sont si grandes qu'une seule peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les défendre de la pluie. Elles se fortifient en séchant, sans cesser d'être souples & maniables. On s'en sert dans les voyages, en les coupant & les pliant comme des éventails. Les soldats en font des tentes. Une autre singularité, qui doit attirer l'attention, c'est que le *talipot* ne porte des fleurs & des fruits que dans sa vieillesse, & lorsqu'il est près de mourir. Son fruit est rond, dur, de la grosseur de nos plus belles cerises, mais il n'est bon que pour semer; l'arbre en est si chargé qu'il y a de quoi en ensemercer toute une province. Si on le coupe, avant qu'il pousse des fleurs, on y trouve une fort bonne moëlle qu'on réduit en farine pour faire des gâteaux qui ont le goût de pain. C'est une ressource pour les Insulaires, lorsque le riz vient à manquer. Le *kétule* & le *bogabab* sont encore des arbres qui méritent d'être cités; le premier, pour la propriété qu'il a de donner une li-

queur agréable, que l'on réduit à la consistance de la cassonade & du sucre; & le second, pour le respect singulier que les Insulaires lui portent, raison qui l'a fait appeler par les Européens, l'*arbre-dieu*. Cet arbre est fort grand, droit, & ses feuilles tremblent comme celles du peuplier. Toute l'isle en offre un grand nombre, sous lesquels les habitans se font un mérite d'allumer des lampes, & de placer des images. On en trouve dans les villes & sur les grands chemins, la plupart environnés d'un pavé qui est entretenu fort proprement.

On trouve encore dans cette isle différentes especes de roses & de fleurs très-propres à orner des jardins, un nombre extraordinaire de simples & d'herbes médicinales.

On y rencontre la même variété d'animaux domestiques, de bêtes sauvages, d'oiseaux singuliers, de reptiles & d'insectes de tout genre, que dans le continent de l'Inde. Les éléphans de cette isle ont la plus grande réputation pour leur grosseur & pour le degré de leur intelligence.

Les singes y sont non-seulement en grande abondance dans les bois, mais on en voit diverses especes qui ne peuvent être comparées à ceux des autres pays. Il s'en trouve de grands comme nos épagneuls, qui ont le poil gris, le visage noir, avec une grande barbe blanche, d'une oreille à l'autre, qui les feroit prendre pour des vieillards. On en voit d'autres de la même tail-

le, qui ont le corps, le visage & la barbe d'une blancheur éclatante : on les appelle *ouanderons*. D'autres, qui se nomment *Rillours*, sont sans barbe; mais ils ont le visage blanc & de longs cheveux sur la tête, qui descendent & se partagent comme ceux de l'homme. Cette espece est très-nuisible, & fait des dégats horribles dans les campagnes.

On vante parmi les oiseaux de Ceylan, le *malcrouda*, le *cancouda* & le *carlo* : les deux premiers qui sont de la grosseur du merle, sont aussi estimables par la beauté de leur plumage, que par l'heureuse disposition qu'ils ont à parler. Le *carlo* n'a d'autre mérite que dans sa rareté; il est de la grosseur du cigne, de couleur noire, avec une grosse tête, des jambes courtes, le bec rond, deux taches blanches aux deux côtés de la tête qui lui forment comme deux oreilles & une crête blanche de la figure de celle du coq; son cri ressemble à celui du canard, & sa chair est fort estimée. Un pays chaud, rempli d'étangs & de bois ne sauroit manquer de produire un grand nombre de serpens. Il y en a de diverses especes, de différente grandeur, & plus ou moins dangereux. Ils n'offrent rien de plus particulier que ceux que nous avons observé sur la côte de Malabar & dans le royaume de Siam. Les rivieres de l'isle sont remplies d'excellens poissons, de crocodiles & d'autres lézards qui paroissent de ce

genre, dont la longueur est de cinq ou six pieds, & qui ont un sifflement très-aigu.

L'isle de Ceylan a plusieurs mines de diamans; mais le Roi ne permet pas de les fouiller, par la crainte que ces trésors n'excitassent la cupidité des Européens, & ne les attirassent dans l'intérieur du pays. Aux endroits où l'on fait qu'elles se trouvent, il a fait planter des pieux pointus qui menacent ceux qui en approcheroient, d'être empalés vifs. On tire de plusieurs rivières des rubis, des saphirs, des yeux de chat & d'autres pierres précieuses: le fel, le crystal, le fer, l'acier, le soufre & le plomb sont encore des richesses de cette isle,

Habitans de l'isle de Ceylan.

On distingue dans cette isle trois nations principales; les Bedas, qui habitent la partie septentrionale; les Chingulais ou Singales, ainsi que les appelle le Bruyn, qui occupent le centre, & les Hollandois auxquels appartiennent presque toutes les places maritimes.

Les Bedas occupent un district assez considérable à la pointe septentrionale entre Jaffanapatan, port qui appartient aux Hollandois, & la baie de Trinquemale. Leur pays est assez uni, rempli de bois & défruits. Il est partagé entre plusieurs familles qui possèdent en propre un canton particulier sous le commandement d'un chef qui est

aussi leur juge. Ces petites liguees vivent entr'elles dans une grande union, & terminent à l'amiable tous leurs différends. Mais si quelque puissance étrangere les attaque, elles se réunissent contre l'ennemi commun ; chaque district a une garde de soldats qui défendent l'enceinte de ses habitations, & qui n'en permettent l'entrée aux étrangers qu'avec la permission du chef. Ceux qui obtiennent cette faveur, sont examinés avec une attention rigoureuse, & on les conduit jusqu'à l'entrée du district voisin.

Ces Insulaires sont de petite taille, mais ils ont le corps gros & robuste. Ils habitent sur le bord des rivières ; ils passent la nuit sous le premier arbre qu'ils rencontrent, en prenant la précaution pour être avertis de l'approche des bêtes farouches, de planter, à quelque distance de leur retraite, des branches d'arbres dont la chute les éveille en cas de surprise. Leur nourriture consiste en fruits, en miel & en chair des animaux qu'ils tuent à la chasse. Dans les hommes, l'habillement n'est qu'un morceau d'étoffe qui leur couvre la ceinture ; & dans les femmes, qu'un tablier qui descend depuis le nombril jusqu'au genou. On ne connoît point de religion à ces peuples ; leurs armes sont des fleches & des arcs longs de neuf à dix pieds, qui sont armés d'une pointe de fer, pour leur servir aussi de lance. Ils font quelque commerce avec leurs voisins, & leur donnent des noix d'areca, des peaux de

bêtes, du miel & des fruits pour des étoffes, du sel, des anneaux de cuivre & toute sorte de raffade.

Les Chingulais, qui forment la seconde division des habitans de Ceylan, sont répandus dans l'intérieur de l'isle, & sujets du royaume de Candy, qui est partagé en plusieurs provinces. On ne compte que cinq villes qui méritent ce titre, & dans lesquelles le Roi a des palais meublés, mais qui tombent en ruine, à l'exception de celui qu'il habite. Presque toutes les provinces sont séparées les unes des autres par des forêts épaisses que personne n'a la liberté d'abattre, parce qu'elles servent naturellement de barrières impénétrables. La crainte de la puissance des Hollandois a rendu presque désertes les provinces situées vers les côtes. La plupart des habitans se sont retirés dans l'intérieur de l'isle qui est fort peuplée, mais d'un accès très-difficile. On n'y arrive qu'à travers de vastes forêts, & des montagnes escarpées, dont les gorges sont si étroites, que trois hommes ne peuvent y marcher de front. La plus haute montagne de l'isle est dans la partie méridionale de ce royaume. On l'appelle le *Pic-d'Adam*. On voit à son sommet une pierre platte qui porte l'empreinte d'un pied humain, une fois plus grande que nature. C'est un objet & culte chez ce peuple; & tous les ans il se fait sur cette montagne une procession inombrable d'hommes, de femmes & d'enfans qui viennent adorer la pierre sacrée.

La capitale du royaume, appelée *Candy* par les Européens, & *Moncaire* par les Indulaires, est très peu considérable depuis que les Portugais la ruinèrent dans le tems de leurs conquêtes dans l'isle. Cet événement obligea les Rois de transporter leur séjour hors de Candy, & ils se contentent aujourd'hui d'y faire quelques voyages. Le palais qu'ils y habitent ne consiste qu'en plusieurs bâtimens irréguliers, la plupart fort bas & couverts de paille; cependant on y voit de belles galeries d'ébène & de bois vernis; les fenêtres sont garnies de plaques d'argent, d'ivoire & de bois précieux.

Quant aux habitations des particuliers, ce ne sont que de misérables cases ou huttes élevées sur des piliers comme à Siam, couvertes de paille, & construites avec des roseaux ou des branches d'arbres. Mais faisons le portrait des Chingalais ou Singales avant de faire connoître tout ce qui les concerne.

Suivant le témoignage de Knox, voyageur Anglois qui a resté en captivité pendant vingt années dans le royaume de Candy, les Chingalais ressemblent plus aux Européens qu'aux Malabares dont on les croit sortis. Ils sont bien faits, d'une couleur rougeâtre, d'une taille dégagée & plus haute que celle des autres Indiens. Ces Singales, que le Bruyn appelle demi-Maures, n'ont, dit-il, pour tout habillement

(a) qu'un linge autour du corps, depuis la ceinture jusqu'aux genoux; les femmes portent des petites jupes avec des camisoles légères, & une espee d'écharpe d'étoffe de soie ou d'or & d'argent qui leur passe sur la poitrine, & qui descend fort bas. Elles vont aussi la tête nue, leurs cheveux sont retrouffés par derriere; elles ont des joyaux autour du col, aux oreilles; elles portent aux doigts & aux bras des bagues, des anneaux & des bracelets de même métal. Au reste, les deux sexes ont beaucoup de propreté dans leurs habillemens & dans leurs alimens qui sont pour l'ordinaire du riz, & des légumes; leurs inclinations, leurs usages n'ont rien de barbare. Leur boisson ordinaire est l'eau; leur vaisselle est de porcelaine, de cuivre ou de feuilles d'arbres, suivant leurs facultés; mais on a observé qu'ils ne manquent jamais de se laver la bouche & les mains après qu'ils ont mangé. Les bourgs & les villages sont très-multipliés dans le royaume, par la raison que les plus grands ne contiennent pas plus de cent maisons. Ils ne sont formés que par un amas irrégulier de cabanes dispersées çà & là, & environnées chacune d'une haie & d'un fossé. Un usage singulier de ces peuples, c'est qu'au lieu de faire passer

(a) Voyages de Corneille le Bruyn, tome 4^e, in-4^o, page 520.

des grandes routes par leurs villages, ils apportent beaucoup d'attention à ne bâtir que loin des chemins, pour n'être pas exposés aux regards curieux des passans. S'il meurt dans un village trois ou quatre personnes en peu de jours; les habitans, persuadés que le diable à pris possession de ce lieu, prennent la fuite & vont s'établir ailleurs.

La distinction des rangs établie sur la côte de Malabar regne ici avec autant de sévérité. Toute la nation est divisée en plusieurs classes qui ne peuvent contracter de mariage les unes avec les autres, à peine de mort pour les filles, & de la prison pour les garçons.

La première comprend les nobles, qu'on appelle *hondreous*: ils sont distingués par ce nom & par la forme de leurs habillemens. Tous les blancs jouissent des privilèges de la noblesse; ils consistent à porter une robe qui descend jusqu'à mi-jambe, à avoir ses cheveux épars sur les épaules, une épée damasquinée au côté, une canne à la main, & sur la tête une espèce de mitre. Cependant les *hondreous* blancs perdent un peu de considération, pour deux raisons, parce qu'ils mangent du bœuf, & parce qu'ils ne se lavent pas les mains chaque fois qu'ils satisfont aux besoins naturels. Il y a différentes tribus pour les artisans, suivant l'estime qu'on fait de leur profession.

La dernière classe comprend les *gueux*. Au
 X. portrait

portrait que le voyageur Anglois fait de ces misérables, on reconnoit les poulichis du Malabar; mais il donne une origine singuliere au degré d'abjection & de mépris où ils ont été réduits. Leurs ancêtres étoient des chasseurs qui fouroissoient la venaison pour la table du Roi, & qui un jour, au lieu de gibier, lui donnerent de la chair humaine. Cette horrible tromperie ayant été découverte, le Roi, par un ressentiment qui lui fit regarder la mort des coupables comme une punition trop douce, ordonna par un décret public, que tous ceux de cette profession ne pourroient plus jouir d'aucun bien, ni exercer aucun métier dont ils pussent tirer leur subsistance, & qu'étant privés de tout commerce avec les hommes, pour avoir outragé si barbarement l'humanité, ils demanderoient l'aumône de génération en génération dans toutes les parties du royaume, & seroient en horreur à la société civile. En effet, ils sont si détestés qu'on ne leur permet pas de puiser de l'eau dans les puits. On les voit mendier en troupe, hommes, femmes & enfans portant leur bagage & leurs alimens dans des paniers, au bout d'un bâton, & faisant des tours d'adresse, dansant, chantant dans les villages, comme l'on voit en France des troupes de Bohémiens. Ils n'ont d'autres habitations que des cases isolées qu'ils bâtissent ordinairement sous les arbres. Ils donnent à tous les Insulaires les mêmes titres que

ceux-ci donnent au Roi & aux Princes, mais leurs importunités, pour être respectueuses, n'en sont pas moins désagréables: d'ailleurs, il n'est pas permis de les frapper, ni de lever la main sur eux; ainsi leurs persécutions les conduisent toujours à arracher assez d'aumônes pour mener une vie aisée, exempte de toute sorte de droits & de services. On assure que la barbarie de ces vagabonds va si loin, que les peres couchent sans scrupule avec leurs filles, & les garçons avec leurs meres. Lorsque le Roi de Candy veut flétrir pour jamais la famille d'un hondreou, il abandonne ses femmes & ses filles aux gueux, & ce châtiment cause tant d'horreur aux Ceylanoises, qu'elles préfèrent la mort à cette infâme prostitution. La maniere de saluer des Chingulais est libre & ouverte: on leve les mains en haut, & l'on baisse un peu le corps. Les supérieurs ne levent qu'une main, & les grands se contentent d'incliner légèrement la tête. Ces salutations entre égaux sont accompagnées des mêmes complimens qui sont usités parmi nous, c'est-à-dire, qu'ils roulent sur la santé, & sur l'état de bonheur où se trouve celui qu'on rencontre.

La religion des Chingulais est la même pour le fonds que celle de l'Inde. Ils reconnoissent un Dieu créateur, & trois ou quatre dieux subordonnés, qui ont chacun des fonctions particulières, relatives au gouvernement des hommes,

& à leur jugement après leur mort. Parmi ces divinités, *Buddou* tient le premier rang & remplace le Brama des Indiens. Il passe pour avoir plusieurs fois descendu du ciel, & pour s'être montré sous l'arbre appelé *Bogabah* : delà vient le culte qu'on rend à tous les arbres de ce nom. Ces Insulaires adorent aussi le soleil & la lune, & une multitude de génies de toute espèce ; les uns, parce qu'ils en attendent du bien ; & les autres, parce qu'ils en craignent du mal. Chaque dieu a ses temples particuliers & ses prêtres qui forment trois classes. La première est celle des *Gonnis* ; ils sont consacrés à *Buddou*, & ne se tirent que du corps de la noblesse ; aussi sont-ils très-opulens, très-respectés & distingués des autres par des privilèges qui les rendent redoutables, même au Roi. Les *Koppubs* qui sont les prêtres de la seconde classe sont les sacrificateurs, & consacrés au service des divinités inférieures. Les *Zaddefes* qui forment la troisième, sont des ministres obscurs d'un grand nombre d'oratoires particuliers dédiés aux divinités du troisième ordre, c'est-à-dire aux génies.

Le mardi & le samedi sont des jours de dévotion chez les Chingulais. Tous les ans dans les nouvelles lunes de juin & de juillet on célèbre une grande fête qui dure jusqu'à la pleine lune, & qui consiste à promener des éléphants chargés d'idoles avec leurs prêtres, & suivis d'un grand concours de peuple, de musiciens, de farceurs,

de femmes & de gens de guerre qui terminent la procession. Le travail est interdit dans ces saints jours. Le tems qui reste après les dévotions se passe en réjouissances & en festins. Ces Indulaires ont encore quelques fêtes moins solennelles : on peut en prendre connoissance dans l'histoire des voyages (a) ou dans le recueil des voyageurs Hollandois. Passons à leurs usages particuliers & à leurs sciences.

Leurs mariages ne sont qu'une cérémonie civile qui se passe sans l'assistance des prêtres : on fait des présens à la femme dont on a envie ; si elle les accepte, on a sur elle les droits d'un époux, & l'on en use lorsqu'on est convenu du moment, avec les parens qui donnent aussi à leurs filles une dot de bestiaux & d'esclaves. Quand les deux parties ne se conviennent plus, le divorce leur rend la liberté, & le mari en est quitte pour rendre ce qu'il a reçu. Les garçons demeurent au pere, & les filles à la mere. Ces séparations sont si communes que les hommes & les femmes se marient ordinairement quatre ou cinq fois avant de se fixer solidement. Il est rare qu'un homme ait plus d'une femme, mais une femme a souvent deux maris. L'usage permet à deux freres qui vivent ensemble, de n'avoir qu'une femme entr'eux ; les enfans sont communs, les reconnoissent tous deux pour peres, & leur en donnent le nom. Un homme

(a) Tom. 8, in 4°. page 531.

qui surprend sa femme au lit avec son amant, a le droit de les tuer tous deux, mais les Chingulais en usent à cet égard avec la même prudence, que l'Espagnol admire dans la plupart des habitans de France, sans vouloir les imiter. Ils ferment les yeux; ou l'incertitude leur plaît plus en pareil cas que la conviction. Paisibles, & connoissant peu les tourmens de la jalousie, ils ne se croient deshonorés que lorsque leurs femmes ont des amans d'une condition inférieure & méprisable. La plus grande injure pour une femme, est de s'entendre dire qu'elle a couché avec les hommes de la lie du peuple. Au reste, la complaisance des Chingulais pour les femmes est porté si loin, que la nation qui se pique le plus d'égards envers le sexe, se trouveroit étonnée de recevoir des leçons de ces Insulaires. Les terres dont les femmes héritent ne payent rien au Roi; elles sont elles-mêmes exemptes des droits de douane dans les ports & sur les passages. Leur sexe est respecté jusques dans les animaux. Par une loi qui est sans-doute sans exemple, on ne paye rien non-plus pour ce que porte une bête de charge femelle. Cependant des usages si galans n'empêchent pas que pour conserver la subordination de la nature, il ne soit défendu aux femmes, sans aucune distinction de naissance & de qualité, de s'asseoir sur un siège en présence d'un homme.

L'autorité des peres sur leurs enfans va jus-

qu'à pouvoir les donner, les vendre ou leur ôter la vie; mais les veuves sont traitées avec plus de douceur. Bien loin de les obliger à se brûler vives, ainsi qu'une coutume barbare y assujettit les femmes en quelques contrées de l'Inde, le deuil même que prescrit la bienséance, ne consiste qu'à laisser pendre leurs cheveux pendant quelques jours, & à faire chanter en pleurant les louanges du mort; après quoi elles ont la liberté de se consoler promptement par un nouveau mariage. On enterre les morts d'une basse condition; ceux de qualité se brûlent avec beaucoup de cérémonie.

Malgré leur politesse & la douceur de leur société, les Chingulais vivent presque tous dans une profonde ignorance de toutes les sciences. La seule dont ils se piquent, c'est de parler agréablement leur langage: quelques-uns possèdent le Malabar & le Portugais; mais la langue naturelle qui leur est particulière, a beaucoup de douceur, d'élégance & de fécondité. Notre voyageur Anglois nous apprend que ces Indiens, dont le caractère est porté aux compliments & à la politesse envers les femmes, ont jusqu'à douze titres pour elles, sans qu'on remarque aucune différence entre les expressions d'un manœuvre & celles d'un courtisan. Ils donnent au Roi des titres qui l'égalent à leurs dieux, & ils ne lui parlent jamais d'eux-mêmes qu'avec un excès d'humiliation. Ils éloignent jusqu'à l'idée de leur personne, en y substituant les êtres

les plus vils, ainsi on ne dit pas, *J'ai fait telle chose mais le membre d'un chien a fait*. Si le Prince leur parle de leurs enfans, s'il leur demande combien ils en ont, ils transforment les garçons en chiens, les filles en chiennes, ils repondent, *J'ai tel nombre de chiens, tel nombre de chiennes*.

Ceux de Chingulais, qui savent lire & écrire, passent pour être instruits, mais ignorer l'un & l'autre n'est pas un sujet de mépris. Ils n'ont des livres que sur la religion, sur l'astronomie & sur la médecine; ils sont écrits sur des feuilles de talipot. Quelques-uns de leurs prêtres font une étude particulière de l'astronomie; ils dressent des almanachs à peu près de la même forme que les nôtres, avec l'indication des temps avantageux pour labourer & semer, & des jours heureux ou malheureux. Ces astronomes sont aussi astrologues, & se mêlent de débiter toutes ces billevesées de l'astrologie judiciaire auxquelles nos crédules ayeux avoient la simplicité d'ajouter foi.

Si les connoissances de ces Insulaires ne sont pas bien étendues dans la médecine théorique, au moins ils tirent de grands avantages de leur pratique. Une longue expérience, qui est le plus sûr guide dans cette science, leur a appris à se servir avec succès des plantes qu'ils trouvent dans leur pays, & qu'ils administrent de toutes les façons. L'usage des sangsues supplée à la saignée: leurs maladies les plus communes sont, la petite

vérole, les fièvres épidémiques, le flux de sang & la colique. Du reste, leur sobriété & leur propreté, leur gayeté naturelle, qui est telle qu'on dit qu'ils chantent sans cesse, jusqu'en se mettant au lit, contribuent beaucoup à les entretenir dans une bonne santé, & à leur procurer la longue vie à laquelle ils parviennent.

Il est assez vraisemblable que les Chingulais ne sont pas les habitans primitifs de Ceylan. Les portugais, dit Knox, croient qu'ils tirent leur origine de la Chine; mais son sentiment est qu'ils viennent de l'Inde; cependant l'une & l'autre opinion ne sont pas sans fondement, & il est très-difficile de décider quelle est celle qui mérite la préférence. Tout lecteur peut voir que le sentiment des portugais a des motifs d'adoption dans la douceur du commerce, & dans la civilité des Chingulais, & dans quelques autres usages qui leur sont communs avec les Chinois. D'un autre côté, la plupart des coutumes religieuses, les distinctions des Indiens, qui se pratiquent à Ceylan, contrarient un peu la première opinion, mais elles ne la réfutent pas absolument, puisque les Chingulais ont des traits fort différens des Indiens. Au reste de l'incertitude sur cet objet, il ne résulte aucun inconvénient, & il ne pourroit y avoir que beaucoup de sécheresse & d'ennui à entreprendre de décider cette question. Qu'importe qu'ils soient d'origine Chinoise ou Indiennes. Voyons un peu

quelle est la forme de leur gouvernement. C'est un point plus intéressant, & qui entre dans la méthode que nous avons constamment suivie.

Le despotisme le plus absolu ne regne pas moins ici que dans les royaumes de Siam & d'Achem. Le palais du Prince est plus semblable à un fort qu'à la demeure d'un Roi; les dehors sont environnés d'une multitude de soldats; les dedans sont gardés avec inquiétude. Chacun est en silence à son poste, & la moindre négligence est punie du plus cruel châtement. Le Prince a plusieurs appartemens dont il change quand il lui plaît, sans que personne sache celui qu'il occupe. Il mange toujours seul à une petite table, autour de laquelle se tiennent les officiers qui le servent, avec un bandeau sur la bouche, de peur que leur haleine ne souille les mets qu'ils lui présentent.

Il y a deux officiers principaux, nommés *Adigars*, qui sont chargés de l'administration civile & militaire. C'est à leur tribunal qu'on appelle en dernier ressort dans toutes les affaires où l'on ne s'en tient pas au jugement des gouverneurs particuliers des provinces & des villes, & qui ont le titre *Dissauvas*. Ces derniers sont toujours choisis dans la noblesse. Ils ne quittent jamais la cour, & font régir leur gouvernement par un Lieutenant. Le Roi joint à la dignité de *Dissauvas* la propriété de différentes terres que

les habitans font obligés de cultiver au profit de leur gouverneur.

Les grands ne sortent jamais à pied qu'accompagnés d'un écuyer, sur le bras duquel ils s'appuyent, & suivis d'une multitude de valets, selon leurs rangs. Les Adigars, outre cette marque de grandeur, sont précédés d'un homme avec un grand fouet qu'il fait claquer, pour avertir le peuple de se tenir à l'écart. Ces courtisans, dans les plus hautes dignités, & au milieu des honneurs, sont exposés à des revers qui rendent leur situation peu digne d'envie. C'est une disgrâce fort ordinaire pour un Seigneur d'être enchaîné dans une obscure prison. Sur le moindre soupçon on les empale, on les fait déchirer par des éléphans dressés exprès pour les supplices, & on extermine en même tems leurs femmes, leurs enfans & toute leur famille. Ces courtisans n'ayant rien de sacré que la volonté du Roi, on les voit toujours prêts à mettre la main l'un sur l'autre, lorsqu'il l'ordonne. Ils sont même ravis d'être chargés de ses ordres, parce que celui dont le ministère est employé pour la ruine d'autrui, est ordinairement revêtu de sa dépouille.

Les forces de l'état consistent dans sa situation naturelle & dans des corps nombreux de soldats répandus dans les provinces, & chargés de garder tous les chemins & tous les passages qui communiquent à ce royaume. On y entretient

des barrières épineuses, composées d'une espèce d'arbrisseau dont les branches sont garnies d'épines longues de trois ou quatre pouces, & aussi fortes que des pointes de fer. On en forme des sortes de herse qu'on élève & qu'on abaisse de la même façon. Les chemins qui menent à la cour sont tous fermés avec ces herse. Il n'y passe personne sans un sceau qu'on reçoit des officiers établis pour cette distribution, & ces sceaux sont différens, suivant la qualité & la profession de ceux à qui on les livre.

Les soldats se succèdent de pere en fils, sans être enrôlés; & jouissent au lieu de paye de certaines terres qu'on leur abandonne, mais qu'ils perdent lorsqu'ils négligent leur devoir, ou lorsqu'ils se retirent. Leurs armes sont l'arc, les fleches, l'épée & le fusil. Ils font des tentes avec des feuilles de talipot, & en campagne chacun est obligé de porter des vivres pour un mois. Ces provisions épuisées, l'armée se sépare, & va en chercher de nouvelles. Comme tout le pays est couvert de bois & de montagnes, les Chingulais ne livrent jamais de bataille en pleine campagne. Toute leur habileté militaire se réduit à boucher les chemins, à se retrancher dans des postes avantageux, à tendre à l'ennemi différentes embuscades, & à se retirer ensuite dans des lieux inaccessibles, lorsqu'ils craignent d'être forcés. Cette méthode leur a très-bien réussi envers les Européens en différentes occasions.

Le royaume de Candy est héréditaire, & le Roi choisit son successeur parmi ses enfans, ou divise entr'eux ses états. Cependant malgré toutes les précautions que peut prendre le despotisme pour prévenir des troubles & calmer les inquiétudes qui l'allarment sans-cesse, il arrive des guerres civiles & des révolutions qui font passer le despote du trône au supplice ou dans une affreuse prison où il trouve la mort. C'est sur-tout pendant que les Portugais étoient établis à Ceylan que ces événemens ont été plus fréquens. La cupidité & l'esprit de domination qui agitoient sans cesse ces Européens, leur faisoient tenir une conduite impérieuse qui aigrissoit les esprits Ceylanois, & les portoit à fomenter des divisions, & à donner des secours aux factions qui paroissoient les plus favorables à leurs intérêts.

Les hollandois trouverent à leur arrivé à Ceylan les Insulaires dans l'indisposition contre les Portugais. Voyons comment ils en profiterent pour s'établir sur leur ruine, & quelles sont aujourd'hui leurs possessions.

Les Portugais avoient abordé à Ceylan au commencement du seizieme siecle. Ils avoient tiré de grands avantages des divisions qui régnoient entre plusieurs souverains qui partageoient alors cette isle, pour former des établissemens considérables sur les côtes, pour acquérir la plus grande influence dans les affaires de

Pintérieur, en décidant des successions aux royaumes, en massacrant les prétendants, disposant de la main de l'héritière, suivant leurs intérêts. Une politique si sanguinaire & si audacieuse aliéna tous les cœurs. Il n'étoit pas difficile de s'appercevoir qu'elle tendoit à bouleverser le gouvernement, la religion, & à détruire les uns par les autres tous les Princes de l'isle. Le Prince d'Oeva, qui s'étoit toujours déclaré contre les Portugais, vit son parti se grossir considérablement par les mécontents qui les abandonnoient. En 1590 ce brave Indien livra bataille aux Portugais, tua leur Général, les défit entièrement & leur enleva toutes les places qu'ils possédoient, à l'exception de Colombo. Oeva entra en triomphe dans la ville de Candy, s'affit sur le trône qu'on lui disputoit, & le partagea avec une Princesse nommée Catherine qui avoit été destinée au général Portugais, malgré elle. Quelques années après, ce Prince remporta un nouvel avantage sur ses ennemis, qui affermit encore d'avantage sa domination.

Les Hollandois parurent dans ces circonstances (en 1602), & furent reçus à bras ouverts. Mais la mort du Prince d'Oeva, qui arriva peu de tems après, concourant avec d'autres raisons, recula le tems ds leur établissement jusqu'aux années 1638 & 1639. Dans ce long intervalle les Portugais avoient excité de nouveaux troubles, & en avoient profité pour rétablir leurs affaires avec tant de succès qu'ils

étoient maîtres de presque toutes les places maritimes. Ces conquêtes ranimerent leur fierté, & celle-ci causa de nouveau leur perte. Détestés de Cenuvirad, Roi de Candy, ils furent battus, dépouillés d'une partie de leurs possessions, & assiégés dans Colombo, qui eût été prise, s'il ne leur fût venu un puissant secours de Goa. La mort de Cenuvirad donna quelque relâche aux Portugais, mais il fut de courte durée, & ne servit qu'à préparer plus sûrement leur destruction. Son fils qui avoit hérité à la fois de ses états & de sa haine contr'eux, envoya un de ses prêtres solliciter les secours que les Hollandois avoient promis à ses prédécesseurs, & qu'ils faisoient attendre depuis plus de trente ans. Leur flotte se montra enfin en 1638 & dans les deux années suivantes. Les Hollandois s'emparèrent de Trinquemale, de Pont-de-Galle & de Negumbo. Quinze ans après Caleture & quelques autres postes eurent le même sort; enfin ils portèrent les derniers coups aux Portugais en 1658, en leur enlevant Manar, Jafanapatan & Colombo. C'est ainsi que ces peuples furent entièrement chassés de l'isle, après s'y être maintenus plus de 60 ans.

Nous avons nommé tous les établissemens des Hollandois : il suffit de dire qu'ils s'étendent en divers endroits à quinze ou vingt lieues dans les terres, que Colombo est le principal & le centre de toutes leurs forces; que *Bate-*

kalo & Trinquemale sont les deux places les plus considérables & les plus commodes par leurs ports ; & que la plupart des forts qu'ils entretiennent en différens endroits sont moins pour défendre l'isle , que pour empêcher les étrangers de s'établir sur la même côte. Ils ont dans leurs domaines des peuples Malabares qui leur payent un tribut , & qui leur fournissent des troupes , lorsque les circonstances l'exigent.

Les François leur donnerent une vive allarme en 1672. Une escadre de cinq vaisseaux de guerre & de plusieurs autres voiles , sous les ordres de M. de la Haye (a) , vint mouiller dans la baie de Trinquemale , & fut accueillie très-favorablement du Roi de Candy , alors en guerre avec les Hollandois. On arbora le pavillon François en divers endroits de l'isle , dont le Roi céda la propriété. Mais un peu d'indiscretion de la part des François à Surate où ils avoient

(a) Le journal des expéditions de cet Amiral , qui se trouve publié sous le titre de *Journal d'un voyage aux grandes Indes* , imprimé à Paris en 1698. chez Seneuze , mérite d'être lu , & renferme différens événemens très-intéressans. On ne peut s'empêcher de regretter de le voir comme enseveli dans l'oubli , ainsi que le nom de cet amiral de la Haye qui certainement mérite un rang entre nos grands hommes.

relâché, avertit les Hollandois, & leur donna le tems d'armer une flotte de quatorze navires qu'on vit mouiller devant le fort même de Trinque-male. Ce contre-tems, joint aux maladies qui défolerent la flotte Françoisse, & aux efforts des Hollandois pour se défendre, ne laissa tirer aucun avantage de ce voyage: on abandonna les travaux qui avoient été commencés, & on alla chercher des rafraîchissemens, dont la privation faisoit depuis long-tems souffrir la flotte. Cette tentative infructueuse avoit été faite par les conseils de Caron que nous avons déjà vu en former une pareille au Japon. Cependant il faut avouer que l'entreprise sur Ceylan étoit très-bien raisonnée, & auroit été d'une ressource beaucoup plus sûre & plus avantageuse que les métropoles des Portugais & des Hollandois dans cette partie du monde. Goa est trop à l'ouest, & Batavia trop à l'est, au lieu que Ceylan se trouve comme au milieu des Indes, sur le passage qui conduit à Bengale & au-delà, ce qui la rend très-propre à être l'entrepôt du commerce général d'une nation. Les Hollandois sont souvent troublés à Ceylan par le Roi de Candy, qui fait des irruptions soudaines dans leurs terres, & leur cause beaucoup de dommage. Les nouvelles publiques ont fait mention en 1761 que ce Roi avoit fait de grands ravages sur leurs terres, & qu'il leur avoit déclaré une guerre cruelle. Depuis cette époque, les Hollandois
sont

font toujours dans les allarmes. Le commencement de cette année 1765 leur a encore apporté la nouvelle de quelques désastres. Il ne fera pas hors de place de remarquer que ce peuple, en moins de deux siècles, est parvenu à enlever aux Portugais leurs plus belles possessions, à les supplanter au Japon, à Malacca, aux Moluques & dans toutes les isles méridionales, à étendre son commerce depuis la Mer-rouge jusqu'à la Chine, en se procurant de magnifiques comptoirs dans tous les endroits commerçans de l'Inde; en un mot, à établir une puissance qui le met en état de faire la loi à toutes les nations européennes dans cette partie de l'univers. Qui a exécuté ces grandes choses? Par quels moyens? Des sociétés de marchands réunies en une seule compagnie en 1602; avec un fond de treize millions, qui n'a jamais été renouvelé. Heureux témoignage de l'économie & de l'habileté avec lesquelles ils ont été administrés: exemple frappant de ce que peut l'industrie & l'activité d'un peuple, lorsqu'il est animé par la liberté du commerce, par la protection d'un gouvernement équitable, bienfaisant, éclairé, & par tous les encouragemens qui dépendent des Souverains.



DESCRIPTION

ARRÉGÉE

DES ISLES MALDIVES.

INTRODUCTION.

Pour donner des notions exactes sur les Maldives, nous nous sommes bornés à la rélation de François Pyrard que le desir de voir des choses nouvelles & d'acquérir du bien, comme il le dit lui-même, avoit engagé à entreprendre le voyage des Indes orientales. Ses récits, qui portent le caractère d'un voyageur fidele & judicieux, méritent d'autant plus de confiance, dans tout ce qui regarde les Maldives, que ce malheureux Voyageur y passa cinq

années dans la captivité , après avoir échappé au naufrage à la vue de ces isles. On en trouve la description dans l'histoire générale des voyages : c'est la source où nous avons puisé ce qui va suivre.

Situation des Maldives. Leur nombre, leur climat, leurs productions.

Les isles que les Européens appellent Maldives de deux noms Indiens *Male-Dives*, qui signifient isle de Male, parce que Male en est la principale, portent entre leurs habitans le nom de *Malé-Ragué*. Elles s'étendent depuis le huitième degré de latitude du nord jusqu'au quatrième degré du côté du sud. Elles forment une chaîne qui court du midi au nord; & qui occupe une espace d'environ deux cent cinquante lieues. Leur distance de la terre ferme, c'est à dire, du cap Comorin & de la côte de Malabard, est de cent cinquante lieues.

Ces isles sont divisées naturellement en treize provinces qu'on appelle *Atollons*, & qui comprennent chacun une quantité de petites isles rassemblées en pelotons, & séparées les unes des autres par de petits canaux peu profonds & fort tranquilles; mais ceux qui séparent les atollons, son continuellement agités. Un banc de pierre plus fort que la plus épaisse muraille leur sert de rempart naturel, & les défend contre l'in-

pétuosité des vagues qui viennent s'y briser avec une fureur effroyable. Du centre de chaque atollon, dont la figure est communément ronde ou ovale n'a guere que trente ou quarante lieues de circonférence, on voit autour de soi le blanc de pierre qui l'environne. C'est un spectacle assez singulier, lorsqu'on en considère la structure, la nécessité & les correspondances réciproques des ouvertures qui sont pratiquées dans ces digues de pierre, de trouver que la nature seule a fait les frais de ces onvrages auxquels il n'y a point de murailles qui puisse être comparées.

Les Maldivois assurent que le nombre des isles, dans les treize atollons, monte jusqu'à douze mille, & le Roi des Maldives *prend le titre de Sultan des treize provinces & des douze mille isles*. Pyrad, qui rapporte les noms des treize groupes d'isles, pense qu'il faut entendre par ce nombre une multitude qui ne peut être comptée, d'autant plus qu'une grande partie de ce qui porte le nom d'isles n'offre que de petites mottes de sable inhabitées, que les courans & les grandes marées rongent & emportent tous les jours. Il y a beaucoup d'apparence que toutes ces petites isles & la mer qui les sépare, ne font qu'un banc continuel, à moins que l'on n'aime mieux penser qu'elles ne faisoient anciennement qu'une seule isle, que la

force des flots , ou quelque secousse violente , a divisée en plusieurs portions.

De tous les canaux qui séparent les atolons , il n'y en a que quatre dont le passage soit ouvert aux gros navires , & le péril y est très-grand pour ceux qui n'en connoissent pas les écueils. Aussi tous les navigateurs s'efforcent-ils de fuir les Maldives lorsqu'ils n'y sont pas appelés nécessairement ; mais elles occupent tant d'espace , & leur situation est telle , qu'il est fort difficile de les éviter , sur-tout dans les vents contraires & les calmes , pendant lesquels les navires , tirant peu de secours de leurs voiles , y sont entraînés par les courans dont l'instabilité ajoute encore au danger , en ne laissant point de ressource dans l'expérience. Les Maldivois eux-mêmes , quoique formant la nation du monde la plus exercée aux fatigues de la mer , la plus habile dans la connoissance de ces parages , ne s'y exposent jamais pendant la nuit. Leur usage est de prendre terre le soir , ce qui n'empêche pas que les naufrages n'y soient fréquens.

La situation des Maldives étant si proche de la ligne , la chaleur y est excessive ; cependant comme le jour & la nuit sont égaux toute l'année , la longueur des nuits y amene des rosées très-abondantes. Cette humidité , jointe à celle qui vient de leur position , concourt avec la chaleur , à rendre l'air mal sain , & à causer des fièvres & d'autres maux très-dangereux. La di-

vision des saisons est la même que sur la côte de Malabar , & commence dans le même tems.

La plupart des isles qui composent cet archipel sont absolument désertes & stériles. Les plus fertiles ne produisent que des herbages & quantité de cocos , d'où les habitans tirent de grands secours , soit pour leur nourriture & leur boisson , soit pour la construction de leurs édifices , soit enfin pour leur commerce & la fabrication de leurs habillemens. On n'y recueille presque aucune espece de grains. Le peu de riz qui s'y consume se tire de Bengale. Le poisson s'y trouve en abondance , ainsi que les pengouins , oiseaux maritimes que nous avons fait connoître ci-devant. Les crabes , les écrevisses de mer & les coquillages de toute espece n'y sont pas plus rares.

Le rivage offre de l'ambre gris , du corail & des noix de cocos connus sous le nom de *cocos des Maldives*. On croit que ce sont de véritables noix de cocos qui ont été submergées avec les palmiers , lorsque les Maldives ont été divisées en différentes parties. Les Indiens regardent ces cocos comme un remede universel , ce qui les rend très-rares & fort chers.

Mais la principale richesse des Maldives consiste dans les koris , petites coquilles blanches & luisantes qui servent de monnoie dans toute l'Inde , & qui sont de la forme de celles qu'on appelle *pucellages* dans les provinces maritimes de France.

On les pêche deux fois par mois, & ce soin regarde les femmes qui entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour ramasser parmi le sable cette monnoie naturelle. On en charge tous les ans trente ou quarante navires pour Bengale, pour Siam & pour les grandes isles de l'Inde. Elles se vendent par paquets de douze mille qu'on enveloppe dans des corbeilles faites de feuilles de cocotier, & chaque paquet vaut dix à douze sols.

Habitans des Maldives.

Les Maldivois sont de couleur olivâtre, & en général moins foncé que celle des autres Indiens. On trouve même dans le pays quelques femmes aussi blanches qu'en Europe. Tous les hommes sont d'une taille haute & d'une physionomie avantageuse. Les deux sexes ont les cheveux noirs & regardent cette couleur comme un agrément. La noblesse seule, ainsi que les gens de guerre, ont le privilège de porter les cheveux longs; mais c'est l'ornement ordinaire des femmes. Elles les parfument, & les entremêlent de pierreries, de perles ou de fleurs odoriférantes; enfin, tout y est compassé avec autant d'agrément que de justesse. Les nobles, les prêtres & tous ceux qui ont fait le voyage de la Mecque, portent leur barbe dans toute sa longueur. Les autres la portent fort petite,

& seulement autour du menton. Ils ont coutume de se raser à la porte des mosquées, & d'enterrer dans leurs cimetières les rognures de leur poil & de leurs ongles : dans l'idée que ce sont des parties d'eux-mêmes qui demandent la sépulture comme le corps. L'habillement des deux sexes est à peu près le même que dans l'Inde ; un caleçon de toile avec une pagne ou une veste pour les hommes, & des robes pour les femmes.

Les maisons de ce peuple ne sont composées que de bois de cocotier, & couvertes des feuilles du même arbre. Dans toutes les Maldives, il n'y a point de villes qui soient environnées de murs. Chaque isle habitée est remplie de maisons, dont les unes sont séparées par des rues, & les autres dispersées sans ordre. C'est dans l'isle principale, appelée *Malé*, que le Roi fait son séjour. Le circuit de cette isle est à peu près d'une lieue & demi. La cour y attire tant de monde que c'est la plus peuplée comme la plus fertile ; mais elle passe aussi pour la plus mal saine. La raison que les Insulaires en apportent, est qu'il s'éleve des vapeurs pestilentiennes de la multitude des corps qu'on y enterre, & que les eaux y sont fort mauvaises. Le Roi & les Seigneurs s'en font apporter de quelques autres isles où l'on n'accorde la sépulture à personne.

Le palais du Roi & les maisons des grands & des gens riches sont bâtis d'une pierre blanche

& polie, que l'on tire du fond des canaux, & qui devient tout-à fait noire après avoir été long-tems mouillée. La méthode qu'on emploie pour la tirer mérite d'être observée. On attache un cable à la pierre, & on y passe une planche de candou, espece de tremble qui croît dans ces isles, & qui est aussi leger que le liège. On l'approche le plus qu'il est possible de la pierre, & par-dessus la premiere planche on y en ajoute plusieurs autres, jusqu'à ce que ce bois flottant à la surface de l'eau, souleve la pierre. Alors on la conduit très-facilement où l'on veut. Pyrrard assure qu'ils tiraient ainsi jusqu'à l'artillerie de son navire submergé. Une autre propriété du candou, c'est qu'il produit du feu en frottant deux morceaux l'un contre l'autre. Pour lier les parties de leurs édifices, ils se servent de chaux faite avec des écailles & des coquilles.

Avant de parler des usages des Maldivois, il est nécessaire de faire connoître les distinctions qui sont établies parmi eux. La nation est divisée en quatre ordres, dont le premier comprend le Roi & toute sa famille, les Princes des anciennes races Royales & les grands Seigneurs. Le second ordre est celui des dignités & des emplois que le Roi seul a le pouvoir de conférer. Le troisiéme est celui de la noblesse, & le quatriéme celui du peuple. Le Roi est libre d'annoblir ceux qu'il veut favoriser. Il

accorde des lettres, dont la publication se fait dans l'isle de Malé, au son d'une sorte de cloche, qui est une plaque de cuivre, sur laquelle on frappe avec un marteau. Le nombre des nobles est fort grand, & il est répandu dans toutes les isles. Les personnes du peuple, sans excepter les plus riches marchands qui n'ont pas obtenu la noblesse, ne peuvent s'asseoir avec un noble, ni même en sa présence lorsqu'il se tient debout. Ils doivent s'arrêter lorsqu'ils le voient paroître, le laisser passer devant eux; & s'ils étoient chargés de quelques fardeaux, ils sont obligés de le mettre bas.

Dans les quatre ordres, il y a divers usages communs, auxquels les grands & les petits sont également attachés. Ils ne mangent jamais qu'avec leurs égaux en richesse, comme en naissance ou en dignité. N'y ayant point de règle sûre pour établir cette égalité, il arrive de-là qu'ils mangent rarement ensemble. Ceux qui veulent traiter leurs amis font préparer chez eux un service de plusieurs mets arrangés proprement sur une table couverte de taffetas, & ils l'envoient chez celui qu'ils veulent traiter. Cette galanterie est reçue comme une grande marque d'honneur. Lorsqu'ils mangent en particulier, ils seroient fâchés d'être vus. Le plancher leur sert communément de table, & ils le couvrent d'un tapis fort propre sur lequel ils s'asseoient, les jambes croisées. Ils ne se servent pas de linge; des feuil-

les de bananier tiennent lieu de napes & de serviettes. Leur vaisselle est de fayance de Cambaye, ou de porcelaine de la Chine. On ne sert jamais un plat qu'il ne soit dans une boîte ronde d'un assez beau vernis de leurs isles, avec son couvercle de même matiere. Cette boîte, toute fermée qu'elle est, ne se présente point sans être couverte encore d'une pièce de soie de même grandeur. Les plus pauvres ont l'usage de ces boîtes, non seulement parce qu'elles coûtent fort peu, mais à cause des fourmis dont le nombre est si étrange qu'il s'en trouve par-tout, & qu'il est fort difficile d'en garantir les alimens. Ils ont l'usage des cuillers pour les choses liquides; mais tout le reste ils le prennent avec les doigts. Leurs repas sont fort courts, & se font sans qu'on leur entende prononcer un seul mot. Ils ne boivent qu'une fois à la fin du repas; l'eau & le vin de coco sont les boissons communes. Ce sont des femmes ou des filles qui exercent l'office de la cuisine, & c'est un outrage pour un homme que de l'appeller cuisinier.

L'usage du bétel & de l'areca est aussi commun aux Maldives, que dans le reste de l'Inde. Chacun en porte à sa ceinture, & l'on s'en présente mutuellement lorsqu'on se rencontre. Tout le monde a les dents rouges à force d'en mâcher.

C'est une beauté si agréable aux yeux de cette nation, que chacun prend un soin particulier

de nétoyer ses dents pour que la couleur du bétel y prenne mieux.

La langue commune des Maldives, est fort particuliere à ces isles, mais plus rude & plus grossiere dans les Atolons du sud, quoiqu'elle soit la même. L'Arabe s'apprend dès l'enfance comme le Latin en Europe. Ceux qui ont des liaisons de commerce avec les étrangers parlent communément le Malais, le Portugais & d'autres langues.

La religion de ces isles est le Mahométisme avec toutes ses fêtes & ses cérémonies. Chaque isle a ses mosquées. Ceux qui ont fait le sacré pèlerinage de Médine & de la Mecque, reçoivent des marques particulieres d'honneur & de respect, quelque vile que soit leur naissance, & jouissent de divers privilèges. On les nomme *Agis*, c'est-à-dire saints; pour être reconnus, ils portent des pagnes & des bonnets blancs avec une sorte de chapelet qui pend à leur ceinture.

Tous les arts mécaniques, que nous connoissons, se professent aux Maldives. Mais les beaux arts & les sciences y sont presque inconnus; ils ont seulement quelques peintres & quelques géomètres, beaucoup d'astronomes qui sont autant d'astrologues auxquels la superstition fait ajouter une telle confiance qu'on n'entreprend rien sans les consulter: le Roi même se conduit souvent par leurs lumières. Terminons cet article, en disant quelque chose de l'origine des Maldivois & de la forme de leur gouvernement.

Il n'est pas possible de douter que ces peuples ne soient un mélange d'Indiens & d'Arabes. Les premiers habitans vinrent probablement de la côte de Malabar, & donnerent à ces isles le nom de leur ancienne patrie, puisque, ainsi qu'on l'a déjà observé, Malebar, comme le prononcent les Indiens, veut dire pays de Male; de même Maledive signifie isle de Male. Les Arabes ont ensuite pénétré dans ces isles, soit au huitième siècle, lors de leur première invasion dans l'Inde, soit plusieurs siècles après, lorsqu'ils en furent chassés par les Tartares qui envahirent l'Indoustan. Quoiqu'ils en soit, de l'époque, des motifs, & des circonstances de cette transmigration, il n'en est pas moins certain qu'une colonie d'Arabes s'est établie aux Maldives; qu'elle a usurpé la souveraineté de ce pays, qu'elle y a introduit le culte de Mahomet, & qu'elle s'est si bien entée sur la nation primitive, que ces deux peuples n'en font aujourd'hui qu'un seul, à qui les mêmes loix & les mêmes usages sont communs.

On ne nous apprend rien touchant la succession des Rois des Maldives, & les vicissitudes que le royaume a éprouvées, si non que Pyrard dit que les Portugais ayant profité des divisions de quelques Princes de ces isles, s'en étoient rendus maîtres, & en avoient joui pendant dix ans. On peut voir dans l'histoire des voyages par quels degrés ils étoient parvenus à l'exécu-

tion de cette grande entreprise. Mais enfin, ils furent expulsés de ces isles, & ils n'y ont conservé aucun établissement.

Le gouvernement des Maldives est entre les mains d'un Roi qui porte le titre de *Rasquan*, & dont l'autorité est absolue; il en confie l'exercice à des prêtres nommés *Naybes*. La division naturelle des treize Atolons forme celle du gouvernement. Ce sont autant de provinces qui ont chacune pour chef un de ces *Naybes*, lesquels joignent, aux fonctions du sacerdoce, l'administration de la puissance législative, & jugent souverainement toutes les affaires.

Chaque isle d'un Atollon, dans laquelle il se trouve un certain nombre d'habitans, est gouvernée par un autre docteur de la loi, nommé *Catibe*, qui a sous lui les prêtres particuliers des mosquées, & qui dépend lui-même du *Naybe*. C'est ce dernier qui est chargé de l'administration principale. Il est le seul juge civil & criminel, & sa charge l'oblige de faire, quatre fois l'année, la visite des isles de son Atollon. Ces *Naybes* ont aussi un supérieur qui réside continuellement dans l'isle de Male, & qui ne s'éloigne jamais de la personne du Roi. Il est distingué par le titre de *Pandiare*, & c'est tout à la fois le chef de la religion & le juge souverain du royaume. On appelle à son tribunal de la sentence des *Naybes*, & il y a un conseil composé de quinze docteurs, sans lequel il ne peut

porter aucun jugement dans les affaires importantes. Le Roi seul a le pouvoir de réformer l'arrêt de ce tribunal.

Les autres officiers du royaume sont le *Guilague*, qui est comme le lieutenant-général du Roi. Il y a aussi un secrétaire d'état, un intendant des finances, un trésorier général & des *Moscoulis*, qui veut dire anciens, qui sont des officiers que le Roi consulte lorsqu'il est question de casser les arrêts du Pandiare; & d'autres dignités que ce Prince accorde aux nobles qu'il honore de sa faveur. Tous ces officiers ont la jouissance de certaines isles que leur maître leur assigne pour leurs appointemens, outre une certaine provision de riz qu'il leur fait distribuer. Le plus grand honneur du pays consiste à manger du riz accordé par le Roi. Les nobles même obtiennent peu de considération lorsqu'ils ne joignent pas cet avantage à celui de leur naissance. Tous les soldats en jouissent, sur tout ceux de la garde du Roi, qui sont au nombre de six cent, divisés en six compagnies, sous le commandement des six *Moscoulis*. Le Roi entretient encore dix autres compagnies, dont les plus grands seigneurs sont les capitaines. Elles ne le suivent qu'à la guerre; & en tems de paix, elles sont employées à l'exécution de ses ordres. Les divers privilèges, dont jouissent ces corps militaires, engagent la plupart des riches Insulaires à s'y procurer de l'em-

ploi ; mais cette faveur ne s'accorde qu'avec la permission du Monarque, & se paie fort cher, de même que toutes les autres charges civiles ou militaires. Une loi particuliere à ces peuples, c'est que la punition des crimes les plus graves dépend uniquement de ceux qui y sont intéressés. La justice n'en prend aucune connoissance, s'il n'y a point de plainte contre le coupable. Si les enfans sont en bas âge, lorsque leur pere est assassiné, on attend qu'ils aient seize ans, pour favoir d'eux-mêmes s'ils veulent être vengés par la justice. Dans cet intervalle, celui qui est reconnu pour le meurtrier, est condamné seulement à les nourrir & à leur faire apprendre quelque métier. Arrivés à l'âge fixé, il dépend d'eux de demander justice ou de pardonner au coupable, sans qu'il puisse être inquiété dans la suite. Les peines ordinaires sont le bannissement dans quelqu'isle déserte, la mutilation de quelque membre, ou le fouet, qui est le châtiment le plus commun, & si cruel qu'il entraîne la mort. C'est le supplice des grands crimes, tels que la sodomie, l'inceste & l'adultere. Dans les larcins considérables, on se contente de couper le poing aux criminels.

Une coutume singuliere de ces isles, c'est qu'une femme noble, quoique mariée à un homme du peuple, ne perd pas son rang, & communique la noblesse à ses enfans. Celles de l'ordre populaire, qui épousent un homme noble,

ne font pas annoblies par leur mariage, quoique les enfans qui viennent d'elles participent à la noblesse de leur pere. Ainsi chacun demeure dans la classe où il est né, & n'en peut sortir que par la volonté du Souverain.

L'usage des Maldivois est de ne porter qu'un nom propre, tel que *Haly*, *Huffum*, *Ibrahim*, &c. sans aucun nom de famille; mais comme la variété n'en est pas infinie, ils y joignent, pour se reconnoître, le titre de leur qualité, ou le nom d'une isle qui leur appartient, ou d'autres noms enfin affectés à leurs rangs. Les gens du commun joignent à leur nom celui de *Callo*, & leurs femmes celui de *Camulo*. On y ajoute encore, pour les distinguer mieux, le nom de leur profession.

Les revenus du Roi consistent dans son domaine, qui est composé de plusieurs isles dont il est seigneur immédiat; dans le cinquième des fruits du pays, dans des droits particuliers qu'il leve sur les koris, sur le poisson sec, sur les marchandises étrangères & dans les bénéfices du commerce qu'il fait lui-même au dehors de son royaume. Tout ce que la mer jette sur le rivage lui appartient; soit par le naufrage des étrangers, soit par la hasard qui amene à terre des morceaux d'ambre, de corail, ou de ces cocos précieux dont les médecins de l'Inde font tant de cas.

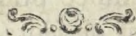
La monnoie de ces isles est d'argent, & ne

consiste qu'en une seule espece qui se bat dans l'isle Maïé, & qui porte le nom du Roi en caracteres Arabes. Ces piéces, qu'on appelle *larins*, valent douze sols de France du tems de Pyrard, c'est à-dire, en 1602; les monnoies étrangères y ont cours aussi, mais on ne les prend qu'au poids. Les koris, dont il s'exporte une si prodigieuse quantité dans le reste de l'Inde & dans l'Afrique, sont aussi reçus aux Maldives. Le Roi & les seigneurs ont de vastes magasins, où ils conservent des amas de ces fragiles richesses.

Les autres marchandises, qu'on tire des Maldives, sont des cordages, des voiles & des nattes de cocotier; l'huile & le miel du même arbre, & les cocos même dont on emporte chaque année la charge de plus de cent navires; du poisson cuit & séché, des nattes de jonc qui ne se font nulle part avec tant de finesse & d'agrémens; des toiles peintes & diverses étoffes qu'on y apporte crûes, & qu'on met en œuvre avec beaucoup d'adresse. Enfin, l'industrie des Maldivois est renommée pour toutes les marchandises qui sortent de leurs isles. Cette réputation leur procure en échange tout ce que la nature leur a refusé; du riz, des toiles de coton blanches, de la soie & du coton cru, de l'huile qui leur sert à se frotter le corps, du fer, de l'acier, des épiceries, de la porcelaine, & enfin de l'or & de l'argent. Ces métaux ne sortent

plus des Maldives dès qu'ils y sont entrés. Les habitans les emploient à des ornemens pour leur parure, ou pour celle de leurs femmes, & n'en donnent jamais aux étrangers.

Terminons cet article par la peinture du caractère des habitans des Maldives, & de leurs mœurs. Pyrard les représente en général comme un peuple spirituel, industrieux; porté à l'exercice des arts, & capable même des sciences dont il fait beaucoup de cas. Il est courageux, entendu aux armes, & ami du bon ordre & de la police. Cependant les mœurs y sont très-dissolues, & la corruption est égale parmi les deux sexes; l'un & l'autre y sont d'une lasciveté surprenante. Malgré la sévérité des loix, on n'entend parler que d'adultères, d'incestes & des vices les plus infâmes. La simple fornication n'étant condamnée par aucun réglemeut, les femmes, qui ne sont pas mariées, s'y abandonnent aussi ouvertement que les hommes.





**LE BILEDULGERIB,
ET LE ZAARA OU SAHARA,**

c'est - à - dire DESERT.

I N T R O D U C T I O N .

A PRES avoir traité de l'Égypte & des royaumes de Barbarie qui sont situés dans la Zone tempérée, quoiqu'ils fassent partie de l'Afrique ; la suite de notre plan nous a fait parcourir successivement l'Arabie, la presqu'isle de l'Inde & quelques isles considérables situées dans la Zone torride : ayant observé de prendre pour l'objet de nos descriptions, les pays les plus éloignés, & de nous rapprocher ainsi de l'Europe, en nous arrêtant à tout ce qui se trouvoit sur notre route. Nous voici rentrés dans le continent & revenus à la frontiere de Maroc, pour visiter le reste de l'Afrique, les isles qui en sont

voisines & les terres australes dont la peinture terminera cet ouvrage. Quelque proche que soit le but que nous nous sommes proposés, nous ne perdrons pas de vûe les engagements que nous avons pris de nous attacher particulièrement à plaire & à récréer. Si nous avons mérité, & si nous méritons encore quelques reproches contraires, qu'on veuille bien remarquer en quelle occasion, à propos de quelle matiere, & nous nous flattons d'être bientôt disculpés. Personne n'ignore que le plus grand nombre des isles, & certaines contrées n'étant connues que par des relations de marchands ou de navigateurs, elles n'offrent le plus souvent que des détails géographiques & itinéraires, dont il n'est guere possible de tirer autre chose que des notions sur la situation & l'étendue des lieux : notions intéressantes, sans doute, pour le commerce & la navigation, mais d'une triste ressource pour quelqu'un qui veut employer agréablement son tems, ou contribuer à l'amusement des autres. La plupart des pays, dont on va traiter, nous exposent à cet inconvénient, mais la reconnoissance à laquelle nous prétendons avoir quelque droit pour nos sept, huit & neuvieme volumes qui présentent des choses neuves, nous fait espérer de l'indulgence pour ce dernier. Cette idée va ranimer nos efforts, & nous conduire le plus heureusement à notre terme.

*Notions géographiques du Biledulgerib & du
Désert.*

Le Biledulgerib, qui faisoit autrefois partie de la Numidie, est borné à l'est par l'Egypte, au nord, par le royaume de Maroc, à l'ouest, par l'océan, & au sud, par le Zaara ou désert. Sa situation est entre le vingt-deuxième & le trente-troisième degré de latitude, ce qui lui donne environ deux cents trente lieues d'étendue du sud au nord; mais elle est beaucoup plus considérable dans l'autre sens, & elle n'a guère moins de neuf cent lieues. Le nom de Biledulgerib que porte cette contrée, signifie *datte* en Arabe: & lui vient de la grande quantité de dattes qu'elle produit.

Il est inutile de dire que le climat est très-chaud. Le terroir est en général sablonneux & stérile, à l'exception des lieux bas & des vallées où l'on recueille du bled & des dattes. C'est tout ce qu'on nous apprend des productions végétales de cette région. Quant à celles des autres genres, elles sont les mêmes que dans le royaume de Maroc; c'est-à-dire, que les animaux sont des lions, des tigres, des singes, des chameaux, des chevres, des cerfs, des gazelles des autruches, des vautours, des corbeaux, &c.

On divise le Biledulgerib en sept districts, habités par des Berbers ou paysans; les uns sont de petits royaumes tributaires de l'Empire de

Maroc, & les autres gouvernés par des Princes indépendans, ou habités par des Arabes errans, qui n'ont ni gouvernement, ni religion. On y compte le royaume de *Teffet*, ceux de *Dara*, de *Segelness*, de *Tégorarin* qui ont chacun une ville capitale de même nom. Le royaume de *Zeb*, avec *Teulachar* pour ville capitale; le Biledulgerib, proprement dit, où l'on trouve *Capbesa*, & enfin le désert de Barca. Tous ces pays ne sont gueres connus que de nom. Le dernier, c'est-à-dire, le désert de Barca, est la Lybie des anciens. Dans le nombre des villages qui sont les seules habitations qu'on y trouve, on dit que celui de *Berdeva* est l'ancien bourg d'Ammon, si fameux par son temple, par l'oracle de Jupiter, & par l'extravagance d'Alexandre.

Le Zaara ou le Désert qui étoit compris dans l'ancienne Lybie, la demeure des Getules & des Garimantes, est aujourd'hui bornée à l'est par la Nubie, au nord par le Biledulgerib, à l'ouest, par l'Océan Atlantique, & au midi, par la Nigritie. Il est situé entre le quinzième & le vingt-septième degré de latitude; sa largeur du sud au nord est donc de trois cens lieues, & sa largeur à peu près la même que celle du Biledulgerib. Le nom de Zaara, qui veut dire désert en Arabe, lui a été donné par la raison de la stérilité de son terroir, & du peu d'habitans qu'il renferme.

L'air est un peu plus chaud encore que dans

le pays dont nous venons de parler ; mais il passe pour être très-sain dans l'un & l'autre. Excepté dans quelques vallées qui y sont même assez rares ; la terre n'y produit ni herbes , ni arbrisseaux ; par-tout on rencontre de vastes déserts , des montagnes de sable où les voyageurs courent les plus grands risques d'être ensevelis , lorsqu'il s'éleve un grand vent. Un autre grand inconvénient auquel sont encore exposés ceux qui parcourent ce pays brûlant , c'est de mourir de soif. On voit sur le chemin qui conduit de Darha à Tombut dans la Nigritie deux tombeaux, l'un , d'un marchand Européen qui paya dix mille ducats une cruche d'eau ; & l'autre , du pauvre voiturier qui la lui avoit vendue. Les animaux sont les mêmes que dans le Biledulgerib , & ce que l'on en tire principalement consiste en œufs & en plumes d'autruches. Tout ce pays misérable se divise en huit cantons auxquels on donne le nom de royaumes ; savoir , *Tagua*, *Gaoga*, *Borno*, *Bardoa*, *Lempta*, *Targa*, avec chacun une capitale de même nom , & encore *Zuenziga* & *Zanbaga* , dans lesquels on ne connoit pas d'habitations.

Les habitans de ces cantons sont aussi de deux fortes , les Berbers , qui sont doux , civils & humains ; & les Arabes qui forment un peuple sauvage plus semblable à des brutes qu'à des créatures raisonnables ; sans loix , sans gouvernement , comme sans religion ; leurs passions sont leurs

seuls guides; leur caractere est aussi féroce que leur langue est barbare. Ils attaquent & dépouillent les étrangers, & même les massacrent pour peu qu'ils trouvent de résistance; quelques-uns sont réduits sous l'obéissance d'un Roi, mais la plupart sont indépendans.



Les habitans de ces cantons sont aussi de deux forces, les Barbares, qui sont doux, civils & humains; & les Arabes qui forment un peuple sauvage plus terrible à des braves qu'à des créatures raisonnables; sans loix sans gouvernement, comme sans religion; leurs pallions sont leurs



C O S T E
OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

I N T R O D U C T I O N .

IL y a tant de variété parmi les géographes & les voyageurs sur la division de la côte d'Afrique, comprise entre le Cap verd & la ligne équinoxiale, qu'il est nécessaire de nous arrêter à faire connoître quelle sera notre méthode pour décrire cette vaste contrée qui renferme, suivant quelques voyageurs, plus de trente royaumes. On sent, qu'en voulant donner une description particulière de chacun de ces états, ce seroit s'exposer à l'erreur sur leurs dimensions, & à des répétitions ennuyeuses sur les mœurs ou les usages des habitans. Nous nous bornerons donc à décrire la côte de Guinée en général, à in-

diquer seulement les noms des royaumes principaux qui y sont connus, & à faire la peinture de tous les Negres de cette région indistinctement, mais avec les observations que demandera la différence qui se trouvera entre leurs mœurs & leurs usages. Les ouvrages dont nous empruntons des lumieres sur ces objets, sont l'histoire d'Abyssinie, du pere Lobo (a), la relation du pere Loyer, Dominicain (b), les deux descriptions de l'Afrique, par le pere Labat, religieux du même ordre (c); le voyage de Guinée, de Bosman (d), le nouveau voyage dans la même

(a) Relation historique d'Abyssinie du pere Jérôme Lobo de la Compagnie de Jésus; traduit du Portugais par M. le grand Prieur de Neuville-les-Dames, in-4°. Paris, 1728.

(b) Relation du voyage du royaume d'Issigny, côte d'or, pays de Guinée, &c. par le P. Godfrey Loyer, préfet apostolique des Missions des FF. Prêcheurs, in-12. Paris, 1714.

(c) Relation historique de l'Éthiopie occidentale, contenant la description des royaumes de Congo, Angole & Matemba; traduite de l'Italien du P. Cavazzi, par le R. P. J. B. Labat de l'Ordre des FF. Prêcheurs, in-12, 5 vol. Paris, 1732.

La seconde porte pour titre, *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale*, &c. par le Pere Labat, Paris, 1728, 5 vol. in-12.

(d) Voyage de Guinée, contenant une descrip-

contrée, par Smith (*a*); la relation du pays des Nègres, par Snelgrave (*b*), qui recommande beaucoup la lecture du voyage de Bosman, comme étant très-exact & très-fidèle; enfin, la relation universelle de l'Afrique, par Delacroix; celle de Dapper, l'histoire naturelle du Sénégal, par M. Adanson, & la relation fidèle de la côte de Guinée, par M. Romer (*c*), Danois, de laquelle on trouve l'extrait dans le journal encyclopédique.

La Guinée.

Quoiqu'on donne en général le nom de Guinée à toute la côte où l'on fait la traite des Nègres, on y distingue cependant divers cantons maritimes d'une certaine étendue, dont les noms

tion exacte de cette Côte, &c. par Guillaume Bosman, Hollandois, *in* 12. Utrecht, 1705.

(*a*) Nouveau Voyage de Guinée, contenant une description exacte des coutumes du climat, &c. traduit de l'Anglois de G. Smith, écuyer, Paris, 1751, 2 vol. *in*-12.

(*b*) Nouvelle Relation de quelques endroits de Guinée & du commerce des esclaves, &c. traduit de l'Anglois du Capitaine Guillaume Snelgrave, par M. de Coulanges, *in*-12. Amsterdam, 1735.

(*c*) Premier volume du mois de juillet 1761, page 48.

font analogues au commerce qui s'y fait, ou dérivent des royaumes auxquels ils appartiennent. C'est ainsi que la côte de Malaguette, la côte d'Yvoire, la côte d'Or, &c. celle de Juda, celle de Benin, &c. ont leurs noms particuliers.

La Guinée, prise dans toute son étendue, commence au Cap blanc sous le vingt-deuxième degré de latitude septentrionale, & finit au sixième degré de latitude méridionale, où commence le royaume de Congo. D'après cette dimension, sa longueur est d'environ sept cent cinquante lieues. Dans le nombre des royaumes qu'elle renferme, les plus considérables sont ceux de Tombut dans la partie appelée Nigritie, & dans celle appelée côte de Guinée, les états de Juida, de Benin & de Loango.

Observons d'abord quels sont le climat & les productions de cette vaste région. Nous ferons connoître ensuite ses habitans.

L'air de ce pays est fort chaud, mais il n'est cependant pas par-tout mal sain. Il semble qu'il le devienne, à mesure que l'on avance d'occident en orient. Aussi, depuis le vingt-deuxième degré de latitude jusqu'au neuvième, on dit qu'il est si excellent, qu'on y transporte les malades de Barbarie, & qu'après un séjour assez court, ils y recouvrent sûrement la santé. Ailleurs, l'air est si mauvais que les étrangers en ressentent les tristes influences; & il leur en coûte la vie, s'ils le respirent plusieurs années.

Notre voyageur Danois rapporte, qu'au mois de Décembre on éprouve sur la côte de Guinée, pendant huit jours, un vent d'est si sec & si chaud, que les poutres & les planches de chêne se fendent, mais que dès que le vent a cessé, tout se rejoint.

Les rivières principales de toute cette côte sont, le Niger, qui, après un cours de neuf cens lieues, se décharge dans l'Océan par trois branches, lesquelles sont le Sénégal, le Gambia & la rivière de San-Domingo; les rivières de Serra-Liona, Derio da Volta, & le Zaire.

La variété régnant dans les qualités du terroir comme dans le climat, on ne peut, ni dire que le pays est stérile, ni qu'il est abondant en tout. La fertilité dépend ici, comme dans toutes les contrées méridionales, du voisinage des eaux & des irrigations que reçoivent les terres. La portion de la côte de Guinée à laquelle on donne communément le nom de Nigritie, est la plus fertile & la mieux cultivée, parce que les différentes branches du Niger qui l'arrosent, ses débordemens périodiques, semblables à ceux du Nil, & dont la source est aussi la même, portent la fécondité & l'abondance par-tout où ils se répandent. Le pere Loyer fait un portrait très-agréable de la côte opposée à l'isle de Gorée (a), qui est située presque vis-à-vis le Cap

(a) Nous en parlerons à la suite de la descrip-

verd, & il la donne pour le plus beau lieu de toute la Guinée. On y trouve des prairies, une grande quantité de bled, de mil, de riz, & de nombreux troupeaux de bœufs, de chevres & de moutons. Mais le reste de la Guinée n'est pas de la même fertilité. Le grain qui y est le plus commun, est le mil dont on distingue deux especes. Ce que nous appellons bled de Turquie, en est une. L'autre espece est fort inférieure à la premiere en qualité & en grosseur. Des feves de plusieurs sortes viennent aussi par-tout, mais les plantes que les habitans cultivent le plus généralement, sont les jammes & les patates ou batattes : ce sont deux sortes de pommes de terre qui viennent naturellement dans les pays chauds, & qui en différens cantons de Guinée font la seule nourriture des peuples. Il y a des endroits où l'on trouve des melons, des ananas ; d'autres qui fournissent du poivre, qu'on appelle *poivre de Guinée*, lequel est d'assez mauvaise qualité, & une graine appelée *malaguette* ou *maniguette*, *grand cardamome* ou *graine de paradis* ; c'est ce qui a fait donner le nom de côte de Malaguette aux pays maritimes où elle se trouve. Cette côte est située entre le cinquieme & le sixieme degré de latitude sep-

tion de ces Côtes, à l'article des possessions Européennes en Afrique.

tentrionale. Le tabac est encore une plante de Guinée, mais il est du plus mauvais goût & d'une odeur détestable. Passons aux arbres fruitiers & autres.

Les palmiers méritent le premier rang. Il suffit de dire qu'on en trouve de toutes les especes, & que les habitans en tirent les mêmes avantages qu'en Barbarie. Les grenadiers, les oranges, les citronniers ne sont pas communs & ne viennent qu'en un petit nombre d'endroits privilégiés. Les bananiers, les papayers qu'on distingue en mâles & femelles, & une certaine espece de pommiers, dont Bosman appelle le fruit *pomme de Cormantin*, Tels sont les arbres fruitiers de Guinée. Entre différens arbres sauvages propres à la menuiserie & à d'autres usages, que cet Hollandois dit avoir vu, il s'arrête au *capoquier*, parce qu'il rapporte une certaine ouatte, appelée *capoc*, qui est fort propre à faire des ouattes & des couffins. Il parle ensuite d'un certain arbre anonyme que dix hommes auroient peine à embrasser, non pas à cause de la grosseur de son tronc, mais par rapport aux épines qui en sortent tout au tour.

On trouve encore dans ce pays des paletu-
viers, le calebassier qui fournit aux Negres toute leur vaisselle, au rang desquels M. Adanson place un arbre du Sénégal, appelé *pain de singe*, qui est curieux par sa grosseur & l'étendue de ses branches. Ce naturaliste en mesura

un qui avoit soixante-cinq pieds de circonférence ; quelques branches avoient jusqu'à cinquante-cinq pieds de long (a).

Les animaux domestiques de ce pays sont des chevaux, des vaches, des taureaux, des anes, des chevres, des porcs & des moutons qui ont un poil de deux ou trois pœces de long, au lieu de laine. Ceux des forêts sont l'éléphant, le lion, le tigre, l'once, le léopard, la panthere, le jackall, le buffle, la vache sauvage, le cerf, le daim, la gazelle, la civette & l'agouti, petit animal couvert d'un poil rousâtre de la grosseur d'un lièvre, avec une tête semblable à celle du rat, des jambes courtes & une petite queue dégarnie de poil. Le pere Labat nous parle aussi (b) d'un grand animal, qu'il appelle *guiamala*, & que l'on trouve dans le royaume de Bam-bouc, aux environs du Niger. Ceux qui ont vu cet animal, dit ce Religieux, assurent qu'il est presque une fois aussi haut que l'éléphant, mais qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi gros. C'est un animal particulier qui tient beaucoup du chameau, du moins en a-t-il le long col, la bosse & quelquefois deux qui font sur son dos une selle naturelle. Il paroît par ce ré-

(a) Histoire naturelle du Sénégal, page 54.

(b) Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale, tome 4, page 96.

cit que le pere Labat donne le nom de *guimala* à l'animal que les Italiens ont appellé *giraffa*, & qui nous est connu par le nom de camelopard. C'est une erreur de dire qu'il est une fois plus grand que l'éléphant; il est seulement plus haut, parce que ses jambes sont très-élevées: il peut atteindre à seize ou dix-sept pieds (a), mais l'éléphant, dans son état naturel dans l'Inde, a quinze à seize pieds de hauteur; la giraffa porte deux cornes droites, simples & très-courtes.

Nous avons à parler d'une autre créature beaucoup plus curieuse, & qui pourroit, non sans raison, se placer précisément à côté des hommes de Guinée. C'est le *mandrill* ou *pongos*. M. Smith, homme d'esprit, actif & ingénieur, employé en 1727 par la Compagnie Angloise d'Afrique, va nous le faire connoître. Cet animal a beaucoup plus de ressemblance avec l'homme qu'avec le singe. Son corps, quand il a pris sa croissance, a autant de circonférence que celui de l'homme; les jambes sont beaucoup plus courtes, les pieds plus longs, les bras & les jambes sont dans la même proportion: la tête du pongos est d'une grosseur monstrueuse; la face est large & pla-

(a) Voyez l'Histoire naturelle de M. de Buffon, tome 13 de l'édition in 4°. page 11.

te, sans autre poil qu'aux sourcils ; le nez est fort petit, la bouche large, & les lèvres sont très-minces : la face, qui est couverte d'une peau blanche, est d'une laideur affreuse & toute ridée ; les dents sont larges & fort jaunes ; les mains sont sans poil ; tout le reste du corps, à l'exception du visage & des mains, est couvert de poil long & noir, comme celui de l'ours. Ces animaux ne marchent jamais sur les quatre pattes, comme les singes. Quand on les tourmente, ils crient précisément comme les enfans. On prétend que les mâles cherchent souvent à violer les femmes, quand ils les rencontrent dans les bois. Ils ont presque toujours le nez morveux, & se plaisent à laisser entrer dans la bouche l'humeur qui en découle. On me fit présent d'une femelle de cette espèce ; elle n'avoit que six mois, & elle étoit déjà aussi grosse qu'un babouin (a). Les matelots se plaisoient à la voir pleurer, à l'entendre crier, lui tiroient le nez, & la tourmentoient sans cesse. Cet animal, qui est fort délicat, mourut au bout de peu de jours. Le negre qui en avoit soin, reprochant un jour à un matelot la méchanceté qu'il avoit eue de frapper le pongos, le matelot lui répondit que

(a) Espèce de singe de la grosseur d'un petit dogue.

s'il étoit jaloux de sa compatriote, il n'avoit qu'à l'époufer; mais le negre lui répliqua, *ce n'est pas une femme pour moi, elle est blanche & de votre race elle vous convient.*

Nous ne parlons pas de quelques autres petits quadrupedes, tels que les belettes, les porcs-épics, différentes especes de rats & de singes dont la variété est très-grande. Il ne nous offrieroient rien d'intéressant, & l'espece de ces animaux est d'ailleurs assez connue. Passons aux oiseaux; la volaille n'y est pas rare, il s'y trouve aussi en différens endroits des paons, des faisans, des pintades, des tourterelles, des autruches, des oiseaux de paradis de deux especes, dont le plus grand se nomme monoceros; les oiseaux appellés *trompettes*, parce qu'on trouve de la ressemblance dans leur chant avec le son d'une trompette: d'autres gros oiseaux appellés oiseaux à quatre ailes, par le pere Labat (a). Il parle aussi des aigles, des écuffes, especes de milan si hardis en Guinée, qu'ils arrachent des morceaux de viande ou de poisson des mains des femmes & des enfans, & enfin des perroquets de plusieurs especes. Aux oies, aux canards & autres de ce genre qui sont de la classe des oiseaux aquatiques, il faut

(a) Voyez-en la description dans le tome 3 de son Afrique occidentale, page 360.

joindre les flamands, les paletes ou oiseaux à spatule, les grands gosiers ou pélicans, des bécafles, des becaflines, &c. Bosman & le pere Labat ajoutent encore à ces oiseaux d'autres petits qui vivent de grains, & qui font estimables par leur chant ou par l'agrément de leur plumage. La plupart n'ont pas de nom.

Cette contrée offre dans la classe des amphibiens, des chevaux de riviere ou hippopotames qui sont assez communs dans le Niger, des crocodiles de différentes especes, & des *capiverts* quadrupedes, de la grosseur d'un cochon d'un an, avec une tête comme celle du lievre. La nuit il grimpe sur les arbres pour en manger les branches, & le jour il se tient ordinairement caché dans la mer.

Nous ne nous étendrons pas à détailler tous les reptiles & insectes que l'on trouve dans ces régions. Il suffit de dire que toutes les especes y sont très-communes, qu'on y voit des lézards, des caméléons, des serpens, parmi lesquels il en est de trente à trente-cinq pieds de long; des scorpions, des crapauds, des grenouilles, des grillons, des sauterelles, des cantharides, des hannetons, des abeilles, des mouches de toute sorte, & enfin des fourmis si voraces, que Bosman (a) rapporte qu'elles atta-

(a) Page 285. Voyez aussi le Journal Encyclopédique cité page 49.

quent des moutons, des poules, des pigeons, des rats, & qu'elles les rongent jusqu'aux os avec tant d'adresse, que le plus habile anatomiste ne pourroit les disséquer aussi proprement.

Les poissons sont en aussi grand nombre que les autres individus. Toutes les especes connues en Europe, de même que plusieurs qui sont particuliers à ces côtes, y abondent au point, dit Bosman, que pour trois sols un soldat peut se rassasier de poisson & de coquillages, tels que les crabes, les écrevisses, les chevrettes, &c.

Les richesses dans le genre minéral ne sont ni moins nombreuses, ni moins variées que dans les deux autres genres. Plusieurs montagnes renferment des mines d'or très-abondantes, on en ramasse aussi dans le sable de quelques rivières. Il y a un canton où il étoit si abondant qu'il en a reçu le nom de côte d'or. Elle le méritoit, il y a cinquante ou soixante ans, dit M. Romer, mais elle en produit peu aujourd'hui. Des millions d'hommes ont péri, plusieurs peuples ont été détruits, & la nation d'Akim qui s'entendoit le mieux à exploiter les mines, a été chassée de son pays. Les perles, des diamans & d'autres pierres précieuses, des petits morceaux de jaspe & de corail se rencontrent aussi en quelques cantons,

Il y a différens endroits sur la côte où les ha-

bitans s'entendent fort bien à faire du sel, soit en faisant bouillir de l'eau de la mer dans des bassins de cuivre ou dans des pots de terre, soit en creusant des fossés qui se remplissent par la marée, & que le soleil desseche, en laissant au fond & sur les bords de la fosse des crystallisations de sel qui coûte beaucoup moins que celui qu'on fabrique par les deux autres méthodes; mais les qualités de ce sel naturel sont aussi fort inférieures à celles de l'autre.

Division générale de la côte de Guinée.

A remonter du Cap blanc qui est sous le vingt-troisième degré vers le sud, jusqu'au dixième, on trouve l'espace de terrain, que les géographes appellent Nigritie, dans laquelle on place plusieurs royaumes, dont celui de Tombut passe pour être le plus puissant & le plus considérable. Cette même contrée renferme le pays auquel on a donné le nom de Sénégal, & est arrosée par le Niger qui se sépare, ainsi que nous l'avons dit en différentes branches, dont l'une porte le nom de Sénégal, & l'autre, celui de Gambia.

On peut voir dans l'ouvrage même de M. Adanson des détails particuliers sur les Nègres de ce canton.

Le pere Labat nous apprend que le royaume de Tombut est à quatre cens cinquante

lieues de Tripoly, & qu'il part de cette dernière ville tous les ans des caravanes qui vont porter des marchandises à Tombut, d'où ils rapportent des dattes, du fené, des plumes d'autruche & des esclaves.

Le reste de la Nigritie renferme différens petits royaumes dont il ne seroit pas possible d'indiquer les dimensions & les limites, parce qu'elles sont très-sujettes à changer, à la suite des guerres que ces petits Rois se font sur le moindre prétexte. La côte de Guinée, proprement dite, c'est-à-dire, telle qu'elle est désignée sur les cartes s'étend depuis le dixième degré de latitude, où finit la Nigritie jusqu'à la ligne équinoxiale; elle comprend la côte des Graines ou de Malaguette, la côte des dents ou d'ivoire, laquelle se subdivise en côte des Male-gens, au nord & côte des Bonnes gens au sud; la côte d'Or, le royaume de Juïda, la côte de Benin, avec un royaume de ce nom qui confine à celui Loango, qu'on trouve en quittant la ligne pour s'avancer au sud, & qui confine à celui de Congo, que l'on comprend dans l'Éthiopie occidentale. Quoique nous ayons nommé plusieurs royaumes, il en est plus de trente encore dont on trouve les noms dans les voyageurs; mais ce seroit une nomenclature aussi inutile qu'ennuyeuse. Quelques cantons sont gouvernés en républiques; d'autres sont habités par des peuples féroces &

antropophages qui massacrent & mangent impitoyablement tous les prisonniers qu'ils font, après les avoir fait rôtir. Passons à la description générale des habitans de Guinée, connus sous le nom de Negres, sans autre distinction que celle que demandera la variété qu'on aura remarqué dans leurs usages & dans leurs mœurs.

N E G R E S.

Leurs usages civils, leurs arts, leurs mariages, leurs funérailles.

Les Negres sont assez connus pour qu'on nous dispense d'en faire le portrait. Nous observerons seulement qu'ils n'ont pas tous le nez écrasé & gros, comme on le voit à quelques-uns, & qu'il y a autant de variété dans leurs traits, & d'agrémens dans leurs visages, à la couleur près, qu'on peut en remarquer parmi nous. Leur habillement est le même par-tout, simple, autant qu'il peut l'être dans un climat brûlant. Il ne consiste pour l'ordinaire que dans une bande d'étoffe de différente largeur & de trois ou quatre aunes de long; & c'est ce qu'on appelle comme à Siam, une pagne. On la met en écharpe, on l'en forme des ceintures, de façon qu'en l'un ou l'autre cas sa destination est de servir de voile à

la nature. Dans les cantons fréquentés par les Européens, les habitans en ont reçu l'usage de porter de larges culottes, qu'ils mettent par-dessus leurs pagnes. Un bonnet de peau de cerf, de soie, de coton est leur coëffure ordinaire; mais ils estiment encore davantage les chapeaux; ils s'ornent le col, les bras, les jambes, & même le corps de petits morceaux de corail, d'anneaux d'ivoire, de chaînes ou de colliers de verroterie, & de petites plaques d'or: au reste, les facultés font la regle du plus ou moins d'ornemens, & de leur prix, de même que des habillemens. Les pauvres pêcheurs, les payfans vont en quelques endroits tout nuds, ou n'ont qu'une pagne si étroite qu'elle ne cache pas la nudité.

On remarque en Europe, dit Bosman (a), que les femmes ont plus de vanité dans leurs habits que les hommes. C'est la même chose parmi ces peuples ignorans. Elles sont beaucoup plus occupées de leur parure que les hommes, & elles se font une étude d'arranger leurs cheveux avec une sorte d'élégance, de les poudrer avec une terre rouge, après les avoir graissés d'huile de palmier, de les orner de corail, de verroterie & d'aigrettes faites de poil de queue d'éléphant, de placer avantageusement une

(a) Page 127.

chaîne d'or au col, des bracelets, des anneaux aux bras, aux jambes, & des petites plaques d'or en différens endroits du corps. La pagne fait tout leur habillement, mais elle est portée avec tant de négligence, que le moindre mouvement la dérange, & fait voir tout ce qu'elle devoit cacher.

Le logement de ces peuples n'est pas plus composé que leur habit. C'est une hutte bâtie comme les loges de nos charbonniers. Leur hauteur est si médiocre, qu'un homme, après y être entré presque en rampant, ne peut s'y tenir qu'assis. Les plus riches ont plusieurs de ces cases renfermées dans une enceinte de roseaux ou de palissades, & séparées par des cours; les unes servent de retraite aux femmes du maître, les autres à ses esclaves du sexe & à ses valets. Les meubles de ces habitations consistent en quelques petits sieges qui pendant la nuit leur tiennent lieu de couffin, tandis que des nattes ou des fagots de jonc leur servent de lits: ils se croient meublés aux mieux, lorsqu'ils peuvent avoir quelque cassette ou vieux coffre de matelot. Leur batterie de cuisine & leurs autres ustenciles de ménage se réduisent à des pots de terre, à des écuelles ou *sibilles* faites de calebasse, & à des pots de même matière. Le plus ou le moins de ces huttes rassemblées forme une ville ou un village: c'est toujours la même architecture. Un amas con-

fus de cabanes autour d'une grande place qui sert de marché. D'ailleurs, les guerres continuelles que se font les petits Rois, ont fait éprouver à la population des diminutions très-considérables. M. Romer dit que le village d'Urfue, qui dépend du fort Danois de Christianbourg, joint aux villages de la Hode & de Fessigg, pouvoit mettre sur pied quatorze mille hommes, il y a cinquante ans; & qu'en 1739 Urfue en fournissoit à peine cent cinquante.

La nourriture ordinaire des Nègres est le mil écrasé & cuit à l'eau. S'il manque, il est remplacé par des jammes, des patates & des herbes bouillies, sur lesquelles ils jettent de l'huile de palmier. C'est un régal pour eux que de manger un morceau de poisson pourri; mais l'excès de la bonne chère est la viande de bœuf, de mouton & la volaille. On réserve ces mets pour les festins & pour les réjouissances. Il ne faut pas s'imaginer que leur sobriété soit naturelle, dit Bosman; lorsqu'ils mangent chez des Européens, ils savent très-bien choisir ce qu'il y a de meilleur; & on diroit, à les voir dévorer, qu'ils se rassasient pour trois jours. Je crois, poursuit cet Hollandois d'un ton ingénu, qu'ils se persuadent que tout ce qui coûte beaucoup, ne leur vaut rien & est mal sain. Leur avarice est la seule cause de leur abstinence: d'ailleurs, s'ils sont sobres à manger, ils n'en sont que plus disposés à boire beaucoup.

Ils aiment passionnément le vin, l'eau-de-vie & les liqueurs fortes. La boisson ordinaire est l'eau ou le vin de palmier : ce vin, qui est fort doux d'abord, s'aigrit vingt-quatre heures après qu'il est tiré ; ils le gardent ainsi deux autres jours pour avoir le plaisir d'y trouver une certaine âpreté qui leur racle la gorge, & qui les flatte bien plus qu'un goût emmiélé.

Voyons un peu quels sont les complimens, les cérémonies des Nègres dans leurs rencontres & dans leurs visites. Ceux qui ont commerce avec les Européens, en ont pris les manières, & ôtent leur bonnet ou leur chapeau lorsqu'ils rencontrent des personnes de leur connoissance ; mais les Nègres, de l'intérieur du pays, n'ont pas cet usage, & n'attachent aucune idée de civilité à avoir la tête nue. Ils se demandent mutuellement *s'ils ont bien reposé*, ce qui fait voir que ces peuples regardent le repos & le sommeil comme le véhicule principal de la santé. Ils se prennent ensuite la main, & se ferment les deux doigts du milieu. Ils reçoivent avec beaucoup d'honnêtetés ceux qui viennent les voir d'un autre village. Après les premiers complimens, le maître de la maison fait apporter de l'eau & de l'huile ou de la graisse pour laver & oindre celui qui lui rend visite.

Les Rois & les grands seigneurs ont aussi des cérémonies qui leur sont particulières. Lorsqu'un

d'eux approche du village de celui qu'il vient voir, il lui dépêche un de ses gens pour le saluer & lui notifier sa venue; le *visité* fait accompagner aussi-tôt cet envoyé par un de ses gens qui vient assurer le *visitant* qu'il fera le bienvenu. Pendant ce tems-là, le *visité* fait assembler ses esclaves & ses soldats, quelquefois au nombre de trois ou quatre cens, & va s'asseoir dans la place du marché avec sa suite. L'autre s'assemble à pas grave, & accompagné d'un nombre de gens armés, proportionné à ses richesses. Arrivé à l'endroit où il est attendu, il s'arrête à quelque distance de celui qu'il visite: les gens du cortége s'approchent, se saluent mutuellement, & enfin les maîtres en font autant. Le *visité* se leve, & embrasse trois fois le *visitant*, s'il est plus puissant que lui, ou s'il veut lui marquer de la considération. Dans le cas contraire, il reste assis & lui prend trois fois la main, & lui ferre les deux doigts du milieu; ensuite le *visitant* s'asseoit avec toute sa suite, & attend qu'il vienne de la part de celui qu'il visite, un envoyé pour le saluer de nouveau, & lui demander le sujet de sa venue. Ces pour-parlers, par envoyés, durent de cette façon une heure ou deux, jusqu'à ce que le *visité* se leve & invite l'autre à le suivre chez lui. On lui fait des présens de poulets, de moutons, de patates & d'autres choses qui peu-

vent lui être agréables , & on fournit à sa subs-
tance & à celle de tout son monde.

Il y a tant de langues différentes dans l'é-
tendue de la côte occidentale d'Afrique dont il
est question ici , qu'il n'est pas possible de rien
dire à cet égard d'intéressant. Les voyageurs
comptent presque autant de langages particu-
liers que de royaumes , & nous apprennent que
celui des Nègres de l'intérieur du pays paroît
beaucoup plus doux & plus aisé que celui des
peuples voisins de la mer , avec lesquels nous
avons des relations. Bosman dit que ce der-
nier ne peut s'entendre & se parler parfaitement
qu'au bout de dix à douze ans d'étude , sans
que pour cela on soit exempt de trouver une
grande difficulté dans la prononciation. Ce qui
retarde aussi les progrès qu'on feroit , c'est que
les Nègres ne sachant ni lire ni écrire , n'ont
point de caracteres ni de lettres pour exprimer
leurs idées ; de - là aussi la prononciation ne
s'apprenant que par l'oreille , les erreurs sont
plus fréquentes , & l'on ne peut avoir aucuns
principes pour s'énoncer.

Mais ceux des Nègres qui commercent ha-
bituellement avec les Européens , parlent un
Portugais corrompu , qu'ils appellent *langue fran-
que*.

On s'attend bien à ne trouver parmi des
peuples aussi grossiers , que des arts méchani-
ques. Ils sont même en assez petit nombre. Les

ouvriers principaux & les plus nombreux, sont ceux qui font des plats; des assiettes & d'autres vaisseaux de bois & de calebasse; ceux qui font des nates de jonc, les tisserands en certains cantons qui fabriquent des toiles de coton qui n'ont que cinq à six pouces de largeur, & qu'ils joignent par pièces au nombre de dix ou douze pour en faire des pagnes. Ces toiles se transportent par les Européens en d'autres quartiers où les Nègres n'ont pas l'industrie d'en faire. Il y en a quelques-unes qui sont teintes en bleu. C'est un métier pour quelques Nègres, & leur teinture est très-solide; mais la profession qu'ils semblent exercer avec le plus d'adresse & d'intelligence, c'est celle de forgeron. Avec une grosse pierre qui leur tient lieu d'enclume, une petite pince & un soufflet de peau de chèvre, ils font les instrumens dont ils ont besoin pour cultiver la terre ou pour faire la guerre. Leurs sabres, leurs serpes, leurs bêches & leurs couteaux sont d'une dureté passable & d'un fort bon tranchant. Ce sont ces mêmes forgerons qui fabriquent des boîtes à mettre des parfums, des braccellets, des anneaux d'or & d'argent, & les autres bijoux qui entrent dans la parure des femmes. D'autres ouvriers travaillent l'ivoire & réussissent à en faire des anneaux & d'autres petits ornemens d'un travail peu délicat. Il est bon d'observer que tous ces artisans ne travaillent qu'assis. Le forgeron ne bat sur son enclume qu'étantassis par terre,

terre, ayant une pipe à la bouche, & en compagnie de deux ou trois autres hommes dans la même attitude, lesquels frappent alternativement sur l'ouvrage qu'on travaille.

Les autres artisans de Guinée font des potiers de terre, des cultivateurs, des pêcheurs & des chasseurs, Leur poterie est très-fragile, & d'une forme peu commode, étant ronde par-dessous, avec un entrée très-étroite, à peu près comme les pots dans lesquels on fait nicher les moineaux en France.

Les pêcheurs s'associent ordinairement plusieurs, & se mettent dans un petit canot fait d'un seul tronc d'arbre creusé, qui a jusqu'à quarante pieds de long sur deux ou trois de large. Ils vont ainsi jettant la ligne avec un hameçon de leur fabrique ou de façon Européenne. Les gros poissons qu'ils rencontrent, ils les harponnent avec des fers semblables à ceux d'une flèche attachée à une corde qui sert à tirer le poisson à terre. On l'expose au soleil où il se corrompt bientôt, & c'est dans cet état qu'ils l'aiment. Ils en mangent une partie & vendent une autre; mais la plus grande est perdue, parce qu'ils ne veulent pas prendre la peine de le porter aux villages voisins, & parce que les habitans de ces lieux sont aussi trop paresseux pour aller le chercher au bord de la mer.

Les Nègres qui habitent dans les campagnes s'occupent, à cultiver des cotoniers, & par-

tagent ces travaux avec leurs femmes, ou prennent le soin de tirer le vin des palmiers pour en faire commerce, ou encore tendent des pièges aux éléphants, chassent les buffles, les cerfs & d'autres bêtes sauvages.

Les occupations ordinaires des femmes sont de prendre soin de leurs enfans, de broyer le mil dans un mortier avant de l'appréter, & surtout de cultiver autour de la caze du mil, des jammes & des patates. Toutes ces femmes ou filles n'ont pas moins de passion que les hommes pour les liqueurs fortes, & pour fumer du tabac. Rien n'est plus singulier que de voir une de ces femmes presque nue, la pipe à la bouche, avec un enfant sur son dos, travailler à la terre avec toute l'action de l'homme le plus vigoureux. Si l'enfant a besoin, elle suspend ses travaux un moment, lui donne à téter, & le remet à sa première place. Elles se prêtent à tous les ouvrages qu'on leur fait faire pourvu qu'on les paye. Le plus souvent les maris sont dans l'inaction, pendant que leurs femmes s'exténuent pour fournir à leur subsistance.

Avant de passer au détail des usages des Nègres dans leurs mariages & dans leurs funérailles, il est bon de faire connoître les distinctions qui regnent parmi eux, & qui ont fait croire à quelques voyageurs que ces nations reconnoissent des nobles par leur naissance, & des inégalités naturelles dans les conditions.

Bosman fait mention de cinq ordres auxquels il réduit tous les Nègres.

Le premier est celui de leurs Rois ou capitaines ; car ces deux noms signifient la même chose.

Dans le second, sont compris les caboceros ou chefs de quartiers, ce qu'on pourroit appeller patriciens ou chef de la bourgeoisie, parce qu'en certains endroits ils ne sont occupés que du bonheur des habitans de leur bourgade, rendant la justice, apaisant les troubles, & terminant à l'amiable les disputes qui s'élevaient entre eux.

Le troisieme ordre est composé de ceux qui se sont rendus considérables par leurs richesses, soit qu'ils les aient acquises par le commerce, soit qu'ils en aient hérité. Ici, comme en Europe, l'opulence est un titre pour mériter des honneurs & de la considération.

Les payfans, qui cultivent le mahis, qui recueillent le vin de palmier, les pêcheurs, forment la quatrième division.

Et enfin, la cinquième renferme les esclaves qui se sont vendus eux-mêmes par pauvreté, ou qui l'ont été par leurs parens, ou que l'on a fait prisonniers en guerre.

Voyons à présent comment ceux des trois premières classes parviennent à leur grade. La dignité de capitaine, auquel les Européens ont donné le nom de Roi, est héréditaire dans quelques endroits ; dans d'autres, elle appar-

tient au plus fort & au plus habile. Elle passe à l'aîné des garçons, ou au plus proche parent du Prince, à l'exclusion même de ses enfans, suivant l'usage établi en chaque royaume. Il n'y a parmi ces peuples ni cérémonie de couronnement, ni serment à prêter : on se contente de faire voir au peuple son nouveau Roi, de le promener par son royaume pendant quelques jours ; & l'installation finit par une journée consacrée à des festins & à toute sorte de divertissemens.

Dans les royaumes où les *Caboceros* ont part à l'administration, leur nombre est fixé, mais les enfans n'ont aucun droit aux charges de leurs parens. Lorsqu'il y en a de vacantes, les *Caboceros* s'assemblent & choisissent parmi le peuple des sujets âgés pour les remplir. Il faut être originaire du pays, y demeurer habituellement, & encore quelques formalités pour aspirer à cette élection. Aussi-tôt qu'elle est décidée, le nouveau patricien régale ses confreres avec une vache & du vin de palme ou de l'eau de-vie, après quoi il est confirmé dans sa dignité ; ensuite, dit Bosman, qui parle en cet endroit du pays d'Axim sur la Côte-d'or, où les Hollandois ont un établissement, on amène à notre fort ceux qui ont été élus, on les présente au gouverneur, le priant de permettre qu'ils soient reçus *Caboceros*. S'il n'y a rien à opposer à cette élection, le gouverneur fait

juré le nouveau magistrat Nègre, sur la bible, qu'il demeurera fidele aux Hollandois, qu'il leur donnera du secours & les défendra de tout son pouvoir contre leurs ennemis, soit Européens, soit Nègres, sans en excepter aucun, & enfin, qu'il se comportera en bon & fidele sujet. Il fait aussi le même serment entre les mains de ses confreres, & il le confirme par ces mots: *que Dieu me fasse mourir, si je jure à faux, & si je n'observe mon serment.* Cette cérémonie terminée, on lui applique la bible sur la poitrine & sur la tête, on enrégistre son nom; dès-lors il a la permission de paroître aux assemblées, il jouit de tous les privilèges que la compagnie Hollandoise accorde aux Caboceros, & de tous les avantages que rapportent les procès qu'ils jugent.

Le troisième ordre, parmi les Nègres, est celui des riches; mais il y a un moyen de se donner pour tel & de se rendre par-là illustre & respectable. Celui qui a ce dessein achete sept des plus grandes dents d'éléphant, & en fait faire des trompes sur lesquels ses domestiques apprennent à jouer les airs du pays. Lorsqu'ils sont suffisamment instruits, le maître fait avertir tous ses parens & ses amis. On s'assemble chez lui; on y boit copieusement, on y mange de même, & enfin on se divertit au mieux pendant quelques jours. Ensuite paroissent les femmes & les esclaves du maître, tous

vêtus magnifiquement & ornés de tout ce qu'ils possèdent, & même de bijoux d'emprunt. Les esclaves sonnent de leurs cors en public; le *prétendant* fait des présens à ses amis, & tout le monde se sépare. Après cette fête, il peut, tant qu'il lui plaît, se divertir avec le son de ses cors; permission dont on ne peut jouir qu'après la cérémonie qu'on vient de voir.

Pour s'attirer encore un nouveau crédit & de plus grands honneurs parmi les siens, un Nègre fait faire deux boucliers qu'il montre au public avec autant de formalités que les cors. La première nuit d'ensuite se passe à se promener avec ses armes, & tous les gens aussi armés; le jour, il s'occupe à tirer de l'arc ou du fusil & à d'autres exercices militaires; puis succèdent les danses & toute sorte de divertissemens, pendant huit jours que dure cette fête à laquelle assistent les parens, les amis, & les femmes habillées, comme il convient de l'être dans des jours d'apparat. Cette fête signifie que celui qui la donne affrontera tous les dangers pour défendre ses compatriotes, & qu'en tems de guerre il marchera le premier à l'ennemi & combattra jusqu'à la mort. Elle ne coûte pas autant que la première; car, au lieu de faire des présens, on en reçoit même d'assez considérables. Un Nègre, qui a affiché ainsi la bravoure, a seul le droit de faire porter deux boucliers devant lui. Au reste, il est libre aux

gens les plus vils de s'élever au même rang ; il ne faut pour cela que des richesses. Ici se présente naturellement la peinture des instrumens de musique qui entrent dans leurs divertissemens. Ils en ont de plusieurs sortes, mais tous font un bruit désagréable. Les principaux sont les cors dont on vient de parler, sur lesquels ils sculptent grossièrement des figures d'hommes ou d'animaux ; leurs tambours sont au moins de dix sortes de différente grosseur, mais la plupart faits d'arbres creusés, couverts de peau d'un côté, & ouverts de l'autre. On les porte au cou, ou on les laisse par terre, & on les bat avec deux bâtons qui ont la forme de marteaux. Au bruit rauque de ces cors & de ces tambours on joint encore le son aigre d'un fer creux qu'un petit garçon bat avec un bâton. Voilà ce qui forme un concert Negre. En certains quartiers de Guinée on a de plus, quelques flûtes de roseaux, desquelles on ne tire que des sons aigus très-peu mélodieux. Ils estiment beaucoup celles qu'on leur porte d'Europe, mais ils n'en jouent pas mieux que des autres. L'instrument le moins désagréable aux oreilles Européennes, est celui que Bosman dit être composé de cordes étendues sur un bois creux qui est de la figure d'une petite harpe. Le pere Labat parle aussi d'un instrument appelé *balaso* au Sénégal, lequel rend un son diversifié, selon les tons qu'on en tire

avec deux baguettes, comme celles de leurs tambours (a). Rien de plus simple que les mariages des Negres; ils ne savent ce que c'est que contrat & fiançailles. Ils n'ont jamais de dispute au sujet de la dot. Lorsqu'un jeune homme trouve une fille à son gré, il se rend auprès de son pere ou de quelques-uns des plus proches parens, & la demande en marige: on consulte la fille; si elle donne son consentement, elle mange avec son mari la fétiche en signe de sa fidélité. On passe deux ou trois jours en festins aux dépens du mari, & il emmene chez lui sa compagne. Là elle est la maîtresse absolue de tous les esclaves; si le mari achete des maîtresses, ou prend d'autree femmes, c'est du consentement de la premiere; mais alors ces unions se font sans autre cérémonie que de donner au pere tant d'onces d'or pour sa fille qu'il livre. La premiere femme refuse rarement cette liberté à son mari, à cause des avantages qu'il y a à avoir plusieurs femmes qui donnent beaucoup d'enfans, ce qui fait la richesse des ménages: ces associations ne durent qu'autant qu'elles sont du goût des parties. La femme

(a) On peut voir la description de cet Instrument dans l'ouvrage de ce Religieux, déjà cité tome 2, page 332.

peut quitter son mari, si elle le prend en aversion, ou si elle s'en dégoûte, & alors ses parens sont obligés de restituer tout ce qu'ils ont reçu; mais si le mari renvoie sa femme, il perd tout ce qu'il a donné. Les Negres prennent autant de femmes que leurs facultés le permettent. Plus on en prend, plus on est distingué. Un homme qui en a vingt ou trente, est un puissant seigneur; mais alors deux de ces femmes sont exemptes de travail: la première est la plus considérée, & porte le titre de *grande femme*. Elle commande à toutes les autres; elle ne se mêle que de l'intérieur de la maison: la seconde s'appelle *bossun*, nom qui signifie divinité en leur langue, parce qu'elle est consacrée à leur idole favorite. Ils se piquent d'une grande délicatesse sur le chapitre de la fidélité de ces deux femmes, mais ils s'intéressent peu à celle des autres, pourvu qu'ils puissent en tirer de l'argent. Il y a de ces maris, sur-tout sur les côtes fréquentées par les Européens, assez infâmes pour être d'intelligence avec leurs femmes, dans la vûe de partager avec elles le prix de leur prostitution dont ils se font rendre un compte exact. Le mari, prévenu, surprend sa femme, & alors l'adultère est obligé de payer une amende proportionnée à ses moyens. Parmi les gens les plus vils elle n'est jamais moindre que de trente ou quarante livres en denrées ou en argent.

Dans l'intérieur du pays, on n'est pas si indulgent envers les adulteres, & les deux coupables sont punis de mort, à moins que leurs parens ne les rachètent pour une grosse somme. Malgré ces punitions rigoureuses, les Nègresses sont si passionnées pour les plaisirs de ce genre qu'on nous assure qu'il n'y a point de temps à perdre à faire sa cour, & qu'on n'essuie jamais de refus. Il est même assez commun, suivant Bosman & Smith, de voir de ces femmes se conduire avec les jeunes gens qu'elles trouvent à leur gré de la même maniere dont *madame Putifar en usa jadis avec Joseph*, & ne pas les trouver aussi rebelles, parce que leur mort seroit inévitable, s'ils étoient surpris avec elles. Dès qu'une femme a déclaré sa grossesse, son mari s'abstient de la voir, & offre des sacrifices à ses idoles pour obtenir son heureux accouchement. On donne aux nouveaux-nés trois noms, celui du pere & de la mere, de quelques parens, ou celui de ses deux grands-peres, si c'est à un garçon, & de ses deux grand'meres à une fille, en y joignant le nom du jour de la semaine dans lequel il est né. Par la suite les noms se multiplient, à chaque action remarquable que fait un jeune homme, soit à la guerre, ou à la chasse; on en voit qui en ont jusqu'à vingt. Il y a différens endroits où l'on circonçoit les enfans, & on croit que cette

coutume vient de la fréquentation des Mahométans. Dans presque tout le reste de la Guinée on se contente de le présenter à un prêtre de leur religion qui le consacre par une cérémonie dont on ne nous rend pas compte. Ces peuples si grossiers ont cependant des délicatesses sur la propreté, & n'approchent jamais des femmes dans le temps de leurs regles; elles sont même obligées d'habiter une petite caze séparée du reste du logis, & il ne leur est pas permis de passer la nuit en aucun autre endroit. Le pere Loyer nous apprend un usage singulier qui se pratique dans le royaume d'Yssiny. Dans chaque village, dit ce missionnaire, „ il y'a une grande caze „ écartée des autres, qu'on appelle *bournamon*, & qui est destinée à loger toutes les „ femmes & les filles dans leur temps critique. Là elles sont séparées de tout le monde, & y restent jusqu'à ce qu'il soit passé. „ On leur porte ce qui est nécessaire à la „ vie, comme si elles étoient pestiférées. Elles n'oseroient pour toute chose céler cette infirmité, parce qu'il n'y va pas moins „ que de leur vie, si on s'appercevoit qu'elles „ accommodassent à manger à leurs maris pendant qu'elle dure. Aussi lors du mariage on leur fait jurer qu'aussi tôt qu'elles se feront „ apperçues de leur état, elles le déclareront „ à leurs maris, & se retireront au *bournamon*.

En général les garçons se marient beaucoup plutôt que les filles (a), parce qu'ils ont la liberté de choisir & de demander en mariage celles qui leur plaisent, & parce que celles-ci sont en bien plus grand nombre que les premiers. D'ailleurs elles jouissent de tous les plaisirs du mariage, sans avoir les embarras du ménage; elles sont les maîtresses de leurs faveurs, & elles tirent bon parti de leur droit: c'est un agrément qui leur rend le mariage assez indifférent. En satisfaisant leur goût pour le libertinage, personne n'en est scandalisé, & on ne les regarde pas autrement que si elles étoient mariées.

Il y a aussi des gens infâmes qui font un commerce des faveurs d'une troupe de jeunes filles qu'ils prennent soin d'entretenir le plus proprement qu'ils peuvent. Elles rendent à leurs maîtres les profits qu'elles font, & ils leurs en abandonnent une partie pour leur nourriture. Cet usage n'est pas sans doute, ce qui choquera le plus un Européen; quelle que soit sa patrie, elle lui offrira plus d'un exemple d'une pareille infamie.

Arrêtons-nous aux funérailles des Negres. Il est peu de peuples qui aient plus de crainte

(a) Voyage de Guinée de M. Smith, écuyer, tome 2, page 197.

de la mort, & qui cependant y courent à plus grands pas par leur penchant excessif à la débauche en vin, en liqueurs & en femmes.

Lorsqu'un homme tombe malade, ses parens en prennent le plus grand soin, & ne négligent rien de ce qu'ils croient capable de lui prolonger la vie. Outre les remèdes qu'ils lui administrent, & qui sont tous des décoctions ou des infusions de simples, ou de leur suc qu'ils en ont exprimé, on fait venir un de leurs *fétichers* qui ordonne d'abord des sacrifices de bestiaux, de fruits ou même d'or, suivant les facultés du malade, & les offrandes appartiennent à ces prêtres. Si le malade recouvre la santé, le médecin est largement récompensé; mais si son mal augmente, il est congédié, & l'on en appelle un autre qui ne manque pas comme son prédécesseur, de s'enrichir avec les offrandes qu'il prescrit. Si le malade meurt, la justice, le prêtre & les parens s'occupent pendant quelques jours à rechercher quelle a été la cause de sa mort; s'il n'a point été parjure, & si elle n'est pas une punition de ses dieux; s'il n'avoit pas quelque ennemi mortel qui l'auroit empoisonné. Après ces informations, sur lesquelles le prêtre porte son jugement, il interroge le mort, l'idole, pour apprendre les raisons de sa mort, & il va porter leur réponse à la fa-

mille du défunt. C'est alors que les parens & les esclaves pouffent des hurlemens & des lamentations si horribles, que tout le village en retentit : d'abord viennent des jeunes gens avec des fusils, pour tirer quelques coups auprès du corps, en signe d'honneur. Pendant ce temps-là les femmes du mort, rasées, le corps & la tête couverts de terre blanche n'ayant qu'une mauvaise pagne autour du corps, courent dans toutes les rues du village comme des furies, en prononçant continuellement les noms du défunt, en récitant les belles actions qu'il a faites pendant sa vie, & en mêlant à cette triste oraison funebre des sanglots & des cris épouvantables. On le met enfin dans un cercueil avec ses plus beaux habits, avec quelques ustenciles de cuisine, des bijoux & de la poudre d'or, & on l'enterre dans un endroit écarté. Cette opération finie, tous les assistant reviennent à la maison du défunt où l'on se réjouit à boire & à manger pendant plusieurs jours.

Ces peuples ont tant de passion pour être enterrés dans leur patrie, que si quelqu'un vient à être tué ou à mourir dans un pays très-éloigné du sien, ceux qui l'accompagnent, lui coupent un bras ou une jambe, la font rôtir, en dépouillent l'os de toute chair, & l'apportent à sa famille qui célèbre sur cette partie les mêmes cérémonies que sur le corps entier.

A la mort d'un Roi ou d'un Seigneur considérable on garde son corps six mois ou un an. On proclame le jour de ses obsèques dans toutes les terres de son obéissance, & il s'y trouve un concours extraordinaire. En plusieurs cantons, on immole aux mânes du défunt la femme appelée *bossum*; quelques-uns des principaux esclaves & d'autres malheureux qu'on achete dans ce dessein. C'est une chose déplorable, dit Bosman (a), de voir massacrer ces victimes infortunées. Ce sont autant de nouveaux Agag, & les sacrificateurs autant de Samuel. On les met en pièces, & on les fait mourir mille fois, en les piquant, en leur arrachant des morceaux de chair, & par d'autres tourmens semblables.

J'ai vu moi-même, non sans frémir, dans le pays d'Ante sur la côte d'Or, périr de cette manière onze personnes, parmi lesquelles il y en eut une qui, après avoir enduré les plus cruelles douleurs, eut la tête tranchée par un enfant de six ans, qui fut presque une heure à faire cette exécution, au grand applaudissement de l'inhumaine assemblée: les Européens ont essayé d'abolir cette coutume abominable parmi les Negres qui vivent près de leurs forts, & en quelque sorte dans leur dépendance; mais on n'y est pas parvenu par-

tout. Ceux-ci font cette cérémonie sanguinaire en secret ; mais les autres qui habitent loin des côtes, la pratiquent avec beaucoup d'appareil & une pompe extraordinaire.

Religion des Negres.

Ce seroit une entreprise aussi téméraire qu'ennuyeuse que de vouloir décrire ici toutes les cérémonies religieuses en usage parmi les Negres. D'ailleurs elles ne sont pas les mêmes par-tout, & leur absurdité croît en raison de l'ignorance de ceux qui les pratiquent. Tous les Negres qui habitent à l'est & au nord du Sénégal & aux environs du Cap Verd, sont Mahométans, parce qu'ils ont des relations avec les Maures & les Arabes du Zaara, mais ils n'ont ni mosquées, ni moullahs & ne fêtent pas le vendredi, ainsi que les autres Mahométans. Ils ont seulement leur *Bairam* ou Pâque qui vient à la suite d'une Ramadam, à leur mode, fort différent de celui des véritables Musulmans. La cérémonie de la circoncision est, à proprement parler, la seule chose qui les fasse reconnoître pour des Mahométans.

Quant aux autres nations de Guinée, elles sont toutes idolâtres. Les peuples de Benin cependant circoncisent les garçons & les filles, mais ne peuvent rendre raison de cette coutume ; ces nations reconnoissent un Dieu créateur

teur & maître de toutes choses, mais ils ne lui rendent aucun culte. Ils ont des idoles qu'ils adorent, & auxquelles ils donnent le nom de *fétiches*. Il n'est pas aisé d'indiquer ce que c'est que ces fétiches, parce que ce terme a une infinité d'acceptions. Il signifie à la fois le nom générique des divinités, qui a pour synonyme *bossun*; & le culte même qu'on rend à l'idole. Ainsi, lorsqu'ils veulent lui sacrifier ou l'interroger, *ils disent, faisons fétiche*. Pour prêter serment, c'est faire *fétiche*: pour se venger d'un ennemi, on fait fétiche; & voici comment: on porte du vin ou quelques alimens à un prêtre, pour qu'il les conjure & ils les répandent à l'endroit où leur ennemi a coutume de venir, dans l'idée que s'il vient à toucher à ces choses *excommuniées*, il mourra bientôt. Celui-ci vient-il à s'apercevoir du projet qu'on a de le perdre, il se fait porter, ou il saute par dessus les matières maudites, & n'a plus de crainte: c'est un crime que de répandre ainsi des conjurations, & celui qui en est convaincu, est quelquefois puni de mort, excepté le cas de larcin seulement dans lequel tous le monde peut employer ce moyen pour découvrir le voleur.

Les prêtres ou fétichers n'ont rien qui les distingue des autres. Chacun a chez lui son idole particulière, composée à sa façon. Voici communément en quoi elle consiste à la côte

d'Or. C'est un grand vase de bois, appelé *kalabas*, rempli de terre, d'huile, de sang, de cheveux & d'ossemens d'hommes & de bêtes, & de mille autres ordures pareilles: c'est devant ce mélange monstrueux qu'on appelle *fétiche*, & en présence de son ministre, que l'on vient faire les sermens solennels dans les circonstances les plus importantes, telles que des traités de paix, des promesses d'argent, &c. On va consulter encore le féticher avant d'entreprendre quelque affaire intéressante; & la réponse qui est toujours favorable, ne manque pas d'être bien payée & précédée de quelque offrande pour mériter la protection de l'idole.

Les seules fêtes qu'on puisse dire qu'ils solennifient, c'est lorsqu'un village est ruiné par la stérilité, par le défaut ou la trop grande abondance de pluies. Les principaux s'assemblent & demandent aux prêtres ce qu'il y a à faire pour arrêter les maux qui les affligent: ceux-ci ordonnent des offrandes, des sacrifices; ces oracles sont publiés par tout: ceux qui ne s'y conforment pas, sont mis à une grosse amende (a).

(a) Voyez une savante Dissertation de M. le président de Brosses, sur le culte des dieux Fétiches, comparé à l'ancienne idolâtrie. Elle est insé-

La mer est aux yeux de ces peuples une divinité à laquelle on fait un sacrifice public pour obtenir une pêche abondante. Il n'y a point de village qui n'ait un petit bois où les chefs vont sacrifier avec les prêtres, soit pour le bonheur général, soit pour leurs intérêts particuliers. Ces bois sont sacrés, & il est défendu d'y faire aucun dommage.

Malgré cette multiplicité de divinités, chaque homme, chaque femme a sa fétiche particulière à laquelle on sacrifie le jour de la semaine dans lequel on est né. On offre à l'idole un mouton, un chevreau, une poule ou autre chose, & l'on partage ensuite la victime avec ses parens ou ses amis, qui s'empressent d'en venir demander un morceau. Chacun se fait une fétiche à sa fantaisie. Pour les uns, c'est un petit morceau de bois jaune, rouge, une dent de chien, de tigre, d'éléphant, un œuf. Pour les autres, c'est une arrête de poisson, un bout de corne rempli d'ordures, une branche d'épines, ou enfin des petites cordelettes faites d'écorce d'arbre (a).

Dans le royaume de Juida, suivant Smith, les serpens sont les divinités du premier or-

rée dans le Journal Encyclopédique, premier volume de mars 1761, page 71.

(a) Voyez la Relation du P. Loyer, page 245

dre, & c'est le plus grand sacrilege d'en frapper un. Les arbres de haute futaie sont celles du second rang, & la mer est du troisieme. On ne fait des offrandes qu'aux serpens & aux arbres, parce que celles qu'on jetteroit à la mer, seroient perdues pour les prêtres.

La prêtrise n'est pas restreinte au sexe masculin. Il y a des pays où les prêtresses sont en beaucoup plus grand nombre que les prêtres; mais les uns & les autres sont respectés au point qu'ils ne sont sujets à aucune punition, pour quelque crime que ce soit. Les prêtresses sont au dessus de tout reproche, & ne doivent aucun compt de leur conduite à leurs maris: ceux-ci sont obligés de les servir à genou, (a) & de leur obéir, comme un esclave à son maître.

Les Negres croient encore à l'existence de différens dieux subalternes, de (b) mauvais génies toujours disposés à faire beaucoup de mal. En quelques pays il y a une fête annuelle consacrée à chasser l'esprit malin hors des villes & des villages. On s'assemble, on court dans les rues confusément, en faisant des cris horribles;

(a) Voyage de Guinée de Smith, tome 2, page 143.

(b) Voyez le Journal Encyclopédique, cité page 57.

on jette des pierres de côté & d'autre, & chacun rentre chez soi. Pendant que dure cette scène diabolique, les femmes restent dans l'intérieur de la maison, & lavent, frottent tous les vases de terre & de bois qui servent à leur ménage, dans l'idée de leur ôter l'impureté que l'esprit infernal y auroit laissée en s'y cachant. En d'autres pays, au lieu de le chasser, on cherche à se le rendre favorable en lui donnant à manger; & on voit dans les chemins, dans les campagnes une multitude de petits vaisseaux remplis d'alimens destinés au diable auquel ils donnent un corps blanc.

Il y a autant de variété parmi ces peuples dans leurs sentimens sur la création qu'on en a vu dans leur culte. Les uns croient que l'homme a été engendré par une grosse araignée; d'autres qui l'attribuent directement à Dieu, s'imaginent qu'il créa d'abord des hommes blancs & des noirs. Pour les éprouver, ils ajoutent qu'il leur proposa deux avantages, celui de savoir lire & écrire, & celui de posséder de l'or. L'option donnée, les Noirs choisirent de posséder de l'or, & abandonnerent aux Blancs la connoissance des lettres; ce que Dieu approuva; mais étant irrité de l'amour des Negres pour l'or, il ordonna que les blancs domineroient éternellement sur eux, & que ceux-ci seroient obligés de leur servir d'esclaves. D'autres nations croient que les premiers

hommes font sortis d'une caverne profonde qu'ils vont voir au bord de la mer.

Les Marabouts Negres (a) font aussi une histoire plaisante des trois enfans de Noé, par laquelle ils expliquent la diversité de la couleur de tous les peuples de la terre. Nous allons l'emprunter du pere Labat, en la laissant dans le style badin & négligé de l'auteur (b). Il ne faut que supposer avec eux que de ces trois enfans, l'un étoit blanc, l'autre basané, & le troisieme noir; & que les femmes étoient de la couleur de leurs maris. La suite de cette histoire excuse aux mieux, selon eux, l'inclination que tous les Negres ont au larcin, & les justifie pleinement, lorsqu'ils sont pris sur le fait. Noé étant mort, disent-ils, ses trois enfans s'assemblerent pour faire le partage des biens qu'il avoit laissés, & qui consistoient en or, en argent, en pierreries, yvoire, toiles, étoffes, pagnes, chevaux, chameaux, bœufs, moutons & autres bestiaux. Il y avoit même aussi des armes, des meubles, des grains, des pipes, du tabac & autres choses semblables. On mit tout en ordre; le partage fut ren-

(a) On a vu ci-devant qu'on appelle Marabouts en Barbarie des Solitaires retirés dans les lieux déserts.

(b) Voyez l'ouvrage déjà cité, tome 2, pag. 369.

voyé au lendemain, parce qu'il étoit trop tard. Les trois freres souperent ensemble de bonne amitié, burent sans excès, fumerent honnêtement, & se coucherent, mais ils ne dormirent pas tous trois également. Le blanc, qui étoit plus vigilant que les deux autres, se leva doucement, puis prenant tout ce qu'il y avoit de meilleur, comme l'or, l'argent, les pierres, l'ivoire & les meubles les plus précieux, il les chargea sur les meilleurs chevaux, & s'enfuit avec toutes ces richesses au pays où l'on voit encore aujourd'hui que les blancs sont établis. Le maure ou basané s'étant éveillé quelque tems après la fuite du blanc, & ne le trouvant plus, ni les meilleurs effets de la succession commune, il se hâta de s'emparer des chameaux, des chevaux, des bœufs, des tapis & autres effets qu'il put charger sur ces animaux, & se retira dans les lieux où il vouloit fixer son séjour. Le noir, comme le plus paresseux, ne s'éveilla que le dernier, & fort tard. Il fut bien étonné de ne plus voir ses freres, & de trouver la maison vuide, à l'exception de quelques pagnes, de quelques pipes, du tabac, du mil & du coton que ses freres avoient méprisés. Il vit bien qu'il étoit dupé, & qu'il lui seroit impossible de se faire rendre raison par ses freres, quand même il sauroit l'endroit où ils s'étoient retirés. Dans ces circonstances affligeantes il s'amusa à su-

mer, & réfléchit à ce qui lui convenoit de faire pour sortir de la situation critique où il se trouvoit. Il crut que le meilleur parti étoit d'attendre avec patience qu'il se présentât des occasions d'user de représailles, & de s'emparer de tout ce qui pouvoit tomber sous sa main, en dédommagement des biens que ses freres lui avoient enlevés. Il s'arrêta donc à cette idée, & il pratiqua exactement l'avis qui en résultoit tant qu'il vécut. Ses enfans & leurs descendans ne peuvent mieux faire que d'imiter leur pere, & c'est ce qui fait qu'ils suivent tous son exemple.

On ne nous apprend rien de l'opinion des peuples noirs, au sujet de la nature de l'ame. Il y a apparence cependant qu'ils la croient immortelle, puisqu'ils enferment avec les morts des habits & des ustenciles propres à leur usage dans une autre vie, & qu'ils immolent des esclaves pour les servir. D'autres pensent que leurs idoles interrogent les morts sur leur conduite, & que s'ils ont bien observé les jours qui leur étoient consacrés, en ne mangeant pas de viandes défendues, l'idole les fait passer doucement une riviere qui est bien avant dans la terre ferme, & les conduit dans un lieu de délices. Mais si les morts ont manqué à leurs devoirs envers l'idole, car les Negres ne connoissent d'autre crime, ils sont précipités dans la riviere, & ensevelis dans un éter-

nel oubli. Quelques uns s'imaginent que les morts sont transportés au pays des blancs où ils reprennent des corps de cette couleur. Bornons-nous à ce récit. On sent qu'il n'est pas possible de rapporter les divers sentimens de toutes ces nations, en matieres théologiques. Il ya lieu de croire que les idées qu'ils ont sur ce point, leur ont été transmises de génération en génération, & altérées à raison de la crainte & de la stupidité de leurs ancêtres; ce qui a produit vraisemblablement tant de variété à cet égard. Pour ce qui est du culte de leurs idoles, nous n'avons pas prétendu rapporter les pratiques de tous les Negres. On doit bien penser que parmi un peuple idolâtre où chaque particulier a des idoles à lui, & leur fait des sacrifices, les besoins & la superstition sont les seules regles de la dévotion & de la conduite que l'on tient pour se rendre favorable des divinités arbitraires. C'est assez nous être occupés des absurdités religieuses de ces peuples. Jettons un coup d'œil sur la façon dont ils sont gouvernés, en prévenant que dans une contrée où les royaumes sont si multipliés, qu'un Prince peut deux fois par jour faire le tour de ses états, sans être fatigué, on ne doit pas s'attendre à trouver la plus exacte description des diverses loix qui sont la base de ces gouvernemens, & qui reglent l'administration de la justice. Rapportons d'abord

quelle est l'origine que ces peuples s'attribuent, suivant M. Romer. Nous distinguerons ensuite les Républiques d'avec les Etats monarchiques.

Ces peuples, dit ce Danois, ignorent totalement d'où ils sortent. Ils croient que les baleines & les autres cétacées sont d'une race semblable à la leur; ils ont une tradition confuse d'un changement de mer en terre. L'incertitude de leur géographie répand sur leur histoire une obscurité impénétrable. On ne peut guere remonter avec quelque confiance au-delà du commencement de ce siècle.

Dans les Etats monarchiques le Roi ne maintient son autorité que par la force, & regne avec un sceptre de fer. Son or, ses esclaves sont la mesure de sa puissance, & de l'obéissance qu'on lui voue. Si ses richesses sont médiocres, son pouvoir est borné au point qu'il ne peut rien obtenir de ses sujets, qu'en les priant ou les payant, mais l'opulence le rend absolu & tyran. Il a un conseil composé des principaux & des plus anciens du royaume. Il l'assemble lorsqu'il est question de juger quelques affaires criminelles; il les renvoie s'il n'est pas content de leur arrêt, & prononce lui-même une sentence qui est exécutée sur le champ. Toutes les peines corporelles, la mort même se rachètent par des amendes, & de cette façon il n'y a que les pauvres qui soient exécutés. Les voleurs d'enfans, de bestiaux sont punis

de mort, ainsi que les meurtriers & les adulteres; mais ceux qui n'ont volé que des choses ordinaires, en sont quittes pour restituer & payer une amende.

Il y a différens endroits où la maniere de se faire payer de ce qui est dû, a quelque chose de fort singulier. Un homme, au lieu de demander à son débiteur, prend ce qu'il peut attrapper, quand même la chose vaudroit six fois plus que ce qui lui est dû, & sans s'informer à qui elle appartient. Le propriétaire vient pour redemander ce qui lui a été pris si injustement; le fripon le renvoie à son débiteur, & ne se desfaist pas de son vol. L'autre ne manque pas d'aller le trouver, & demande le paiement de ce qu'on lui a enlevé. Alors le débiteur est obligé de le satisfaire, & souvent au triple de la valeur de la chose volée, parce que le propriétaire atteste par serment quel est son prix. Le moyen suivant dont ils se servent pour escroquer de l'argent, n'est pas moins contraire à l'équité naturelle, & donnera une idée des principes de ces barbares. „ Un fripon (a) s'adresse à quelqu'un, & „ lui dit : j'ai reçu de votre fils, de votre cou- „ sin, de votre esclave un affront dont je viens „ demander réparation. Si vous ne me l'accor-

l'homme le rachète par des amandes & de cette

(a) Voyage de Guinée de Bosman, page 181.

„ Et, je me tuerai moi-même, ou je me
„ meurtrirai le corps, ou je tuerai quelqu'un,
„ & cela par votre faute ; mon crime retom-
„ bera sur vous. ” Si on ne lui donne pas quel-
que chose, & que le fripon ait le courage
d'exécuter une de ses menaces, comme j'en ai
vu des exemples, dit Bosman, celui à qui il
s'est adressé, est appelé en justice & condamné
comme coupable du crime commis par le mi-
sérable qui l'a dénoncé.

Dans le royaume de Juida, la justice y est
beaucoup mieux connue, & les peuples y sont
très-civilisés par comparaison avec les autres
Negres. Le meurtre & l'adultère avec les fem-
mes du Roi & les grands du royaume ne se
pardonnent jamais. Les coupables sont brûlés,
ou ont le ventre fendu, vivans : on leur ar-
rache les entrailles ; on remplit leur corps de
sel, & on les expose sur la place du marché.
Ces supplices sont très-rares, par la raison que
les Negres craignant extrêmement la mort, ne
s'exposent pas volontiers à tout ce qui peut
les y conduire. Le Roi de Juida reste toute sa
vie enfermé au milieu de ses femmes, & n'a
qu'elles pour le servir. Il sort peut-être deux
ou trois fois par an pour aller se divertir. Il
est accompagné alors de plus de mille femmes
habillées superbement, sans aucun homme. Ses
courtisans vont l'attendre à l'endroit qu'il leur
a indiqué, & il y va de leur vie de badiner

avec les femmes du Roi, ou de s'en approcher de trop près.

Les grands seigneurs viennent tous les jours manger au palais, mais non pas avec le Roi; personne n'a la liberté d'assister à ses repas que ses femmes. Lorsque ce Prince régaloit les Hollandois, on servoit les restes de ceux-ci aux grands du royaume, & ils étoient bientôt dévorés; pour marquer, dit Bosman, qu'ils estiment grandement tout ce qui vient de leur Roi.

Ajoutons ici quelques traits de civilité que ce voyageur attribue aux Negres de Juida. Si quelqu'un va rendre visite à un de ses supérieurs, ou s'il le rencontre par hasard, il se met aussi-tôt à genoux devant lui, baise la terre par trois fois, en se frappant dans les mains, & en disant bon jour ou bon soir; l'autre répond, assis ou debout, en frappant doucement dans ses mains, & en disant, *c'est assez*. Cependant l'inférieur reste couché par terre jusqu'à ce que la visite soit finie, & se retire alors en rampant, & avec les marques de la plus grande soumission. Les enfans ont à-peu-près le même respect pour leurs peres, les cadets pour les aînés, & les femmes pour leurs maris. D'un supérieur on ne reçoit rien qu'à genoux & à deux mains, après avoir baisé la terre: en lui parlant on a soin de se couvrir la bouche avec la main, pour que l'haleine ne

l'incommode pas. A la rencontre de deux personnes de même condition, tandis que les maîtres observent l'étiquette d'usage, on voit les esclaves suivre leur exemple, & les deux troupes à genoux pour se dire bon jour: ce qui forme un spectacle aussi amusant qu'extraordinaire.

S'il arrive qu'un seigneur éternue, tous ceux qui sont présens tombent à genoux, baissent la terre, frappent des mains, & font en se relevant des vœux de prospérité à celui qui a éternué. Les femmes, comme dans toute la Guinée, travaillent à la campagne; celles du Roi même n'en sont pas exemptes, & on les y voit aller tous les jours par centaine. Dès que le gouverneur d'une province trouve une jolie fille dans son district, il est obligé de l'envoyer au Roi, sans que les parens puissent s'y opposer. Ce prince a trois ou quatre mille femmes: celui qui régnoit en 1698, avoit épousé deux de ses filles. Les grands seigneurs & les riches suivent l'exemple de leur Prince, & entretiennent trois ou quatre cens femmes. Il y en a qui ont jusqu'à deux cens enfans; & Bosman dit l'avoir vu. Comme les peres sont les maîtres absolus de ces femmes & de ces enfans, sur le moindre prétexte ils les vendent. Ici le fils aîné hérite de tous les biens de son pere & de ses femmes, dont il fait ce qu'il veut, à l'exception de sa mere à qui il

fournit tout ce qui lui est nécessaire pour vivre tranquillement. C'est à-peu-près les mêmes usages, la même forme de gouvernement dans le royaume de Benin qui est le plus étendu de toute la Guinée. Le Roi de Juida n'étant, comme nous avons dit, servi que par des femmes, il s'en sert souvent pour punir ceux qui ont encouru sa disgrâce, ou qui l'ont offensé. Rien n'est plus plaisant que de voir marcher un bataillon de trois ou quatre cens femmes, le fer à la main, pour aller piller & abattre la maison d'un coupable ou d'un favori disgracié. Il est défendu sous peine de la vie de leur faire la moindre résistance, & le butin qu'elles font leur appartient. Il n'y a point de mendiens parmi ces peuples; ceux qui se trouvent hors d'état de gagner leur vie seuls, se vendent à d'autres, qui les emploient selon leurs forces, & les nourrissent. Considérons à présent les autres Rois de la côte de Guinée. Il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi fiers & aussi fastueux que celui de Juida. Rien ne les distingue à l'extérieur dans le lieu de leur résidence. Leurs cases ne sont ni plus belles, ni mieux bâties que celles des autres; elles sont seulement plus grandes & plus nombreuses que celles des autres: on ne voit à leurs portes pas plus de gardes que de domestiques; seulement, lorsqu'ils se promènent dans les villages, ils sont suivis de deux petits garçons dont l'un

porte un sabre, & l'autre un petit siége. Le plus vil esclave ne se détourneroit pas pour les voir passer, & on ne leur fait que les civilités accoutumées entre égaux; mais lorsqu'on vient leur rendre visite chez eux, ou qu'ils vont eux-mêmes en faire chez leurs voisins; c'est alors qu'ils se montrent avec l'appareil de la grandeur qui consiste en deux ou trois cens hommes armés; ils se font porter sur la tête un parasol, & ils restent au milieu de toutes leurs femmes parées magnifiquement. En tout autre tems, les Rois vont au marché faire eux-mêmes emplette de vin de palmier, & ne vivent pas mieux que le dernier de leurs sujets. Je crois leur faire beaucoup d'honneur, dit M. Smith (a), en les comparant tout au plus au baillif ou à un maire d'une ville municipale. L'après-midi, le Roi, les seigneurs, les esclaves, tous sont assis pêle-mêle à l'ombre pour boire & causer; chacun est libre de prendre un siége & de se joindre à cette illustre compagnie. Une marque de grandeur dans ces festins, c'est de répandre beaucoup de vin autour d'eux; mais cependant cela n'arrive que lorsqu'ils en sont bien remplis. Les enfans de ces Rois, pour être princes & princesses, ne sont pas dispensés de travailler dès qu'ils en ont

(a) Nouveau voyage de Guinée, page 187.

l'âge. Les uns travaillent à la terre, recueillent du vin de palmier, qu'ils portent eux-mêmes vendre au marché; d'autres ont des métiers qu'ils professent, ou se louent pour domestiques, de façon que celui qui manioit la bêche, le hoyau, prend le sceptre de son pere, quitte ses poteries pour un trône; & de valet, devient Roi. Les Princesses ont aussi leurs travaux, soit à la terre, soit à filer du coton, ou ce qui est plus de leur goût & moins pénible; à trafiquer leur honneur avec le premier qui veut le payer. La fille d'un Roi épouse ici un esclave, ce qui n'est pas permis aux garçons, parce que les enfans, suivant le sort de la mere, ils sont libres: au-lieu qu'un prince, épousant une esclave, il arriveroit que les petits princes seroient destinés à l'esclavage par leur naissance.

Telle est à peu près la peinture de toutes les familles Royales & maisons Souveraines de la côte de Guinée. Voyons un peu quels sont les grands officiers de ces Monarques; il n'y a rien de superflu dans leur grand nombre, car ils sont tout au plus cinq ou six. Ce sont les *brassos* qu'on appelle aussi porte-enseignes, les porteurs de sabre, les *tié-tiés* ou crieurs publics & le capitaine des femmes. Les *brassos* sont de ces braves qui se sont rendus recommandables en faisant parade de valeur; ils portent le bouclier du Roi. Les porteurs de

fabre font au nombre de trois ou quatre ; leur nom désigne assez leurs fonctions. Ces gens-ci sont communément choisis pour être envoyés en ambassade dans les cours étrangères. Cét honneur se fait aussi aux tié-tiés ou crieurs publics, qui sont en quelque sorte la même chose que nos tambours ou trompettes dont nous nous servons en temps de guerre pour les pour-parlers & faire des propositions aux ennemis. Dans chaque village, il y a au moins un de ces hommes pour crier ce qui a été perdu ou dérobé, & pour promulguer les ordonnances des juges. Ce qui les distingue des autres Nègres, c'est un bonnet de peau de singe noir, dont le poil est long comme le doigt, & un paquet de crin de la queue d'un éléphant, qu'ils portent à la main pour chasser les mouches qui incommodent leur maître. La charge de capitaine des femmes est la plus considérable. Ses fonctions sont de prendre garde que les femmes du Roi ne lui fassent d'infidélité. Ils sont aussi chargés des trésors de leur maître ; & après sa mort, il n'y a qu'eux seuls qui soient obligés de rendre compte de ses richesses ; c'est à quoi se réduisent toutes les charges de la maison du Roi ; mais eux seuls n'ont pas le privilège de se faire servir ainsi. Toutes les personnes riches ont chez eux les mêmes officiers, & souvent ils sont en plus grand nombre que chez le Souverain.

Dans le royaume d'Angonna, sur la côte d'or, dit M. Smith (a), il est d'usage que les femmes soient chargées du gouvernement, & elles remplissent cette éminente dignité avec autant de sagesse & de courage que les petits Rois des autres pays.

Je ne connois pas d'autre royaume dans toute la Guinée, dont le gouvernement puisse tomber en quenouille. La Reine d'Angonna se conduit avec tant de prudence, que pour ne pas partager l'administration avec un homme, elle ne se marie jamais. Cependant, pour ne pas se priver entièrement des plaisirs du mariage, elle achete un jeune & un joli esclave qui lui tient lieu de mari, & il lui est défendu, sous peine de mort, d'avoir la moindre intrigue avec une autre femme. Lorsque les charmes & la vigueur de la jeunesse l'ont abandonné, ou que la passion de la Reine est éteinte, elle lui donne la liberté & en prend un autre. Elle ne se pique ni de chasteté ni de constance; & selon les idées reçues, comme elle est maîtresse de ses faveurs, sans en être comptable, elle les accorde librement à qui il lui plaît, sans craindre de scandaliser personne. Sa fille aînée est la plus proche héritière du trône. Elle vend ses fils pour être esclaves, ou elle en dispose de

(a) Nouveau voyage de Guinée, page 164.

façon à ne pas interrompre la succession dans la ligne féminine. La mère a soin d'instruire sa fille de ses principes civils & politiques. La jeune Princesse se forme de bonne heure sur son modèle, & aussitôt que la nature a parlé, on lui achete un esclave de son goût pour ses amusemens amoureux.

Dans les gouvernemens républicains, l'administration est partagée entre les vieillards appelés *Caboceros*, dont on a parlé, & les jeunes gens voués aux armes, qui s'appellent *Manceros*. Les premiers jugent les grandes affaires, & les derniers celles de moindre importance. Mais lorsqu'il est question de guerre, les uns & les autres s'assemblent & prennent, de concert, des délibérations relatives aux circonstances. Les *Manceros*, animés par l'espoir du pillage, manquent rarement l'occasion de déclarer la guerre à leurs voisins, sur-tout lorsqu'ils les voient plus riches qu'eux-mêmes.

En général, tous les Nègres étant, comme nous l'avons dit, très-lâches, leur manière de faire la guerre n'offre ni évolutions raisonnées, ni connoissances profondes dans l'art militaire. Une irruption soudaine dans le pays à qui l'on en veut, est la première déclaration de guerre : on pille, on tue, on fait des esclaves, & on se retire. S'il se rencontre une armée qui s'oppose à toutes ces expéditions, on se bat, mais c'est sans ordre, sans disposition préalable. Chaque capitaine tient ses soldats

fort serrés les uns contre les autres ; & pour être plus en sûreté lui-même , il reste au centre. Une armée est ainsi composée de pelotons d'hommes , & rarement elle va à trois ou quatre mille , sur la côte d'or , où les royaumes sont fort multipliés. Les détachemens ainsi ramassés , ne donnent pas tous ensemble ; mais une troupe attaque celle de l'ennemi qui lui est opposée. Si elle a du dessous , le reste des troupes de son parti prend la fuite & l'abandonne à la discrétion du vainqueur. Ils ne se tiennent pas droits en combattant ; ils courent tous courbés , afin que les balles leur passent par-dessus la tête. Il y en a qui s'avancent vers l'ennemi en rampant jusqu'à portée de faire leur décharge ; l'un tire assis , l'autre couché , un autre à genoux ; après quoi ils s'enfuient , à toute jambe , vers leur parti pour charger leurs armes & revenir au combat. En un mot , ils font tant de grimaces , en se courbant , en se traînant par terre , en sautant & en criant que ces scènes ont plus l'air d'une singerie que d'un combat. Leurs armes sont des fusils , des carabines , des sabres fort larges de la forme d'une serpe , l'arc & les flèches , l'assagaye , qui est une espèce de dard ou de javeline , armée de fer qu'ils lancent à vingt pas , ou qui se manie comme une lance ; ils n'ont pas d'autres armes défensives que le bouclier qu'ils tiennent de la main gauche en combattant avec

le fabre ou l'affagaye. Ces boucliers font faits de bois de quatre à cinq pieds de long & de trois de large. Les uns les couvrent de peau de tigre, de cuir doré ou de petites plaques d'or. Quelques Rois ont aussi du canon, mais ils savent peu s'en servir à la guerre. Plus communément il ne leur sert que pour faire des salves à l'honneur de quelqu'un.

Notre voyageur Danois fait l'histoire d'une guerre trop comique pour ne pas figurer ici avec quelque avantage; mais il faut prévenir que les Rois & les seigneurs de la côte de Guinée croient s'honorer beaucoup en prenant des noms Européens. En 1743, le Roi Guillaume & le Roi Martin terminèrent une guerre qui duroit depuis trois ans, & dont voici le sujet. Martin avoit osé prendre le titre de Roi, & s'égalé à Guillaume: on fit des irruptions, on ravagea des plantations de part & d'autre; on se battit. Il périt trois hommes du côté de Guillaume & cinq du côté de Martin qui s'avoua vaincu. Guillaume accorda la paix à son ennemi aux conditions suivantes: 1°. Qu'il renonceroit au titre de Roi, & se contenteroit de celui de seigneur: 2°. Qu'il ne mettroit plus de bas ni de souliers lorsqu'il iroit à bord des vaisseaux d'Europe, & que cette distinction appartiendroit désormais au seul Roi Guillaume: 3°. Que Martin donneroit au vainqueur la plus belle de ses filles en mariage; qu'elle prendroit le nom de Reine Anne, &

qu'elle avroit rang par dessus toutes les autres femmes. Après ce traité, Guillaume, en bas & en souliers, vint à bord d'un vaisseau Danois, & acheta toutes les soieries qu'il y trouva pour en habiller la nouvelle Reine Anne. Ayant apperçu un bonnet de grenadier que les gens de l'équipage avoient par hasard, il souhaita aussi de l'avoir pour en parer son épouse. Il voulut que Martin la vit dans tous ses atours, & ce dernier convint qu'elle n'avoit jamais été si belle.

On ne fabrique point de monnoie en Guinée; les seules qui y aient cours, sont des koris ou petites coquilles qui sont répandues dans toute l'Inde, & que les Européens apportent aux Nègres. Près que toutes les nations d'Europe ont des établissemens sur les côtes de Guinée pour y acheter de l'or, de l'ivoire, de la gomme, & sur-tout des esclaves qu'on transporte ensuite dans les colonies d'Amérique, où on les emploie à la culture de la terre, à la fabrication du sucre, de l'indigo & à toutes sortes d'ouvrages.

Il seroit aussi inutile qu'ennuyeux de rapporter les noms des différens forts & comptoirs des Hollandois, des Anglois, des Portugais & des autres Européens.

Les Hollandois, les Anglois & les Portugais paroissent être les plus puissans dans ces contrées, sur-tout les Hollandois qui ont un

grand nombre de forts bien munis d'hommes & d'artillerie.

Pour nous, notre établissement principal est à Gorée, au Sénégal, à Portendic & à Arguin. Gorée est une isle située sous le quatorzième degré, trente-neuf minutes de latitude, d'environ une petite demi-lieue de long, à une portée de canon du continent. Aux fortifications naturelles formées par une chaîne de rochers, on a ajouté différens ouvrages de part, défendus par de l'artillerie & des garnisons bien entretenues: cependant, les Anglois s'en emparèrent au mois de décembre 1758. Elle a été rendue par le traité de paix de 1763.

A l'égard du Sénégal, c'est une isle située au milieu du Niger, à cinq à six lieues de son embouchure, & sa circonférence est à peu près d'une lieue. La compagnie des Indes, à qui elle appartenoit, y possédoit le Fort-Louis, résidence du directeur général de ses établissemens en Afrique; mais elle a été cédée à l'Angleterre par l'article dix du dernier traité de paix conçu en ces termes: „ Sa Majesté
 „ Britannique restituera à la France l'isle de Gorée
 „ dans l'état où elle s'est trouvée quand elle
 „ a été conquise; & Sa Majesté Très-Chré-
 „ tienne cède en toute propriété, & garantit
 „ au Roi de la Grande-Bretagne la riviere de
 „ Sénégal avec les forts & comptoirs de Saint-
 „ Louis, de Sodor & de Galani, avec tous les
 „ droit & dépendances de ladite riviere de Sénégal.

Les François, dit M. Romer, ne font que très-peu de commerce dans ces contrées; malgré cela, ils en retirent de très-grands avantages. Ils avoient voulu s'établir, il y a quelques années, à Annamabo, dans les terres d'un Roitelet dont ils avoient emmené le fils à Paris où il à vécu quelques années sous le nom d'Empereur de la côte de Guinée; mais toutes leurs caresses n'empêcherent pas le pere du prétendu Empereur de les voler lorsqu'ils revinrent avec son fils & des marchandises pour établir un commerce.

Les Portugais, poursuit notre Danois, sont, de tous les Européens, les plus attentifs à ne pas acheter des esclaves avec des défauts. Ils les tâtent par tout le corps; ils lui léchent le menton pour s'assurer s'il a de la barbe; ils l'obligent à faire le saut du mouton, à rire, à chanter: le moindre défaut, la moindre cicatrice suffit pour le faire refuser. Les Anglois sont aussi fort habiles & fort attentifs dans cet examen, quoique moins difficiles: les François prennent tout ce qu'on leur présente.

Les Européens doivent surtout s'attacher à prévenir dans leurs établissemens, le concubinage & les mariages des Blancs avec les Nègresses, à cause des maladies funestes dont elles sont le plus souvent infectées. Les Anglois, dans cette vue, doublent les gages de leurs employés qui ont des femmes blanches, & ils ont réussi par ce moyen à avoir jusqu'à

fix femmes Européennes à la fois au Cap-Cors; mais ils prétendent que c'est une source de discorde entre eux. C'est ainsi, dit M. Romer, que les François se plaignent que les aumôniers des vaisseaux fomentent chez eux la division; & ceux qui ont quarante hommes d'équipage aiment mieux payer, suivant les réglemens quatre cent livres d'amende, que de se charger d'un moine.

Passons aux motifs qui engagent les peuples d'Europe à fréquenter ces contrées: ce sont, ainsi que nous l'avons dit, des vues de commerce; on a vu ci-devant quelles sont les marchandises que l'on en tire. Bosman, qui a passé treize ans dans la Guinée, en qualité de directeur du commerce Hollandois, donne l'état suivant, de l'or enlevé par les Européens de cette région, dans les premières années de ce siècle.

Par la compagnie Hollandoise, 1500 marcs.

Par la compagnie Angloise . . . 1200

Les Danois & Brandebourgeois, aujourd'hui Prussiens, . . . 1000

Les Portugais & les François ensemble, . . . 800

Les vaisseaux non privilégiés, Zélandois & Anglois, . . . 2500

7000

Ainsi, ces sept mille marcs, à 600 liv. cha-

cun, font une somme de quatre millions deux cent mille livres que l'on tiroit de ce pays, sans y comprendre les marchandises en nature, telles que les gommés, l'ivoire & les esclaves.

Les derniers principalement font un objet beaucoup plus considérable que le commerce de l'or. Nous allons nous en occuper quelques instans.

Au premier coup d'œil, la traite des Nègres offre un tableau révoltant & affreux pour l'humanité. L'idée de faire trafic de ses semblables, comme des bêtes de somme, semble avoir quelque chose de barbare & contre nature. C'est ce qui a porté différens écrivains à déclamer ouvertement contre ce commerce, & à le regarder comme illégitime, comme contraire à la religion, & à loi fondamentale de toute la morale; *ne faites à autrui que ce que vous voudriez qu'on vous fit.*

Sans alléguer encore ici différentes autres raisons dont on s'est servi pour vouloir condamner ce trafic, bornons-nous à rapporter ce qui l'occasionne, les services qu'il rend à l'humanité & les avantages qu'en retirent ceux même qui en font l'objet. Toute personne sensée se verra par-là en état de prononcer sur la question de savoir s'il mérite d'être anéanti ou encouragé.

On a dû remarquer que c'est une coutume établie parmi tous les Nègres de faire des esclaves, des hommes qu'ils prennent à la guerre.

La plupart des crimes qui se commettent parmi eux étant punis par des amendes, si le coupable n'a pas de quoi payer, il devient esclave, & on le vend comme tel. Les débiteurs, qui ne peuvent payer leurs dettes, sont aussi dans le cas de la captivité, & s'y livrent eux-mêmes. Un pere, mécontent de sa femme, de ses enfans, & intéressé, les vend pour être esclaves. Ces différentes circonstances produisent tant de captifs, que le capitaine Snelgrave, Anglois (a), fait monter à soixante & dix mille le nombre que les nations d'Europe tirent communément de la côte de Guinée, depuis le Cap-Verd jusqu'à Angole.

De ces soixante & dix mille esclaves, la plus grande partie a été prise à la guerre. Si les vainqueurs n'étoient pas assurés de trouver à les vendre aux Européens, il est sûr qu'ils les massacreroient (b). Cette coutume abominable subsiste encore dans des pays fort éloignés des côtes où ils sacrifient leurs esclaves à leurs divinités, & en mangent aussi la chair qu'ils regardent comme consacrée. Les criminels seroient aussi mis à mort, si ceux qui gouvernent, ne trouvoient leurs intérêts à les vendre aux Européens, qui les emmènent hors de leur patrie; ce qui est, en quelque façon,

(a) Relation de Guinée, page 88.

(b) Le capitaine Snelgrave a été témoin oculaire d'un pareil sacrifice, page 50.

une punition égale pour la justice, puisque ces malheureux sont à jamais perdus pour leur pays. Les autres esclaves, qui sont les débiteurs, éprouvent un sort moins rigoureux; ils en sont quittes pour servir leurs créanciers: mais si leur vie n'est pas en danger, leur condition n'en est pas moins dure par les travaux auxquels on les force, & par les mauvais traitemens qu'ils éprouvent de la part d'un maître qui a sur eux un pouvoir absolu. La traite des Nègres sauve donc la vie aux uns, & procure aux autres une condition plus douce dans les colonies où on les transporte. Un Nègre coûtant douze ou quinze cent livres, l'intérêt inspire assez d'en prendre tout le soin possible, quand même l'humanité, éclairée par la religion, n'y porteroit pas naturellement tout Européen raisonnable. Ces Nègres se trouvant transportés dans un climat presque aussi chaud que celui où ils sont nés, n'ont d'autres travaux que ceux qu'ils peuvent faire, & auxquels ils seroient obligés dans leur propre pays pour y subsister; d'ailleurs, on fait assez quels avantages ils rapportent à nos colonies, où les Blancs sont beaucoup moins propres à la culture des terres par la grande différence de leur climat. On verra mieux encore, d'après l'examen du caractère moral des Nègres, si réellement ces peuples sont faits pour une condition supérieure à celle où ils sont réduits.

Tous les voyageurs qui les ont fréquentés,

tous les écrivains qui en ont parlé, s'accordent à les représenter comme une nation qui a, si Pon peut s'exprimer ainsi, l'ame aussi noire que le corps. Tout sentiment d'honneur & d'humanité est inconnu à ces barbares : nulles idées, nulles connoissances qui appartiennent à des hommes. S'ils n'avoient le don de la parole, ils n'auroient de l'homme, que la forme. Ils professent des arts mécaniques qu'ils ont appris de leurs peres. C'est le castor qui est maçon. Seul, il ne sçait rien faire : en société, ses ouvrages méritent l'admiration. Point de raisonnement dans les Nègres, point d'esprit, point d'aptitude à aucune sorte d'étude abstraite. Une intelligence qui semble au-dessous de celle qu'on a admiré dans l'éléphant, est le guide unique de toutes leurs actions ; l'intérêt de leur conservation, de leurs plaisirs, est le seul mobile de tous leurs mouvemens. Lui seul les tient éveillés ; lui seul les porte au travail, & leur fait vaincre l'extrême paresse à laquelle ils sont sujets. Livrés à leurs passions comme des brutes, ils ne connoissent que la jouissance. Leur attachement à leurs enfans, à leur famille, ne dure qu'autant que dans les bêtes, jusqu'à ce que leurs petits puissent se passer d'eux. La force seule peut les contenir dans le devoir, & la crainte est le seul motif qui les fasse agir : ils n'ont réellement point de cœur, & par conséquent le germe des vertus leur manque.

La brutalité, la cruauté, l'ingratitude, voilà ce qui forme leur caractère. Leur naturel est pervers; toutes leurs inclinations sont vicieuses. Depuis le premier Roi Nègre jusqu'au dernier esclave, il n'en est pas un seul qui ne se plaise à voler, & qui ait la force de s'en abstenir dans l'occasion; pas un seul, qui, dans l'excès de sa passion pour l'eau-de-vie, ne vendit sa femme & ses enfans pour en acheter. On seroit tenté de croire, d'après ce portrait, que les Nègres forment une race de créatures qui est la gradation par laquelle la nature semble monter, des Orang-Outangs, des Pongos, à l'homme. Si leur espèce est un peu perfectionnée & policée sur les côtes, & du côté de la Barbarie, ils doivent cet avantage à la fréquentation des Européens & des Maures. Au reste, pour décider cette grande question, il faudroit connoître parfaitement les Nègres de l'intérieur de l'Afrique, ceux qui n'ont aucune relation avec des peuples policés, & encore on desireroit que ces connoissances nous vinssent par des philosophes éclairés, & non par des marchands quelquefois trop peu éloignés de la barbarie qu'ils dépeignent, pour appercevoir toutes les nuances du caractère d'une nation dans l'état primitif.

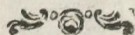
Fin du dixième volume.

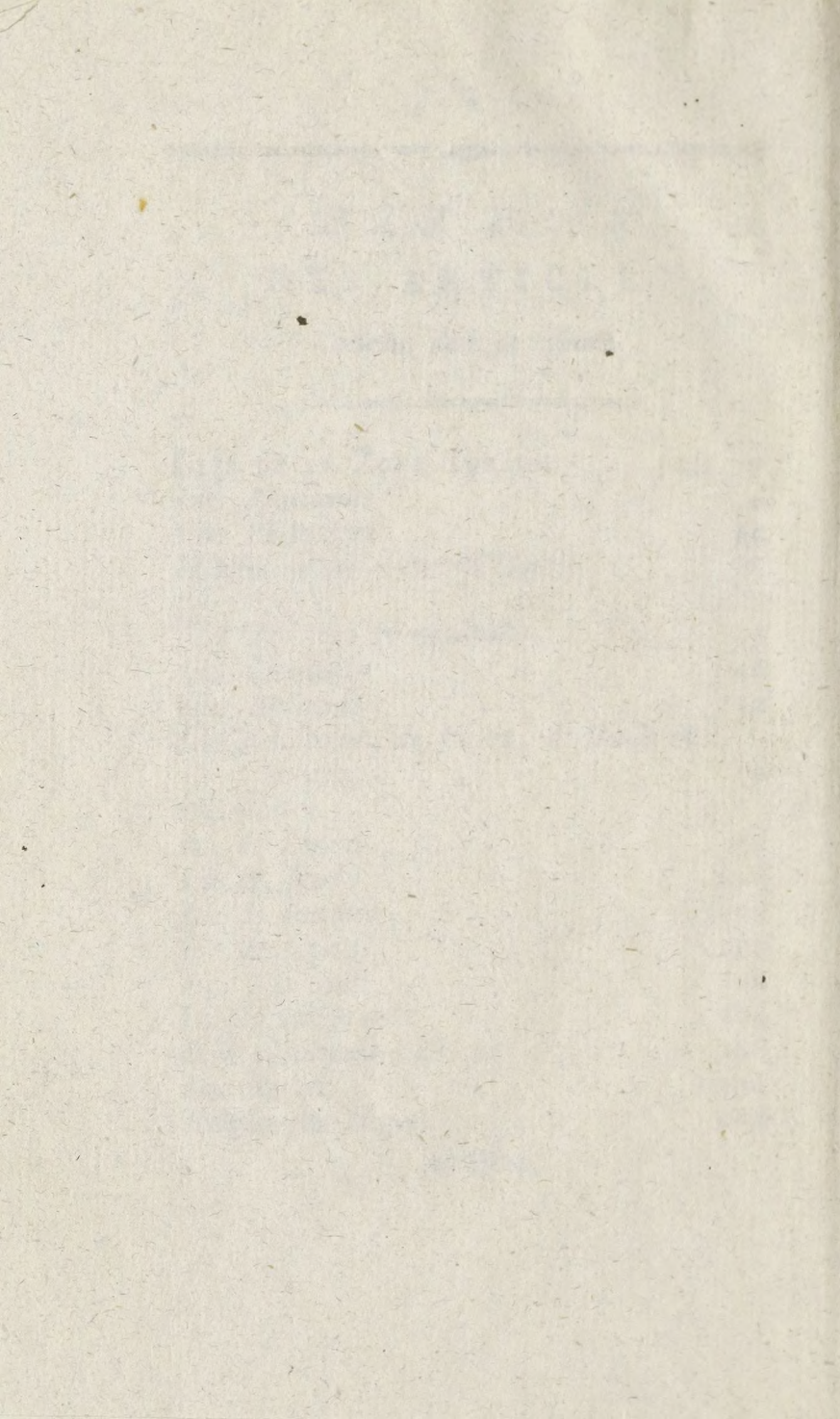
) o (

TITRES
DES ARTICLES

Contenus dans ce volume.

ISLES DE LA ZONE TORRIDE	page 5
<i>Isles Mariannes</i>	6
<i>Isles Philippines</i>	14
<i>Histoire naturelle des Philippines</i>	15
<i>Isle Manille</i>	28
<i>Isles d'Orange & de Grafton</i>	43
<i>Isles Carolines</i>	46
<i>Isles Moluques</i>	52
<i>Isles d'Amboine, de Ceram, de Banda & autres</i>	59
<i>Isle Celebes</i>	67
<i>Isle de Borneo</i>	89
<i>Isle de Java</i>	ibid.
<i>Isle de Sumatra</i>	105
<i>Isle de Ceylan</i>	117
<i>Isles Maldives.</i>	146
LE BILEDULGERIE	174
<i>Coste occidentale d'Afrique</i>	180
<i>Des Negres</i>	195
<i>Religion des Negres.</i>	208





0706634

